

SOMMAIRE

01 PRÉSENTATION DU GROUPE

- 1.1 — Chiffres clés p. 3
- 1.2 — Historique p. 5
- 1.3 — Organigramme p. 7
- 1.4 — Activité et stratégie p. 7
- 1.5 — Recherche et Développement (R&D) p. 8
- 1.6 — Facteurs de risques p. 10

02 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 2.1 — Rapport du Président du Conseil d'Administration p. 15
- 2.2 — Rémunérations des mandataires sociaux p. 31
- 2.3 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président p. 36

03 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 3.1 — Enjeux p. 38
- 3.2 — Informations HSE p. 38
- 3.3 — Informations sociales p. 44
- 3.4 — Informations sociétales p. 49
- 3.5 — Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées p. 51

04 RAPPORT DE GESTION

- 4.1 — Faits marquants 2013 p. 54
- 4.2 — Commentaires sur les comptes consolidés p. 55
- 4.3 — Commentaires sur les comptes sociaux p. 57
- 4.4 — Perspectives et événements postérieurs à la clôture p. 57

05 COMPTES CONSOLIDÉS

- 5.1 — Bilan p. 59
- 5.2 — Compte de résultat p. 60
- 5.3 — État du résultat global p. 61
- 5.4 — Variation des capitaux propres p. 62
- 5.5 — Tableau de flux de trésorerie p. 63
- 5.6 — Annexes aux comptes consolidés p. 65
- 5.7 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés p. 129

06 COMPTES SOCIAUX

- 6.1 — Compte de résultat p. 132
- 6.2 — Bilan p. 133
- 6.3 — Annexe aux comptes sociaux p. 134
- 6.4 — Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices p. 143
- 6.5 — Tableau des filiales et participations p. 144
- 6.6 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels p. 145
- 6.7 — Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés p. 147

07 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

- 7.1 — Informations concernant la Société p. 151
- 7.2 — Informations concernant le capital p. 153
- 7.3 — Informations concernant l'actionariat p. 157

08 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

- 8.1 — Ordre du jour p. 162
- 8.2 — Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014 p. 162
- 8.3 — Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2014 p. 166
- 8.4 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital p. 169
- 8.5 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise p. 170

Attestation de la personne responsable du rapport annuel p. 171

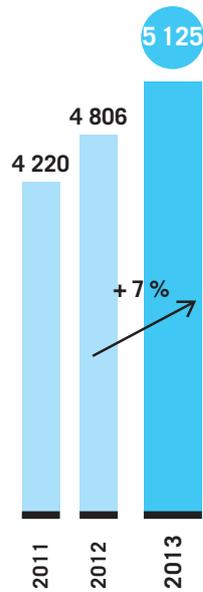
**PRÉSENTATION
DU GROUPE**

01

— 1.1 — Chiffres clés

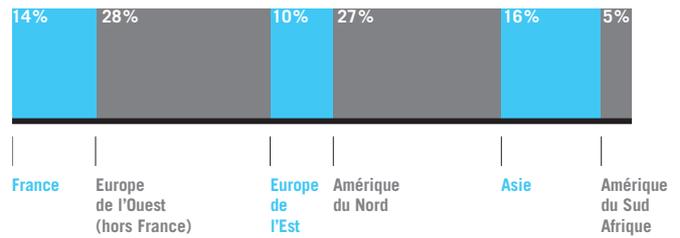
Évolution du chiffre d'affaires

en millions d'euros



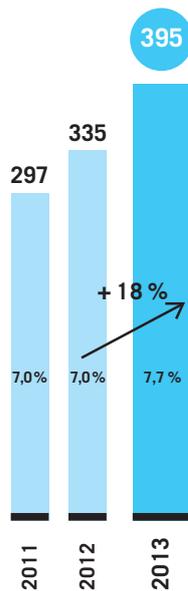
Répartition du chiffre d'affaires

Par zone géographique



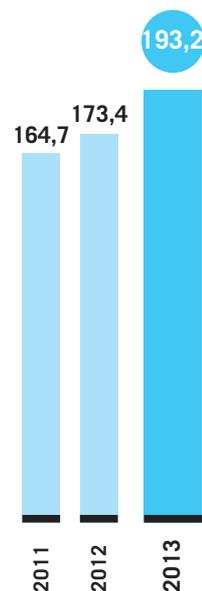
Marge opérationnelle

en millions d'euros et en % du CA



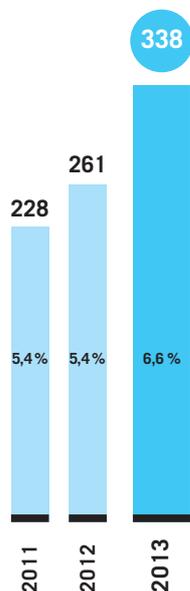
Résultat net, part du Groupe

en millions d'euros



Investissements industriels et projets

en millions d'euros et en % du CA



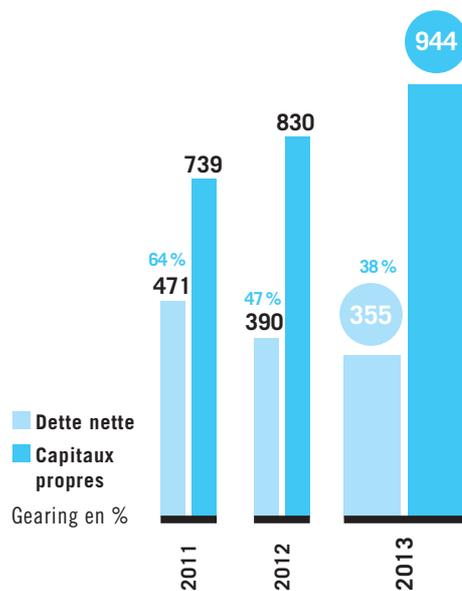
Cash-flow libre

en millions d'euros et en % du CA



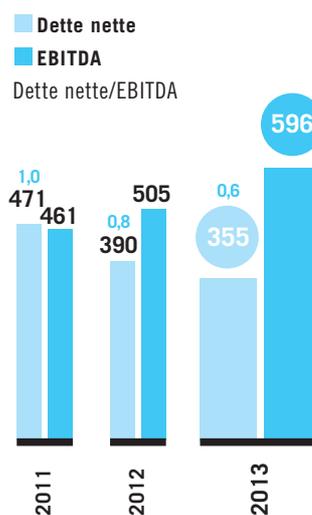
Dettes nettes/Capitaux propres

en millions d'euros



Dettes nettes/EBITDA

en millions d'euros



Les investissements industriels et projets correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes de cessions, à la variation nette des avances sur immobilisations/fournisseurs d'immobilisations et aux subventions d'investissement reçues (cf. Tableau des Flux de Trésorerie, ligne E: « Flux d'investissement d'exploitation »).

Le Cash-flow libre correspond à la capacité d'autofinancement diminuée des investissements corporels et incorporels net des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/- variation du besoin en

fonds de roulement (cf. Tableau des Flux de Trésorerie des comptes consolidés, ligne « Excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations »).

La dette nette correspond à l'ensemble des dettes financières à long terme, des crédits à court terme et découverts bancaires diminués des prêts et autres actifs financiers à long terme, de la trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 5.2.7.a des comptes consolidés).

L'EBITDA correspond à la marge opérationnelle avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation (cf. note 4.2 des comptes consolidés).

— 1.2 — Historique

Les origines du Groupe remontent à 1947 lorsque la société Plasticomnium s'installe à Paris, rue du Louvre. La société compte alors trois salariés et Pierre Burelle en est le Président-Directeur Général. Les premières fabrications étaient destinées à l'automobile (Jaeger) : des raccords de tuyauteries, des bougies déshydratantes, des pièces diverses en plastique.

Dans ces années, les presses à injecter étaient caractérisées par le poids des pièces produites. En 1949, la société possède cinq presses dont la plus importante produisait une pièce de 250 grammes.

1952

La société emménage à Levallois-Perret, rue du Parc.

1954

La société s'endette pour acheter une presse capable de mouler une pièce de 1 200 grammes, un défi pour une société de cette taille.

1963

Compte tenu du fort développement de l'activité, les fabrications sont installées dans de nouveaux locaux construits à Langres (Haute-Marne).

1965

Plasticomnium prend le contrôle de l'UMDP (Union Mutuelle Des Propriétaires Lyonnais), société cotée en Bourse de Lyon. Les deux sociétés fusionnent et Pierre Burelle devient le Président-Directeur Général du nouvel ensemble. La cotation en Bourse de Plasticomnium date de cette fusion.

L'UMDP est une société spécialisée dans le curage et l'assainissement des fosses septiques dont Pierre Émile Burelle, ingénieur civil de l'École des Mines de Paris, prend la direction en 1877 alors qu'il était âgé de 29 ans.

Cette société installe, sous l'égide de Pierre Émile Burelle, un vaste réseau de canalisations au départ de l'usine de la Mouche, à Lyon. Ce réseau répartit les matières d'extraction vers des zones agricoles et maraîchères. Ces 55 kilomètres de conduites créent la Culture par l'Épandage.

Après 1914, avec le développement du tout-à-l'égout, Pierre Émile Burelle oriente la société vers la location de seaux à immondices. Il disparaît en 1926. Deux de ses fils participent à la direction de l'UMDP, Jean Burelle, mort au champ d'honneur en 1915, et Charles, qui dirigera la Société jusqu'en 1965. Cette année-là, Pierre Burelle, fils de Jean Burelle et petit-fils de Pierre Émile Burelle, achète à la Bourse de Lyon la majorité des actions de l'UMDP.

C'est à partir de l'activité « seaux à immondices » de l'UMDP que Pierre Burelle, Président-Directeur Général de Plasticomnium, va développer une gamme de produits et services, tels que la location, la maintenance et le lavage de conteneurs à ordures. Cette activité est actuellement l'épine dorsale de la division Environnement.

Au cours des deux années suivantes, Pierre Burelle simplifie la gamme de produits des deux sociétés en vendant certaines activités. L'ancienne usine de la Mouche, à Lyon (ex-UMDP), devient le centre de gestion du parc de poubelles de Lyon, point de départ de la division Environnement actuelle.

1966

Création du logo actuel par Raymond Loewy, au nouveau graphisme ; Plastic Omnium s'écrit depuis lors en deux mots.

1968

Achat à l'entreprise Gachot de son département de résines fluorées et création d'une usine à Langres dédiée à ces produits. Cette activité formera la Division 3P.

À partir des années 1970

Le Groupe se développe à l'international avec la création d'une filiale par an, dont l'Espagne en 1970, l'Allemagne en 1972, le Royaume-Uni en 1973 et les États-Unis en 1977.

1974

Création de la société mère, Compagnie Plastic Omnium, qui contrôle les activités du Groupe.

En 1974, le Groupe acquiert une presse à injection de 2500 tonnes et en 1982, une de 10000 tonnes, deux records de puissance à ces dates.

1983

Construction du nouveau siège social Avenue Jules Carteret, à Lyon, et opération immobilière « Berges du Rhône », à Lyon, sur le site de l'ancienne usine de la Mouche.

1984

- Création du concept « Ludoparc » : jeux pour parcs et jardins publics.
- Création d'une filiale de rotomoulage, Metroplast, à Chalon-sur-Saône.

1986

Prise de contrôle du Groupe Landry et de Techniplaste Industrie, qui donnera naissance à la Division « Systèmes à Carburant » devenue Inergy Automotive Systems.

1987

Jean Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium ; Pierre Burelle devient Président d'Honneur et reste administrateur.

Les années 1990 confirment le développement du Groupe à l'international avec la création de nouvelles filiales, mais également avec des acquisitions :

- Zarn, aux États-Unis, qui possède quatre usines de conteneurs, en 1991. La société sera revendue en 2001 ;
- Vasam, installée à Madrid et Vigo, et spécialisée dans les réservoirs à carburant, en 1994 ;
- Reydel, installée en France, en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, spécialisée dans les tableaux de bord et panneaux de porte, en 1996, base de la Division PO Auto Intérieur, qui sera vendue à Visteon en 1999.

Durant les années 2000

Le Groupe poursuit sa croissance avec une politique d'acquisitions ou de partenariats ciblés et s'implante en Asie. L'investissement en R&D est également renforcé.

2000

Création d'Inergy Automotive Systems avec Solvay dans le cadre d'une joint-venture à 50/50, n° 1 mondial des systèmes à carburant.

2001

Laurent Burelle devient Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

2002

- Inauguration en région lyonnaise de Σ -Sigmatech, le centre mondial de Recherche et Développement du Groupe pour les pièces extérieures de carrosserie.
- Vente de l'activité Tuyauterie de la Division 3P.

2003

Acquisition de Beauvais Diffusion, en France, dont l'activité est la collecte sélective des déchets.

2004

Acquisition de Temaco, en France, au Groupe Sita, spécialiste des conteneurs à déchets, et cession de Plastic Omnium Médical.

2005

Constitution avec deux équipementiers allemands, Hella et Behr, de la joint-venture HBPO, leader mondial dans le design, le développement, le montage et la logistique de modules de faces avant complexes pour automobile.

2006

Prise de contrôle d'Inoplast, qui conçoit et fabrique des pièces et fonctions complètes en matériaux composites et thermoplastiques destinées principalement aux automobiles et camions.

2007

- Le Groupe réunit 1 000 personnes à La Défense (Paris) pour célébrer son 60^e anniversaire.
- Implantation du Groupe en Chine, dans le cadre d'une joint-venture avec Yanfeng Visteon pour les pièces extérieures de carrosserie.

- Implantation du Groupe en Inde, dans le cadre d'une joint-venture majoritaire avec Varroc pour les pièces extérieures de carrosserie. Le Groupe en prendra le contrôle à 100 % en 2012.

- Acquisition du groupe Sulo en Allemagne, n° 2 des conteneurs en Europe.

- Acquisition de la Compagnie Signature, leader européen de la signalisation routière et du marquage au sol, à la maison mère Burelle SA et association avec Eurovia (Vinci) dans ce même domaine d'activité.

2008

Vente de la division Produits Plastiques Performants – 3P.

2010

Prise de contrôle d'Inergy Automotive Systems avec l'acquisition de la participation de 50 % de Solvay.

Depuis 2010, le Groupe poursuit sa stratégie d'investissements dans les zones en fort développement, par croissance organique et externe.

2011

Rachat des actifs de production de systèmes à carburant de Ford, aux États-Unis, et des usines polonaises du concurrent Plastal dans les pièces extérieures de carrosserie.

2012

Constitution de deux joint-ventures majoritaires dans les systèmes à carburant, l'une en Chine avec BAIC, l'autre en Russie avec la société DSK.

Vente des activités françaises et allemandes de Signature à Eurovia et débouclage des participations croisées.

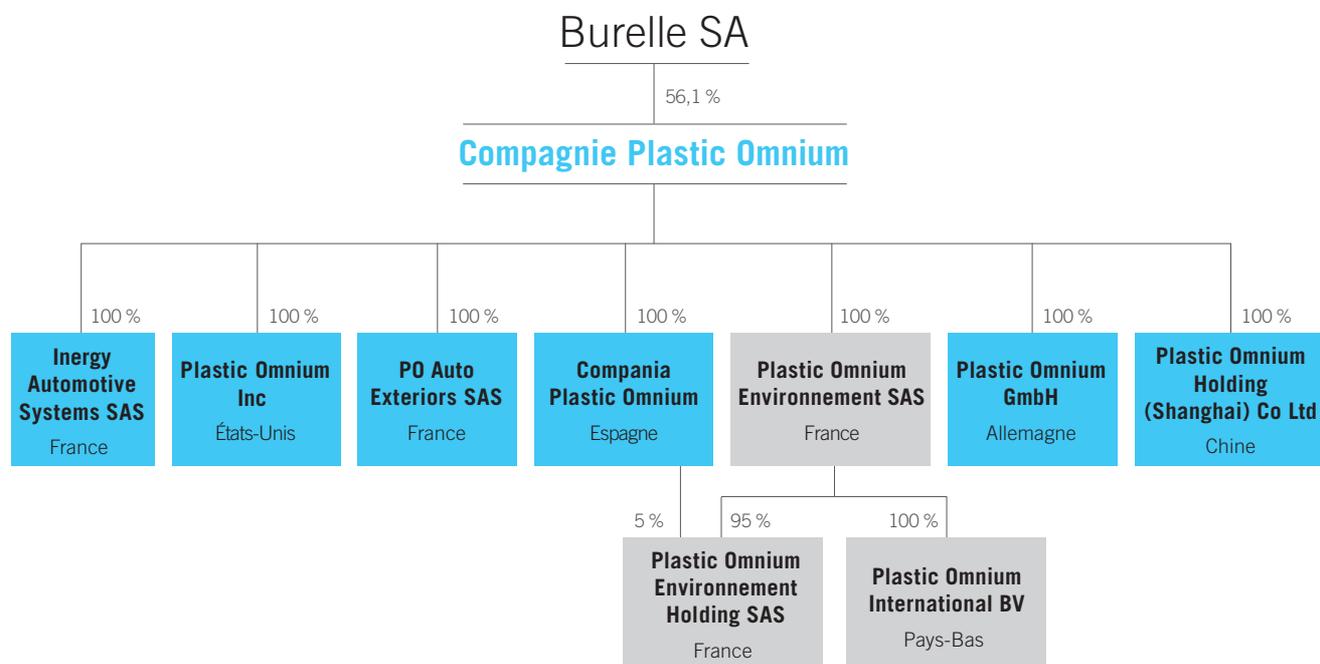
2013

Le Groupe renforce sa présence dans les zones à forte croissance avec le démarrage de 5 nouvelles usines en Chine, portant le dispositif industriel dans ce pays à 19.

Fin 2013

Le groupe Plastic Omnium est présent sur les 4 continents au travers de 110 usines et emploie 22 000 personnes.

Organigramme simplifié au 31 décembre 2013



— 1.3 — Organigramme

La Compagnie Plastic Omnium a deux cœurs de métier, l'Automobile et l'Environnement.

Le pôle Automobile produit et commercialise, à travers son réseau d'usines partout dans le monde, des pièces et modules de carrosserie ainsi que des systèmes à carburant. Ses clients sont exclusivement les constructeurs automobiles.

Le pôle Environnement fabrique et commercialise une gamme complète de produits et services dans les domaines de la conteneurisation des déchets et du design urbain. Ses principaux clients sont soit les collectivités locales, soit les collecteurs.

Les entités du Groupe sont détenues directement ou indirectement à 100% et contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium, à l'exception des principales entités suivantes, contrôlées conjointement avec des partenaires.

HBPO : détenue à parts égales par le groupe Plastic Omnium, Hella et Behr. Cette société, leader mondial des modules bloc avant, a réalisé un chiffre d'affaires de 471 millions d'euros en 2013 (quote-part Plastic Omnium), à travers un réseau de 18 sites d'assemblage.

YFPO : joint-venture détenue à 49,95% par Plastic Omnium, la société est le leader chinois des pièces extérieures de carrosserie. Son chiffre d'affaires 2013 s'est élevé à 187 millions d'euros (quote-part Plastic Omnium). YFPO emploie près de 1500 personnes dans ses 13 usines en Chine.

— 1.4 — Activité et stratégie

Plastic Omnium est un Groupe industriel et de services, partenaire des constructeurs automobiles et des collectivités locales à travers ses deux activités, les Équipements Automobiles et l'Environnement.

Dans les **Équipements Automobiles**, qui représentent 91% du chiffre d'affaires 2013, le Groupe est présent sur deux métiers, sur lesquels il occupe des positions de leader. Le marché de référence est celui de la production automobile mondiale, qui s'est élevé à 82,6 millions de véhicules en 2013, en croissance de 3,6% par rapport aux 79,7 millions de 2012 (source : IHS).

Plastic Omnium Auto Exterior est n°1 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie*, fabriqués essentiellement à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites. La Division conçoit et produit une large gamme de pièces et modules : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules d'ailerons, modules bloc avant, produits en composites, notamment hayons. Plastic Omnium Auto Exterior a livré près de 16 millions de pare-chocs peints en 2013, soit une part de marché mondiale de 10%. Cette part de marché s'élevait à 8% en 2010 et progresse grâce au développement de la Division dans les zones à forte croissance, notamment la Chine, où Plastic Omnium Auto Exterior a une part de marché de 21% en 2013. Ses deux principaux concurrents sont le groupe canadien Magna (9% de part de marché) et l'équipementier français Faurecia (5%); 30% de la production mondiale de pare-chocs reste réalisée par les constructeurs eux-mêmes. Intervenant sur un marché de pièces d'aspect et de design,

*Analyse interne d'après des données IHS.

la Division propose des solutions sur mesure et multi-matériaux à forte valeur ajoutée, conçues dans une logique croissante d'intégration de fonctions et de sécurité, pour alléger le véhicule et réduire les émissions de CO₂.

Plastic Omnium Auto Inergy est n° 1 mondial des systèmes à carburant, produits par soufflage du polyéthylène. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant répond à plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. 18 millions de systèmes ont été fabriqués en 2013 par Plastic Omnium Auto Inergy, soit une part de marché mondiale de 22 %. Ses deux principaux concurrents sont le groupe américain Kautex, filiale de Textron, et le groupe TI, avec respectivement 14 % et 9 % de parts de marché. À noter que 28 % du marché mondial est encore constitué par des réservoirs en métal, ce qui représente un potentiel de croissance important par la substitution prévue du métal vers le plastique pour des raisons de sécurité et de poids notamment. La croissance des parts de marché de Plastic Omnium Auto Inergy, qui passe de 16 % en 2010 à 22 % en 2013, est en partie liée à cette substitution croissante ; elle s'explique également par les forts investissements industriels réalisés pour s'implanter dans les zones à forte croissance.

Les 2 activités sont implantées sur les 4 continents, produisant à partir d'un réseau de 97 sites industriels de proximité. Les livraisons en juste à temps, la grande dimension des pièces produites et leur fragilité pour les pare-chocs peints ton caisse imposent en effet de produire dans un environnement proche du constructeur automobile. Cependant, n'utilisant ni la même technique de production ni la même matière première, les usines sont distinctes entre les deux activités.

L'activité Automobile de Plastic Omnium a employé 19 500 personnes en 2013. Elle livre la quasi-totalité des constructeurs automobiles mondiaux. Les constructeurs allemands représentent 30 % du chiffre d'affaires automobile 2013, devant les constructeurs américains (27 %), français (22 %) et asiatiques (16 %).

L'activité **Environnement** représente 9 % du chiffre d'affaires consolidé et emploie près de 2 500 personnes.

Avec 13 usines en Europe (France, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni et Espagne) et 1 centre de R&D (France), Plastic Omnium Environnement est le leader de la conteneurisation des déchets, au travers de ses 3 principales activités :

- les conteneurs : production et vente de bacs à ordures ménagères, colonnes, composteurs ou encore conteneurs enterrés et semi-enterrés ;
- les services associés, depuis la maintenance, le lavage jusqu'aux systèmes de tarification incitative pour aider les collectivités locales à gérer à moindre coût et le plus efficacement possible leurs déchets ;
- l'équipement urbain : la division propose un large éventail de mobilier urbain capable d'équiper des espaces collectifs, comme des aires de propreté, des sorties d'école, des aires de jeux, des parcs ou des gares. Elle dispose également d'un bureau de style intégré qui a développé une offre unique, « Your City, Your Design », qui permet de personnaliser les équipements vendus à l'environnement spécifique de la collectivité.

Les principaux concurrents de Plastic Omnium Environnement, dont la part de marché est estimée à 29 % en Europe, sont les groupes allemands ESE (20 % de part de marché) et Schaefer (17 %).

La stratégie mise en œuvre par le Groupe repose sur deux axes : développement des capacités de production dans les pays à forte croissance et investissements renforcés en recherche et développement pour répondre aux besoins du marché en matière d'allègement du véhicule, de réduction des émissions polluantes et des déchets.

Dans ses deux activités, le Groupe évolue dans un marché en croissance.

Dans l'Automobile, la production mondiale est attendue en hausse annuelle moyenne de 4 % dans les quatre années à venir. 96,5 millions de véhicules seraient produits dans le monde en 2017, contre 82,6 millions en 2013 : sur ces 14 millions de véhicules supplémentaires, 70 % viendront du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « BRIC »), qui représenteront, en 2017, 40 % de la production mondiale de voitures. Le premier axe de développement de Plastic Omnium est donc d'accompagner cette croissance, en investissant de façon ciblée dans la construction de nouvelles unités de production dans les « BRIC » et en accompagnant ce mouvement par des opérations de croissance externe avec des acteurs locaux. Ce mouvement se traduit par un déplacement des barycentres de production. Fin 2013, le Groupe compte 97 usines automobiles ; les deux tiers sont en Amérique (20 usines), Asie (30 usines) et Europe de l'Est (13 usines).

Dans l'Environnement, l'élévation du niveau de vie des pays émergents va s'accompagner d'une augmentation des déchets générés, et donc d'un besoin croissant de conteneurisation de ces déchets, qui soutient l'activité de Plastic Omnium.

Cette croissance des marchés de Plastic Omnium au niveau mondial, en volumes, s'accompagne parallèlement d'une évolution, sous l'influence de la réglementation, des besoins pour des produits plus respectueux de l'environnement, notamment dans les pays matures (Europe et Amérique du Nord). Le second axe stratégique repose ainsi sur le renforcement de la recherche et développement pour répondre à cette demande.

— 1.5 — Recherche et Développement (R&D)

Inscrite dans la stratégie du Groupe à long terme, l'innovation participe à la performance et à la reconnaissance du Groupe comme un des leaders des équipements automobiles et des services aux collectivités.

En 2013, le Groupe a consacré 247 millions d'euros à la R&D, soit 5 % de son chiffre d'affaires.

Près de 2 000 ingénieurs et techniciens, soit 9 % des effectifs, travaillent à travers le monde dans 22 centres de R&D et antennes techniques chargés de développer localement les projets des constructeurs automobiles sur leurs différents marchés.

Le Groupe gère un portefeuille de 2 994 brevets, dont 114 déposés en 2013.

Dans les Équipements Automobiles, le groupe Plastic Omnium oriente sa recherche vers des solutions pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxydes d'azote (NO_x) et participer avec les

constructeurs automobiles à la construction de la voiture propre de demain à travers trois grands leviers :

- l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme ;
- les systèmes de dépollution ;
- l'accompagnement des nouvelles motorisations hybrides et électriques.

L'allègement du véhicule constitue un levier majeur pour pouvoir respecter le seuil d'émissions de CO₂ fixé par l'Union Européenne et les gouvernements des différents marchés sur lesquels le groupe Plastic Omnium opère. Ainsi, à compter de 2015, la moyenne pondérée d'émissions de CO₂ de tous les véhicules vendus en un an par les constructeurs, enregistrés dans l'Union Européenne, devra atteindre 130 g de CO₂/km. Si cet objectif n'est pas atteint, les constructeurs devront, à terme, payer une pénalité sur les émissions excédentaires.

Leader mondial sur le marché des pièces de carrosserie, Plastic Omnium Auto Exterior produit plus de 70000 pièces de carrosserie plastique par jour (boucliers pare-chocs, ailes, ouvrants arrière, spoilers, bas-de-caisse, protections de carrosserie). Ces panneaux de carrosserie, injectés en matière plastique, sont 35 % plus légers que les panneaux en acier et pour certains véhicules, ils représentent 50 % de la surface peinte de la carrosserie.

Le groupe Plastic Omnium continue d'innover et de trouver des nouvelles voies pour améliorer son offre.

La Division Automobile a ainsi présenté en 2013 « **LightAir** », un nouveau concept de pare-chocs. Un nouvel équipement aérodynamique ainsi que l'utilisation de grilles d'entrée d'air pilotées permettent de réduire les émissions de CO₂ d'un petit SUV de 3 g/km. L'architecture modulaire du concept LightAir permet également l'adaptation de panneaux de carrosserie à épaisseurs fines autorisant de nouvelles possibilités en termes de lignes de jonction, de forme et d'aspect. Enfin, l'utilisation de matériaux composites thermoplastiques renforcés fibres de carbone peut réduire le poids de la poutre de chocs avant et de ses absorbeurs de 45 % (3,5 kg), et permet une plus grande liberté pour le design du pare-chocs.

Dans le domaine des ouvrants arrière, l'année 2013 a connu le lancement d'un **1^{er} hayon tout thermoplastique**. Plastic Omnium Auto Exterior a développé et commencé à produire des ouvrants arrière dès 1996. En 2010, elle a lancé le premier hayon hybride composite-thermoplastique Higate, pour la Peugeot 508 SW, suivie par le Range Rover Evoque en 2011, la Jaguar XF et le nouveau Range Rover ; le premier hayon hybride composite est à présent en production en Chine pour le véhicule électrique Roewe E50. Ce hayon hybride dispose d'une structure intérieure réalisée en matière thermodurcissable SMC garantissant une bonne performance mécanique et une bonne stabilité dimensionnelle, alors que la peau extérieure est injectée en thermoplastique afin d'obtenir un aspect peint de « Classe A » et d'apporter plus de liberté de style. En 2013, Plastic Omnium Auto Exterior a introduit une nouvelle technologie sur le marché : l'hybride thermoplastique, qui équipe la nouvelle Peugeot 308. Cette technologie utilise un thermoplastique polypropylène chargé en fibre de verre pour le caisson structurel et est appliquée sur le volet arrière, qui pèse moins de 12 kg, soit un allègement de 25% par rapport à un volet acier équivalent.

Ces deux technologies, hybride et tout thermoplastique, permettent un large champ d'applications, depuis des ouvrants de grande dimension jusqu'à des volumes de production élevés pour des ouvrants de taille plus réduite, tout en amenant un gain de masse de 4 à 10 kg par

véhicule. En plus de la liberté de style et du gain de masse, les ouvrants arrière composites autorisent de larges possibilités d'intégration de fonctions. Un panneau fusible en choc réparabilité, les feux arrière, les antennes et la motorisation d'ouverture automatique peuvent être intégrés à un coût optimisé.

Plastic Omnium Auto Exterior a produit plus d'un million d'ouvrants arrière en 2013.

Par ailleurs, Plastic Omnium Auto Exterior étend son offre de produits innovants avec des **composites hautes performances** qui permettent un gain significatif en termes de réduction de masse. Les nouvelles générations de composites hautes performances actuellement en développement utiliseront de nouveaux types de tissus de résines et de fibres, y compris en carbone. Avec ces nouvelles formulations matières, les propriétés mécaniques de ces nouveaux composites sont fortement améliorées. Étant donné leur niveau de performance, ces pièces composites peuvent être intégrées directement à la structure du véhicule. Les pièces structurelles composites hautes performances seront introduites sur le marché à partir de 2017. Grâce à l'utilisation de ces nouveaux matériaux, un potentiel de gain de plus de 100 kg a été identifié sur la caisse et ses ouvrants.

Afin de pouvoir proposer le meilleur couple matériau-process pour une application donnée, le groupe Plastic Omnium développe à la fois des solutions composites thermoplastique et thermodurcissable, permettant de faire le meilleur choix matière/process pour chaque application considérée. Les pièces structurelles envisagées pour mettre en œuvre ces composites hautes performances sont les planchers principaux d'habitacle, les piliers, les traverses ainsi que des renforcements locaux pour améliorer le ratio rigidité/allègement. Plastic Omnium a engagé la validation de ces applications pour des productions de masse dans l'industrie automobile grâce à une ligne pilote unique dans son centre de Recherche et Développement international Σ -Sigmatech, en France. Une première commande pour une pièce de ce type a été prise fin 2013.

Plastic Omnium Auto Inergy renforce ses efforts en matière de **systèmes de dépollution et de réduction des émissions d'hydrocarbures, de NOx et de CO₂**, avec ses solutions SCR-DINOx et TSBM.

Un réservoir plastique fabriqué par extrusion-soufflage offre un gain de poids d'environ 20 % à 30 % comparé à un réservoir équivalent en métal, ce qui aide à réduire considérablement les émissions de CO₂. Divers procédés de fabrication permettent par ailleurs à un réservoir en plastique d'atteindre les normes les plus strictes en matière d'émissions évaporatives. Enfin, la flexibilité de sa forme permet d'optimiser l'espace disponible dans le véhicule, autorisant des architectures complexes et également l'intégration de nombreuses fonctions et composants. Les systèmes à carburant en plastique optimisent ainsi le remplissage du réservoir et sont également anti corrosifs et compatibles avec tous types de carburants, y compris les biodiesels ou les bioéthanol.

La **Réduction Catalytique Sélective (SCR)** est une technologie très performante pour la dépollution des véhicules diesel. Une solution aqueuse d'urée, nommée AdBlue®, est injectée en amont d'un catalyseur dans la ligne d'échappement. Au contact des gaz chauds, elle est transformée par hydrolyse en ammoniac, qui réagit ensuite avec les oxydes d'azote (NOx) pour ne finalement émettre que de l'azote (qui constitue 80 % de l'air) et de la vapeur d'eau. Profitant de son expérience dans la gestion des fluides techniques embarqués, Plastic Omnium Auto Inergy a développé depuis 2006 des solutions de stockage et de distribution d'AdBlue® pour véhicules légers et utilitaires.

Actuellement dans sa deuxième génération DINOx Premium, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. Optimal en termes de performance et d'encombrement, il permet de répondre aux futures normes d'émission et de consommation des véhicules, notamment la norme Euro 6, applicable en Europe dès cette année. Il a fait l'objet, début 2012, d'une commande majeure du constructeur allemand Audi, qui a attribué à Plastic Omnium Auto Inergy la majorité de l'équipement en systèmes SCR de ses véhicules diesel produits à partir de 2015. Des commandes ont également été attribuées par six autres constructeurs. Au total, le système SCR devrait générer un chiffre d'affaires complémentaire de 250 millions d'euros en 2016.

Dans le domaine de **l'hybride et de l'électrique**, les solutions d'allègement proposées par le groupe Plastic Omnium sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de compenser le poids des batteries et d'optimiser l'autonomie du véhicule. Pour les véhicules hybrides, Plastic Omnium Auto Inergy a développé une gamme de cloisons antibruit *INBaffle*, qui vise à atténuer les bruits de « clapot » dus aux déplacements du carburant dans le réservoir lorsque le véhicule s'arrête et que ces bruits ne sont plus masqués par le bruit de fond du moteur. Pour les futurs véhicules hybrides rechargeables, dont les batteries peuvent être rechargées par raccordement à un réseau de distribution d'électricité, Plastic Omnium Auto Inergy met au point des solutions de stockage de carburant adaptées. En effet, sur les versions essence, les vapeurs de carburant ne peuvent pas être traitées pendant les temps de roulage en mode électrique seul et pendant l'arrêt du véhicule. Pour pallier cet inconvénient, Plastic Omnium Auto Inergy propose des systèmes à carburant en plastique renforcés permettant de stocker les vapeurs d'hydrocarbures sans déformation du système, jusqu'à la remise en route du moteur à combustion interne qui permettra la purge des vapeurs. La solution TSBM développée, qui permet de réduire les émissions d'hydrocarbures en introduisant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage, au lieu de les souder une fois le réservoir fabriqué, est particulièrement adaptée.

Dans le domaine de l'environnement, les axes de recherche sont d'abord orientés sur la matière. Plastic Omnium Environnement accroît progressivement la part de polyéthylène recyclé dans sa production globale de bacs : de 20 % en 2007, elle est passée à 55 % en 2013. L'objectif est d'accroître encore cette part. La Division propose déjà une gamme de bacs quatre roues 100 % recyclés, produits avec de la matière régénérée provenant de différentes sources (bacs en fin de vie, rebuts de production, paillettes de flaconnage en polyéthylène...). Enfin, Plastic Omnium Environnement dispose d'une gamme « Green Made », en PEHD de canne à sucre non alimentaire.

Le second axe de Recherche et Développement de Plastic Omnium Environnement est constitué par les services, et notamment l'accompagnement des collectivités locales dans l'amélioration des performances de tri et de recyclage pour, in fine, réduire la fraction des déchets non valorisables. L'offre *Optisolutions* de Plastic Omnium Environnement englobe tous les dispositifs qui peuvent être mis en place, soit par les équipes de la Division, soit par la collectivité elle-même, pour enregistrer et gérer les données : suivi des performances de tri, mise en place de la tarification incitative, géolocalisation des camions de collecte, mesure à distance du niveau de remplissage des équipements d'apport volontaire... Ces services sont enrichis régulièrement par le centre de recherche de la division basé à Lyon, Σ -Sigmatech.

— 1.6 — Facteurs de risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Risques opérationnels

Risque lié aux programmes automobiles

L'activité du secteur automobile dépend de multiples facteurs, parfois régionaux, tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit ou le contexte réglementaire. Par ailleurs, tout investissement relatif à un programme automobile donné se double, du fait de sa singularité (marque, design, date de lancement, non-renouvellement...), d'un risque spécifique qui peut affecter la performance commerciale de l'entreprise.

Réduisant notablement l'exposition du Groupe aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part, la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de la stratégie du Groupe.

Le pôle Automobile a continué à mutualiser son exposition aux marchés mondiaux de la production automobile. En particulier, la part de l'Europe de l'Ouest ne représente que 37 % en 2013.

Le pôle Automobile compte plus de 30 clients dans 40 pays, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et deux grandes familles de produits distinctes.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale du Groupe. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

Risque informatique

L'activité quotidienne des fonctions métiers et support du Groupe repose sur une mise en œuvre cohérente et un bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures techniques informatiques et logicielles de l'entreprise.

La Direction des Systèmes d'information, soutenue par la Direction Générale, accentue sa démarche de consolidation des systèmes et continue ses chantiers d'amélioration des moyens de production informatique et réseau, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies, à la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations de l'entreprise, qui constituent les principaux risques auxquels le Groupe est exposé.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseau est intégrée en amont dans les projets stratégiques et contrôlée régulièrement par des audits et des campagnes d'autoévaluation.

Risques industriels et environnementaux

Risque Hygiène, Sécurité et Environnement

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre une politique décrite dans la partie « Développement Durable » du Rapport Annuel. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Elle est pilotée par le Comité de Direction du Groupe, qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs Hygiène, Sécurité et Environnement (« HSE »), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction HSE du Groupe, relayée par des Managers HSE centraux au niveau de chaque Division. Mais c'est en définitive aux Directeurs de Divisions qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels du Groupe. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « Homme-Machine » et aux outils du programme interne « Top Safety », ainsi que la mise en conformité des équipements.

Le Groupe est doté, par ailleurs, d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou *roadmaps* : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions de travail. Un comité spécialisé, le Comité HSE Groupe, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction, en pilote la mise en œuvre.

En 2013, le Groupe a obtenu le maintien de la Certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Enfin, à compter de 2013, les informations HSE publiées dans le Rapport Annuel sont contrôlées par un organisme tiers indépendant.

Risque Qualité

En matière de qualité des produits et des processus, les Divisions ont également mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO 9001 (pôle Environnement) ou ISOTS16949 (pôle Automobile).

Risque de crédit et/ou contrepartie

Risque clients

La répartition équilibrée du chiffre d'affaires par constructeur automobile s'est renforcée. Cette répartition s'établit en 2013 de la manière suivante :

- constructeurs allemands : 30 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs américains : 27 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs français : 22 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- constructeurs asiatiques : 16 % du chiffre d'affaires Automobile ;
- autres constructeurs : 5 % du chiffre d'affaires Automobile.

La ventilation du portefeuille de clients est présentée dans la note 3.3 (page 77) des comptes consolidés.

En matière de gestion, un « Credit Manager » est chargé de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours, au sein des Divisions. Le délai moyen de règlement est de 54 jours en 2013. Les créances nettes à plus de six mois représentent 8 millions d'euros. Enfin, dans tous ses métiers, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale du Groupe fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Au 31 décembre 2013, le risque de non-recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois (cf. note 6.3 des comptes consolidés).

Risque fournisseurs

La performance du secteur automobile réside dans la maîtrise de la chaîne logistique dont l'organisation, remarquable par sa performance, suscite une relation forte des partenaires qui la constituent. Le travail important que requiert l'homologation d'un fournisseur dans le cadre d'un programme donné rend difficile toute substitution rapide en cas de déficience non anticipée. Aussi le choix comme le suivi des partenaires d'un projet constituent-ils des facteurs clés de son succès.

Dans cette optique, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les directions achats et qualité avec l'aide d'agences spécialisées. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Quant au pôle Environnement, il pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales du Groupe et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2013, la Compagnie Plastic Omnium n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives dans la rupture du process logistique.

Risque de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Après avoir levé en 2012 deux financements de marché, l'un sous forme d'une émission obligataire privée « EuroPP » de 250 millions d'euros à maturité décembre 2018 et l'autre sous forme d'un placement privé « Schuldschein » de 119 millions d'euros à maturité juin 2017, le Groupe a continué au cours de l'exercice 2013 à renforcer sa liquidité via une émission obligataire de 500 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels principalement français, anglais et allemands à maturité mai 2020 et de coupon annuel 2,875 % sans covenant financier. Cet instrument est coté à Euronext Paris.

Par ailleurs, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de lignes de crédit bancaire confirmées, exemptes de garantie et ne contenant aucun covenant financier. Au 31 décembre 2013, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit est de 3 ans. En outre, le Groupe a mis en place des contrats de cession de créances commerciales dont l'échéance moyenne est de 2 ans. Au 31 décembre 2013, les ressources « moyen terme » disponibles couvrent les besoins de financement du Groupe jusqu'à fin juin 2017. Enfin, le Groupe dispose d'un programme de billets de trésorerie. Toutes ces lignes moyen terme et court terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

La ventilation des actifs et passifs financiers est présentée dans la note 6.4.2 des comptes consolidés.

Les situations de trésorerie du Groupe et des divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de marché

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes 6.2, 6.5 et 6.6 des comptes consolidés.

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance, qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

Risque de change

L'activité de Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique du Groupe consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou une recette futurs. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

Risque de taux

Au 31 décembre 2013, suite aux émissions obligataires à taux fixe de 2012 et 2013, 80 % de la dette du Groupe est à taux fixe.

Pour annuler ou limiter l'impact sur le compte de résultat du Groupe d'une hausse des charges d'intérêt générées par les ressources de financement à taux variables, le Groupe a souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swaps et caps. Les notes 5.2.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés présentent ces instruments de couverture.

Ainsi, au 31 décembre 2013, le risque de taux après prise en compte des instruments financiers de couverture n'est pas significatif.

Risque de prix des matières premières

L'activité de Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter la marge opérationnelle du Groupe.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, le Groupe a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée, qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

Risques juridiques

Le Groupe dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risque lié à la propriété intellectuelle

La Recherche et l'Innovation sont au cœur des préoccupations de Plastic Omnium, tant pour le pôle Automobile que pour le pôle Environnement. Une politique active de surveillance et de recherche d'antériorité permet à Plastic Omnium d'organiser la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de la recherche et développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa politique de recherche d'antériorité, Plastic Omnium ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

Risque lié aux produits et services vendus

Le groupe Plastic Omnium est exposé à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Le groupe Plastic Omnium est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers. Ces risques relèvent de sa responsabilité civile délictuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Eu égard aux standards qualité en vigueur dans le groupe Plastic Omnium, le risque produit apparaît correctement maîtrisé.

Risque lié au respect du droit de la concurrence

Un Code de Conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence est mis en place depuis 2010. L'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats ont reçu une formation dans le cadre du déploiement de ce code de conduite. Par ailleurs, un module de formation e-learning sur le code de conduite concurrence est déployé pour ces mêmes fonctions depuis fin 2013.

Autres risques

Risque fiscal

La structure complexe et internationale du Groupe nécessite de mettre en œuvre un suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux auxquels le Groupe est confronté.

En conséquence, le Groupe dispose d'une Direction Fiscale centralisée travaillant en forte collaboration avec les directions comptables, juridiques et financières notamment. Composée de trois départements en charge distinctement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, elle s'appuie sur un réseau de fiscalistes basés au siège et dans les principaux pays ainsi que sur des conseillers Groupe ou locaux. Elle veille à ce que chacune des sociétés du Groupe remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et règlements et apporte le support et l'expertise nécessaires dans toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

Par ailleurs, un reporting fiscal régulier permet le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales contrôlées par le Groupe et contribue à la qualité et la rapidité d'arrêté des comptes consolidés ; un outil de documentation des prix de transfert permet le suivi et la gestion des prix de cession à l'intérieur du Groupe et contribue à la qualité de la gestion fiscale et la réduction des risques potentiels dans ce domaine. Ces deux systèmes d'information et process de gestion sont complétés d'autres outils spécifiques aux pays et apportent à chacun la disposition des informations nécessaires.

Cet ensemble de ressources et de moyens permet à la Direction Fiscale Groupe d'assurer la Direction Générale du suivi complet des obligations, enjeux et risques fiscaux inhérents à la structure complexe et internationale d'un Groupe en développement.

Assurances et couvertures des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les sociétés du Groupe.

Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où le Groupe est implanté. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance Dommages et Pertes d'exploitation ;
- assurance Responsabilité Civile Exploitation et Produit ;
- assurance Responsabilité Civile Environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

**GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE**

02

Gouvernement d'entreprise et éthique

Le groupe Plastic Omnium confirme son attachement aux règles définies par l'AFEP et le MEDEF et continue à se référer au Code de gouvernement d'entreprise publié par ces organisations disponible au siège administratif de la Société et sur le site internet du Medef www.medef.com.

Le Règlement Intérieur et les statuts de la Compagnie Plastic Omnium définissent les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur rappelle les obligations liées à l'exercice du mandat d'Administrateur, eu égard au respect de l'intérêt social, à l'indépendance et au professionnalisme, au conflit d'intérêt et à l'implication de l'Administrateur. Il précise également les obligations pesant sur chaque administrateur. Il traduit la volonté de Plastic Omnium de faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'opérations sur les titres de la Société effectuées par les mandataires sociaux en leur rappelant notamment les interdictions relatives aux délits et manquements d'initiés, ainsi que l'obligation de déclaration des opérations effectuées par les mandataires sociaux, les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées.

2.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2013, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres. Depuis le 1^{er} janvier 2014, date de prise d'effet du mandat d'Amélie Oudéa-Castera, le Conseil d'Administration se compose de 13 membres : le Président-Directeur Général, le Président d'Honneur, deux Directeurs Généraux Délégués, neuf administrateurs.

— 2.1 — Rapport du Président du Conseil d'Administration

Le présent rapport, établi par le Président du Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, comprend pour l'exercice 2013 les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 25 février 2014 et sera présenté à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 30 avril 2014.

Les administrateurs au 31 décembre 2013

	Date de première nomination	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Laurent Burelle (64 ans) <i>Président-Directeur Général</i>	18/06/1981	26/04/2012	2015
M. Paul Henri Lemarié (66 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/06/1987	26/04/2012	2015
Burelle SA (Mme Éliane Lemarié – 68 ans)	28/04/2009	26/04/2012	2015
M. Jean Burelle (74 ans) <i>Président d'Honneur</i>	01/01/1970	26/04/2012	2015
M. Jean-Michel Szczerba (53 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/04/2012	/	2015
Mme Anne Asensio* (51 ans)	28/04/2011	/	2014
Mme Anne-Marie Couderc* (63 ans)	20/07/2010	26/04/2012	2015
M. Jean-Pierre Ergas* (74 ans)	26/07/1990	26/04/2012	2015
M. Jérôme Gallot* (54 ans)	15/12/2006	26/04/2012	2015
M. Bernd Gottschalk* (70 ans)	28/04/2009	26/04/2012	2015
M. Vincent Labruyère* (63 ans)	16/05/2002	28/04/2011	2014
M. Alain Mérieux* (75 ans)	23/06/1993	26/04/2012	2015

*Administrateurs indépendants.

Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium, d'origines diverses, sont complémentaires du fait de leurs différentes expériences professionnelles, de leurs compétences et de leur nationalité. Ils ont chacun une bonne connaissance de l'entreprise et sont actifs et impliqués.

Nomination d'un administrateur (Mme Amélie Oudéa-Castéra)

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, lors de sa réunion du 25 avril 2013, a nommé Madame Amélie Oudéa-Castera en qualité de nouvel administrateur, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une période statutaire de trois ans.

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Madame Amélie Oudéa-Castéra a décidé de choisir la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de Sciences Po Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de droit, elle a ensuite intégré l'ENA, dont elle sortit en avril 2004 pour devenir auditrice à la Cour des Comptes, Conseiller référendaire et Rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Madame Amélie Oudéa-Castera a intégré le Groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur financier du Groupe.

En 2010, elle devient Directrice de la planification stratégique du Groupe AXA. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directeur du marketing, de la marque et du service d'AXA France. Depuis septembre 2012, son périmètre de responsabilité a été étendu aux activités numériques d'AXA France en devenant Directrice marketing, service et digital.

Madame Amélie Oudéa-Castera est qualifiée d'administrateur indépendant.

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Madame Anne Asensio et de Monsieur Vincent Labruyère viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2014. Le renouvellement de leur mandat sera soumis au vote des actionnaires.

Représentation des femmes et des hommes conforme à la loi du 27 janvier 2011

Au 1^{er} janvier 2014, suite à la nomination de Madame Amélie Oudéa-Castera, le Conseil d'Administration comprend quatre femmes, ce qui, à cette date, représente 30 % de sa composition, alors que la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes exige une proportion de 20 % d'administrateurs du même sexe.

Mandats et fonctions des administrateurs en exercice au 31 décembre 2013

Laurent Burelle, né le 6 octobre 1949, de nationalité française

Monsieur Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme Ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres. Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général

de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001.

Il est administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée et des sociétés Pernod-Ricard, Wendel, Lyonnaise de Banque – CIC, et Labruyère-Eberlé.

Monsieur Laurent Burelle est Officier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Président-Directeur Général depuis le 1 ^{er} juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981 Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 3000	Gérant de Plastic Omnium GmbH** (<i>Allemagne</i>) Président et administrateur-délégué de Compania Plastic Omnium** (<i>Espagne</i>) Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle SA* et de SOGEC 2 SA (<i>France</i>) Administrateur de Burelle Participations SA (<i>France</i>) Président et membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (<i>France</i>) Président de Plastic Omnium Auto SAS*** (jusqu'au 28 août 2013), de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS**, d'Inergy Automotive Systems SAS** et de la Compagnie Financière de la Cascade (<i>France</i>) Administrateur de la Lyonnaise de Banque, de Pernod Ricard SA* (<i>France</i>) Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère-Eberlé et de Wendel SA à Directoire* (<i>France</i>) Président de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** (<i>Chine</i>) Président de Plastic Omnium International BV** (<i>Pays-Bas</i>) Administrateur de Signal AG** (<i>Suisse</i>)

* Société cotée.

** Société du Groupe Compagnie Plastic Omnium.

*** Société liquidée ou absorbée au cours de l'exercice 2013.

Paul Henry Lemarié, né le 1^{er} janvier 1947, de nationalité française

Monsieur Paul Henry Lemarié est Docteur en Physique de l'Université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'Université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la direction financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le

Groupe d'Ingénierie SOFRESID (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. À partir de 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 2009, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2011.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2011 et administrateur depuis le 26 juin 1987 Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 900	Membre du Beirat de Plastic Omnium GmbH** (<i>Allemagne</i>) Administrateur de Compania Plastic Omnium** (<i>Espagne</i>) Directeur Général Délégué et administrateur de Burelle SA* et de Burelle Participations SA (<i>France</i>) Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (<i>France</i>)

* Société cotée.

** Société du Groupe Compagnie Plastic Omnium.

**Éliane Lemarié, née le 18 août 1945,
de nationalité française**

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Madame Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction, dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée

Permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Madame Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations Publiques, Relations Presse et Édition de la Société SOGEC, de 1976 à 1983.

À partir d'avril 1983, elle créa et développa l'Agence IRMA COMMUNICATION, agence de conseil en communication, auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Représentant permanent de la Société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 548 496

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Administrateur de Burelle SA* (France)

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)

Directeur Général Délégué de Sogec 2 SA (France)

Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle (France)

* Société cotée.

**Jean Burelle, né le 29 janvier 1939,
de nationalité française**

Monsieur Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Il débute sa carrière en 1966 chez L'Oréal, puis rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1987,

il est nommé Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'en 2001. Depuis cette date, il est Président-Directeur Général de Burelle SA, actionnaire majoritaire de la Compagnie Plastic Omnium.

Monsieur Jean Burelle est Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il est Président du Medef International.

Monsieur Jean Burelle est Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 1^{er} janvier 1970 et Président d'Honneur depuis le 20 septembre 2001

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 396 378

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Administrateur de Compania Plastic Omnium SA** (Espagne)

Président-Directeur Général de Burelle SA*, de Burelle Participations SA et de SOGEC 2 SA (France)

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)

Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest 1 (France)

Administrateur et membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de Remy Cointreau SA* (jusqu'au 24 septembre 2013) (France)

Membre du Conseil de Surveillance de Soparexo SCA et de Banque Hottinguer SCA (France)

Président de l'association Medef International (France)

Administrateur de Signal AG** (Suisse)

* Société cotée.

** Société du Groupe Compagnie Plastic Omnium.

**Jean-Michel Szczerba, né le 18 avril 1960,
de nationalité française**

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Monsieur Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste financier. Il entre dans le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services

Financiers et Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général Adjoint. Monsieur Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010 et Administrateur en 2012.

Monsieur Jean-Michel Szczerba est par ailleurs chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
<p>Directeur Général Délégué le 16 mars 2010 administrateur depuis le 26 avril 2012</p> <p>Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 900</p>	<p>Administrateur de Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (<i>Allemagne</i>) Président et Administrateur de Plastic Omnium Automotive NV** (<i>Belgique</i>) Administrateur suppléant de Plastic Omnium SA** (<i>Chili</i>) jusqu'au 30 janvier 2013 Administrateur de Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd**, de Plastic Omnium Holding (<i>Shanghai</i>) Co Ltd** et Président de Plastic Omnium Inergy (<i>Shanghai</i>) Consulting Co Ltd** (<i>Chine</i>) Administrateur de Plastic Omnium Inc.** (<i>États-Unis</i>) Administrateur de Burelle Participations SA, de Groupe Progrès SA (depuis le 18 avril 2013), de Plastic Omnium Auto Extérieur SAS** (jusqu'au 23 octobre 2013) et de Signalisation France SA** (jusqu'au 26 juin 2013) (<i>France</i>) Gérant de Plastic Omnium Finance SNC** et de Plastic Omnium Gestion SNC** (<i>France</i>) Président de Plastic Omnium International SAS**, de Plastic Omnium Management 1 SAS**, de Plastic Omnium Management 2 SAS**, de Transit SAS*** (jusqu'au 11 juin 2013), de Plastic Omnium Environnement Holding SAS** et de Plastic Omnium Vernon SAS** (jusqu'au 18 février 2013) (<i>France</i>) Directeur Général et membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (<i>France</i>) Président et membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Auto Extérieur Services SAS** (jusqu'au 29 mars 2013) (<i>France</i>) Membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Auto Extérieurs Industries SAS** et d'Inergy Automotive Systems Industries SAS** (<i>France</i>) Administrateur Plastic Omnium Automotive Ltd** (<i>Grande-Bretagne</i>) Administrateur de Plastic Omnium Auto Exteriors (India) Pvt Ltd** (<i>Inde</i>) Co-gérant de Plastic Omnium Auto Industrial Srl de CV** (<i>Mexique</i>) (jusqu'au 1^{er} mars 2013) Administrateur de DSK Plastic Omnium BV** (<i>Pays-Bas</i>) Gérant de Plastic Omnium Auto Exteriors Spzoo** et de Plastic Omnium Auto Spzoo** (<i>Pologne</i>) Administrateur de B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (<i>Turquie</i>) Président de DSK Plastic Omnium Inergy LLC** (<i>Russie</i>)</p>

** Société du Groupe Compagnie Plastic Omnium.

*** Société liquidée ou absorbée au cours de l'exercice 2013.

**Anne Asensio, née le 13 juillet 1962,
de nationalité française**

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Madame Anne Asensio rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de vice-présidente Design, chargée du design et de l'identité de l'entreprise.

Avant de rejoindre Dassault Systèmes, Madame Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987), et a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scenic).

Madame Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Madame Anne Asensio est également Chevalier de la Légion d'Honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 28 avril 2011 et membre du Comité des Comptes depuis le 26 février 2013.

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Vice-Président Design Experience de Dassault Systèmes*

Administrateur de l'Agence de la Promotion de la Création Industrielle, Web Scholl Factory, Strate College (France)

Membre du Conseil Stratégique de l'Université de Design de Umeå (Suède)

Membre fondateur de Design Code

Membre du Global Advisory Council, Design Innovation du World Economic Forum

Membre du collège de designers pour la mission « Design et compétitivité de la nouvelle France industrielle » du ministère du Redressement productif

* Société cotée.

**Anne-Marie Couderc, née le 13 février 1950,
de nationalité française**

Après un début de carrière professionnelle en 1973 comme avocat au barreau de Paris, Madame Anne-Marie Couderc est entrée en 1982 au sein du groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devint Directrice Générale Adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Emploi, puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales à l'Emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, elle est nommée Directrice Générale et membre du comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

En 2007, Madame Anne-Marie Couderc devient Secrétaire Générale de Lagardère Active et Directrice Générale de Presstalis en août 2010, puis Présidente du Conseil d'Administration.

Madame Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 20 juillet 2010 et Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 1 350

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Présidente du Conseil d'Administration de Presstalis SAS (France)

Administrateur et Présidente du Comité des rémunérations et nominations de Transdev (France)

Administrateur de la Fondation Veolia Environnement et de la Fondation Elle (France)

**Jean-Pierre Ergas, né le 9 juillet 1939,
de nationalité française et américaine**

Monsieur Jean-Pierre Ergas réside aux États-Unis, à Chicago, depuis 1989.

Lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un Master en Business Administration de l'Université de Harvard, il a dirigé des groupes industriels en Europe et aux États-Unis depuis plus de trente ans dans la métallurgie et le packaging.

Directeur Général de Cebal, puis de Cégédur Pechiney, Président de la Chambre Syndicale de l'Aluminium, il a été nommé Directeur Général

Adjoint du Groupe Pechiney en 1986. Président-Directeur Général d'American National Can aux États-Unis en 1990, Président-Directeur Général Europe du Groupe Alcan de 1995 à 2000, Monsieur Jean-Pierre Ergas prend la Direction Générale de BWAY Corporation (NYSE) en 2000, qu'il revend en 2010.

Administrateur de Dover Corporation (NYSE), Monsieur Ergas est Managing Partner d'Ergas Ventures LLP et de Sagre LP.

Monsieur Jean-Pierre Ergas est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 26 juillet 1990 et Membre du Comité des Comptes depuis le 27 novembre 1996

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 10800

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Administrateur de FIBI-Aplix SA (*France*)

Administrateur de Dover Corporation, Sagre Group LP et Ergas Ventures LLC (*États-Unis*)

**Jérôme Gallot, né le 25 octobre 1959,
de nationalité française**

Monsieur Jérôme Gallot a commencé sa carrière à la Cour des comptes en 1985, puis au ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des Dépôts, il a été chargé des activités de financement des retraites, de prévoyance et de l'interna-

tional, avant de prendre la Présidence Exécutive de CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds stratégique d'Investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

Début 2011, Monsieur Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev, et devient, en janvier 2013, Conseiller du Président. Il est également administrateur de Nexans et Caixa Seguros et censeur du groupe NRJ.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 15 décembre 2006 et Président du Comité des Comptes depuis le 19 juillet 2011

Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 4050

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013

Conseiller du Président-Directeur Général de Veolia Transdev (*France*)

Membre du Comité de Direction Groupe de la Caisse des Dépôts (*France*)

Administrateur de Nexans SA* (*France*)

Censeur de NRJ (*France*)

Président du Comité des Nominations et des Rémunérations de NRJ Group SA* (*France*)

Administrateur de Caixa Seguros SA (*Brésil*)

* Société cotée.

**Bernd Gottschalk, né le 10 juin 1943,
de nationalité allemande**

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université de Hambourg et diplômé de l'université de Standford/Californie, Monsieur Bernd Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du Groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication, puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du Groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Monsieur Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de Conseils pour l'Industrie Automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Administrateur depuis le 28 avril 2009 et membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 900	Membre du Beirat de Plastic Omnium GmbH** et de Serafin Groupe (<i>Allemagne</i>) Directeur associé de Auto Value GmbH Administrateur de Schaeffler GmbH, Jost Groupe, Voith AG (<i>Allemagne</i>) Président du Conseil d'Administration de Joh Hay GmbH & Co. KG et de Facton GmbH (<i>Allemagne</i>) Président du Conseil de Woco Group (<i>Allemagne</i>)

** Société du Groupe Compagnie Plastic Omnium.

**Vincent Labryère, né le 3 juin 1950,
de nationalité française**

Ingénieur de l'École Polytechnique fédérale de Zurich, Monsieur Vincent Labryère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Éts Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires, qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le Groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion ainsi que la fabrication des moyens de paiements, qu'il cède en 2001 à la poste Belge.

Monsieur Vincent Labryère rejoint ensuite Labryère Eberlé comme Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Monsieur Vincent Labryère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la Société Slota, de la Société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002 Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 9705	Président de la Société Financière du Centre SAS (<i>France</i>) Président du Directoire de Labryère Eberlé SAS (<i>France</i>) Membre du Directoire de la Société Commerciale de Bioux SAS (<i>France</i>) Administrateur de X Perroux et fils, de Martin Maurel et de Slota SA (<i>France</i>) Membre du Conseil de Surveillance de SNPI SCA (<i>France</i>) Représentant Permanent de la société Labryère Eberlé, elle-même administrateur de Pige SA (<i>France</i>)

**Alain Mérieux, né le 10 juillet 1938,
 de nationalité française**

Monsieur Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant trois sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic *in vitro*), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses), et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé, et IMACCESS *not-for-profit company* dédiée au diagnostic dans les pays en développement. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 12 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Monsieur Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux Fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Monsieur Alain Mérieux est également Président de la Fondation pour l'Université de Lyon et de l'Institut de Recherche Technologique en infectiologie, BioAster.

Monsieur Alain Mérieux est titulaire de l'Ordre National du Mérite et Commandeur de la Légion d'Honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Administrateur depuis le 23 juin 1993 Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 6318	Président-Directeur Général de l'Institut Mérieux (<i>France</i>) Président du Conseil d'Administration et administrateur de la Fondation Mérieux (<i>France</i>) Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France Président de l'Institut de recherche technologique BioAster, de la Fondation pour l'université de Lyon (<i>France</i>) Administrateur de Biomérieux SA*, de la Fondation Pierre Fabre, de la Fondation Pierre Vérots, de Transgène SA, du CIC Lyonnaise de banque (<i>France</i>) Jusqu'en juillet 2013, Président de l'École vétérinaire de Lyon (<i>France</i>) Administrateur de Biomérieux Italia SpA (<i>Italie</i>) Administrateur de Mérieux NutriSciences (<i>États-Unis</i>)

* Société cotée.

Renseignement concernant Amélie Oudéa-Castera, administrateur depuis le 1^{er} janvier 2014, née le 9 avril 1978, de nationalité française

Mandats et fonctions exercés dans la Société	Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2013
Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1 ^{er} janvier 2014	Membre du Comité de Direction d'AXA Seed Factory (France)
Nombre d'actions Compagnie Plastic Omnium détenues : 900	Administrateur du Groupement d'Intérêt Économique AXA (France)
	Conseillère référendaire à la Cour des Comptes
	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit de Lagardère jusqu'au 3 mai 2013

Indépendance des Administrateurs

Les administrateurs ont un devoir de vigilance et exercent leur totale liberté de jugement.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été Commissaire aux Comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans.

Les recommandations de l'AFEP-MEDEF indiquent expressément que le Conseil peut décider que tel ou tel critère n'est pas pertinent ou qu'il appelle une interprétation propre à la Société. Ainsi, le Conseil d'Administration peut estimer qu'un de ses membres, bien que ne remplissant pas les principes ci-dessus définis, doit être qualifié d'indépendant compte tenu de sa situation particulière ou de celle de la Société. Inversement, le Conseil peut estimer qu'un administrateur satisfaisant aux principes définis ne doit cependant pas être qualifié d'indépendant.

Sur les 13 membres composant le Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2014, huit administrateurs sont qualifiés d'indépendants : Mesdames Anne Asensio, Anne-Marie Couderc et Amélie Oudéa-Castera, Messieurs Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk, Vincent Labruyère et Alain Mérieux.

Messieurs Jean-Pierre Ergas et Alain Mérieux sont administrateurs depuis plus de douze ans mais ne sont liés par aucune relation d'affaires ou familiale avec la Compagnie Plastic Omnium ou avec l'un des membres de la Direction. Le Conseil d'Administration n'a pas retenu le critère relatif à la durée du mandat social spécifié par le Code AFEP-MEDEF en estimant que l'exercice d'un mandat pendant plus de douze ans ne fait pas perdre sa qualité d'indépendant aux membres concernés. En effet, l'ensemble des administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont engagés, vigilants et participent activement aux débats avec une totale liberté de jugement et d'expression.

La part des administrateurs indépendants est ainsi d'au-moins un tiers et conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au-moins 900 actions de la Société. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit notamment les règles afférentes à l'exercice du mandat d'administrateur relatives au respect de l'intérêt social, des lois et des statuts, de l'indépendance des administrateurs et de leur devoir d'expression, des conflits d'intérêts, du professionnalisme des administrateurs et de leur implication.

Conflit d'intérêts

À la connaissance de la Compagnie Plastic Omnium et au jour de l'établissement du présent rapport, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs des administrateurs et de la direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social, et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Parmi les membres du Conseil d'Administration, Messieurs Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Madame Éliane Lemarié sont apparentés. Il n'existe pas d'autre lien de parenté entre les autres membres du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium.

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude; aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, aucun prêt, aucune garantie n'a été accordée ou n'a été constituée en faveur des membres des organes d'administration ou de direction de la Société.

2.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts, et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1^{er} du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement Intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration compte tenu de l'évolution des lois et règlements mais aussi de son propre mode de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des Administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société.

Le Secrétaire du Conseil établit les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration procède chaque année à une évaluation de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement. À partir de la synthèse des questionnaires individuels, le Conseil envisage les voies de progrès possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre de l'application du Code AFEP-MEDEF auquel le Conseil se réfère.

Les Administrateurs ont à nouveau exercé au cours de l'exercice 2013 leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer en toute indépendance aux travaux et aux décisions collégiales du Conseil et, le cas échéant, aux travaux préparatoires puis aux propositions du Comité des Comptes.

En 2013, le Conseil a apprécié la qualité des réunions ainsi que leur rythme, le format des informations qui lui sont transmises dans le cadre de l'activité en général et des principaux événements de la vie du Groupe. La mise à disposition d'une documentation préalable aux séances du Conseil et du Comité des Comptes, dans le respect des impératifs de confidentialité et des contraintes de délais auxquelles la Société est soumise, favorise la qualité des débats.

Attributions du Conseil d'Administration

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 11 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En application des dispositions du Règlement Intérieur, les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activité sont obligatoirement examinées et autorisées au préalable par le Conseil.

Le Conseil autorise chaque année le Président-Directeur Général à délivrer des cautions, avals et garanties pour un montant qu'il détermine.

En outre, il examine, au moins une fois par an, le budget, les stratégies industrielle et financière du Groupe, de même que la politique de recherche et développement du Groupe.

Activités du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois avec un taux de participation de 90 %. Quatre séances sont programmées pour l'année 2014, et une séance s'est déjà tenue en 2014 à la date du présent Rapport (25 février 2014).

Lors de ces réunions, le Conseil d'Administration a notamment examiné et délibéré sur les sujets suivants : la marche des affaires et la stratégie du Groupe, la revue de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe, l'arrêté des comptes de l'exercice 2012, l'arrêté des comptes semestriels 2013, les prévisions budgétaires 2014, la convocation de l'Assemblée des actionnaires, l'autorisation d'émettre des obligations et l'autorisation concernant les cautions, avals et garanties, les documents de gestion prévisionnelle, la politique de recherche et d'innovation.

La réunion du Conseil d'Administration du mois d'octobre 2013 s'est tenue au siège américain du Groupe, à Troy (Michigan) et a permis aux administrateurs de rencontrer les équipes locales et de participer à l'inauguration de l'usine de systèmes à carburant de Huron (Michigan).

2.1.3 Les comités du Conseil d'Administration

Le Comité des Comptes

Le Comité des Comptes est composé de quatre administrateurs indépendants : Madame Anne Asensio, Messieurs Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Vincent Labruyère. Il est présidé par Monsieur Jérôme Gallot.

Le Comité des Comptes est donc composé de 100 % d'administrateurs indépendants, alors que le Code AFEP-MEDEF recommande un taux d'au moins deux tiers.

Fonctionnement du Comité des Comptes

L'article 7 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Comptes et détermine, conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution, ses principales missions qui sont les suivantes :

- d'examiner les comptes annuels et semestriels préparés et présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés par les Commissaires aux Comptes, et d'approfondir certains éléments avant leur présentation au Conseil d'Administration ;
- de s'assurer du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et notamment d'étudier les principes et règles comp-

tables utilisés lors de l'établissement des comptes et de prévenir les éventuels manquements aux règles comptables ;

- de donner un avis sur la proposition du Président-Directeur Général relative à la nomination des Commissaires aux Comptes ainsi qu'au renouvellement éventuel de leur mandat ;
- d'examiner les conclusions faites par les Commissaires aux Comptes, leurs recommandations éventuelles et leur suivi ;
- de veiller au respect des règles garantissant l'indépendance des Commissaires aux Comptes et la réalisation de leur mission dans des conditions satisfaisantes ;
- de s'assurer du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes ;
- d'examiner les sujets susceptibles d'avoir un impact financier significatif pour le Groupe.

Si au cours de ses travaux le Comité détecte un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate, il en alerte le Président du Conseil. Le Comité des Comptes peut également, en accord avec la Direction Générale, s'informer auprès des personnes susceptibles de l'éclairer dans l'accomplissement de sa mission, notamment les cadres responsables économiques et financiers, et ceux qui ont en charge le traitement de l'information financière.

L'activité du Comité des Comptes au cours de l'exercice 2013

Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'année 2013. Le taux de participation de ces réunions a été de 100 %. Les Commissaires aux Comptes ont assisté à toutes les séances. Le Comité n'a pas jugé utile de recourir à des experts extérieurs. Trois séances sont programmées pour l'année 2014, dont une s'est déjà tenue à la date du présent Rapport.

Le Comité a apprécié la qualité des résultats annuels et semestriels du Groupe dont il a eu connaissance préalablement aux séances concernées. Il a examiné les principaux éléments du bilan de la Société ainsi que les engagements hors bilan des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012, les estimations et options de clôture semestrielle, l'arrêté des comptes sociaux et consolidés semestriels au 30 juin 2013, les options et hypothèses de clôture 2013.

Dans le cadre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes, le Comité a pris régulièrement connaissance de leurs commentaires et de leurs avis.

Une séance spécifique s'est déroulée permettant au Comité de s'assurer du suivi et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Le Comité a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Comité des Rémunérations

Composition du Comité des Rémunérations

Lors de sa séance du 13 décembre 2013, le Conseil d'Administration a approuvé la structuration d'un Comité des Rémunérations. Il est composé, depuis cette date, de trois administrateurs indépendants : Mesdames Anne-Marie Couderc, Amélie Oudéa-Castera et Monsieur Bernd Gottschlak. Le Comité des Rémunérations est présidé par Madame Anne-Marie Couderc.

Fonctionnement du Comité des Rémunérations

L'article 8 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Rémunérations, conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution.

Il a pour mission principale de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux, le régime de retraite, les avantages en nature et tous droits pécuniaires qui leur sont attribués.

La première réunion du Comité des Rémunérations dans sa nouvelle forme a eu lieu le 25 février 2014.

2.1.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer radicalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier celles de ses procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation générale

Le groupe Plastic Omnium est constitué de deux pôles :

- **le pôle Automobile** (Plastic Omnium Auto Exterior et Plastic Omnium Auto Inergy),
- **le pôle Environnement** (Plastic Omnium Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part et sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels elle pourrait être confrontée d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur sept fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif;
- les Directions opérationnelles de chaque Division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de Contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, de la Directrice du plan et des fusions/acquisitions, du Directeur Financier, du Secrétaire Général et Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, du Directeur Adjoint des Ressources Humaines et des Directeurs Généraux de divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des divisions et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du

bilan et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le référentiel est constitué du **Code de Conduite**, des **Règles** et **Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de Conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de Conduite Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de Conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de Conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Division et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :

- Gouvernance et Juridique;
- Ressources Humaines;
- Trésorerie (financements et opérations courantes);
- Ventes;
- Achats (exploitation et investissements);
- Stocks et Logistique;
- Projets Automobiles;
- Comptabilité et Fiscalité;
- Production et Qualité;

- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques », du rapport de gestion. Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du développement durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, ayant

pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes ses parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2013 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2013, 83 % et 76 % des sites détenus à au-moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur adjoint des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, les Directeurs généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;
- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la majorité de leurs sites industriels, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces trois processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche et Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant présentation au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année n+1 et des grands agrégats du compte de résultat pour l'année N+2.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, Plastic Omnium Finance, société faisant office de banque interne, assure le financement des filiales que le Groupe contrôle. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la

trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (« cash pooling »). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par « netting ». Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, ni aucun changement remarquable n'ont été relevés en 2013 qui puissent remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Travaux prévus en 2014

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complètera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques est pleinement impliquée, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 37 missions en 2014, contre 35 en 2013, 34 en 2012 et 21 en 2011.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

— 2.2 — Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

Synthèse des rémunérations brutes et des options et actions attribuées à chaque Dirigeant Mandataire Social

M. Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	3 243 854	3 869 394
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	295 200	497 400
Total	3 539 054	4 366 794

M. Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	1 670 136	1 936 100
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	147 600	165 800
Total	1 817 736	2 101 900

M. Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	1 100 346	1 227 107
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	196 800	331 600
Total	1 297 146	1 558 707

Récapitulatif des rémunérations brutes de chaque Dirigeant Mandataire Social

M. Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2012		Exercice 2013	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	84 266	84 266	85 637	85 637
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	3 024 235	2 870 186	3 540 588	3 259 086
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	135 353	135 353	243 169	243 169
• avantages en nature		Véhicule de fonction		Véhicule de fonction
Total	3 243 854	3 089 805	3 869 394	3 587 892

M. Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2012		Exercice 2013	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	84 266	84 266	85 637	85 637
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	1 512 117	1 435 093	1 770 294	1 629 543
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	73 753	73 753	80 169	80 169
• avantages en nature		Véhicule de fonction		Véhicule de fonction
Total	1 670 136	1 593 112	1 936 100	1 795 349

(1) Versée par Burelle SA.

(2) Au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du Groupe Plastic Omnium. La rémunération variable a pour base la capacité d'autofinancement consolidée du Groupe Burelle et, est versée par Burelle SA. La base de calcul est la capacité d'autofinancement consolidée après paiement de l'impôt et des intérêts ; cette capacité d'autofinancement intègre toutes les sociétés consolidées par intégration globale et les co-entreprises dans lesquelles Plastic Omnium exerce une influence notable reflétée par les états de gestion opérationnels suivis par le Groupe Burelle SA. La capacité d'autofinancement est calculée sur la base des comptes opérationnels visés par les Commissaires aux Comptes.

M. Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2012		Exercice 2013	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
• rémunération fixe	725 775	725 775	775 215	775 215
• rémunération variable	350 000	350 000	350 000	350 000
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	24 571	24 571	101 892	101 892
• avantages en nature		Véhicule de fonction		Véhicule de fonction
Total	1 100 346	1 100 346	1 227 107	1 227 107

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux Mandataires Sociaux de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2013 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2013	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2013	Dont part variable
M. Laurent Burelle	3 370 000	3 259 086	2 541 990	2 476 905
M. Paul Henry Lemarié	1 740 457	1 629 543	857 590	814 771
M. Jean Burelle	1 752 541	1 629 543	371 731	355 460
M. Jean-Michel Szczerba	0	0	0	0

Jetons de présence

Versés par la Compagnie Plastic Omnium

L'Assemblée Générale du 25 avril 2013 a alloué au Conseil d'Administration une enveloppe à titre de jetons de présence d'un montant de 300 000 euros jusqu'à décision contraire.

Membres du conseil	Jetons de présence versés en 2012	Jetons de présence versés en 2013
M. Laurent Burelle	25 028	30 892
M. Paul Henry Lemarié	19 428	23 892
M. Jean Burelle	19 428	23 892
M. Jean-Michel Szczerba	14 571	23 892
Mme Éliane Lemarié	19 428	23 892
M. Jean-Pierre Ergas	23 328	23 013
M. Thierry de la Tour d'Artaise	14 571	NA
M. Jérôme Gallot	25 728	30 192
M. Francis Gavois	6 157	NA
M. Vincent Labruyère	23 328	27 792
M. Alain Mérieux	4 857	15 000
M. Bernd Gottschalk	18 128	19 113
Mme Anne-Marie Couderc	19 428	23 892
Mme Anne Asensio	14 571	15 635
Total	247 979	281 097

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 26 février 2013, a fixé la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;
- Président du Comité des Comptes : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre du Comité des Comptes : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les Administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

Versés par la Compagnie Plastic Omnium, par d'autres sociétés contrôlées et par Burelle SA

Mandataire social	Jetons de présence versés en 2012	Jetons de présence versés en 2013
M. Laurent Burelle	135 353	243 169
M. Paul Henry Lemarié	73 753	80 169
M. Jean Burelle	110 153	117 253
M. Jean-Michel Szczerba	24 571	101 892
Total	343 830	542 483

Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	180 000	497 400	16,16 €	Du 07.08.2017 au 06.08.2020
M. Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	60 000	165 800	16,16 €	Du 07.08.2017 au 06.08.2020
M. Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	120 000	331 600	16,16 €	Du 07.08.2017 au 06.08.2020

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF :

- l'exercice de ces options d'achat d'actions est soumis à deux conditions de performance liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options (2013-2017) :
 - du cours de l'action par rapport au SBF 120,
 - de la marge opérationnelle par rapport aux principaux concurrents ;
- 10 % des actions issues des levées d'options doivent rester inscrites au nominatif jusqu'à la fin du mandat social.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Plan 2007	NA	NA
	Plan 2008	NA	NA
M. Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	NA	NA
	Plan 2008	210 000	2,94 €
M. Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	270 000	4,37 €
	Plan 2008	300	2,94 €
		349 100	2,94 €

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	–	–	–	–	–
M. Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	–	–	–	–	–
M. Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	–	–	–	–	–

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
M. Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	–	–	–
M. Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	–	–	–
M. Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	–	–	–

Contrats de travail, régimes de retraite complémentaire et indemnités

Conformément aux recommandations de l'AFEP-MEDEF, les contrats de travail des mandataires sociaux ont été suspendus.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé, au cours de l'année 2003, la mise en place d'un plan de retraite complémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium. Celui-ci assure à ces salariés une rente de retraite égale à 1 % de la moyenne de leur rémunération au cours des cinq années précédant leur départ en retraite par année d'ancienneté, sous condition d'une ancienneté minimale de sept années au sein du Groupe et plafonnée à 10 %, alors même que le code AFEP-

MEDEF recommande un maximum de 45 % du revenu de référence. Par ailleurs, ce plafond a également été plafonné à huit fois celui de la Sécurité sociale. Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux. La quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de 1 826 379 euros en 2013. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

Il n'existe aucune indemnité susceptible d'être due aux mandataires sociaux à raison de la cessation ou du changement de leur fonction, ni au titre d'une clause de non-concurrence.

— 2.3 — Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Jean-Luc Barlet

Gilles Rabier

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

03

— 3.1 — Enjeux

Le développement durable est ancré dans la stratégie du groupe Plastic Omnium, qui exerce ses activités avec la volonté de concilier croissance, accompagnement des équipes, exigences environnementales et plus largement, les principes édictés par le pacte mondial de l'ONU.

Outre la contribution des produits développés par le Groupe à l'allègement du véhicule, la réduction des émissions polluantes et des déchets, Plastic Omnium a pour objectif de favoriser l'écoconception et de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement ainsi que ses consommations d'énergie.

Le Groupe place également le management de la sécurité au cœur de ses priorités et sa démarche HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) est pleinement intégrée à la stratégie et au management.

Enfin, alors que le groupe Plastic Omnium renforce ses activités à l'international et diversifie ses métiers, attirer les talents et renforcer le « PO Way » sont deux priorités pour préparer l'avenir.

La Compagnie Plastic Omnium, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, est une holding qui n'a ni activité industrielle, ni personnel.

Les informations Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) et Sociales indiquées ci-dessous correspondent au même périmètre que celui de la consolidation financière, avec les mêmes règles d'intégration des filiales (pour les informations environnementales, la limite d'une participation $\geq 50\%$ est prise en compte et la société HBPO, intégrée en proportionnelle à 33,33 %, n'y figure pas).

Elles sont collectées séparément par la Direction HSE et par la Direction des Ressources Humaines auprès de chacun des sites, et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central.

En l'absence de référentiel public reconnu pertinent pour ses activités, le Groupe a formalisé, au sein d'un protocole, les procédures et les définitions sous-tendant son reporting.

—
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
DONNÉES DANS LE CADRE DES ARTICLES L.225-102-1
ET L.225-105-1 DU CODE DE COMMERCE.

— 3.2 — Informations HSE

Le périmètre de reporting des données environnementales est constitué de l'ensemble des sites industriels du Groupe et de l'immeuble du siège de Levallois. Seul un point service de Plastic Omnium Environnement (POE) est intégré, l'impact environnemental des autres points service étant jugé non significatif. Les consommations d'eau et d'énergies des Sites Avancés Fournisseurs (SAF) gérés par Plastic Omnium Auto Exterior (POAE) et Plastic Omnium Auto Inergy (POAI) sont également prises en compte, de même que les émissions de CO₂ qui en découlent.

Le périmètre de reporting des données sécurité englobe l'ensemble des entités du Groupe, y compris les sites non industriels.

Par rapport à 2012, le périmètre de reporting 2013 intègre désormais six nouveaux sites industriels : deux usines supplémentaires de Plastic Omnium Auto Exterior en Chine, et quatre usines Plastic Omnium Auto Inergy en Russie, aux États-Unis, au Mexique et au Brésil.

En revanche, deux sites européens de Plastic Omnium Auto Exterior et un site nord-américain de Plastic Omnium Auto Inergy ont été cédés.

Les données environnementales collectées couvrent les 11 premiers mois de l'année 2013 (de janvier à novembre) puis ont été extrapolées sur 12 mois.

Les données sécurité couvrent les 12 mois de l'année 2013.

Trois indicateurs n'ont pas été retenus car jugés non pertinents aujourd'hui pour Plastic Omnium du fait de son activité :

- « utilisation des sols »,
- « adaptation aux conséquences du changement climatique » et
- « mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ».

Néanmoins, ces exclusions sont réexaminées chaque année en fonction de l'évolution du contexte réglementaire, de notre implantation géographique et de nos « process ».

Le groupe Plastic Omnium poursuit la formalisation de son management environnemental initiée en 2001.

Le principe de management et de reporting retenu est celui de l'implication de tous les acteurs au travers du référentiel ISO 14001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité. La centralisation ne concerne que la stratégie générale et la consolidation des données brutes communiquées par les sites.

Les partenaires et les fournisseurs sont progressivement intégrés à la démarche globale.

La forte implication de la Direction Générale et le déploiement d'un management de l'Environnement et de la Sécurité depuis 2002 se sont traduits par une poursuite de l'amélioration de divers indicateurs durant l'année 2013 :

- ratios des consommations d'énergies rapportées au volume de matière transformée :
 - électricité : 1,697 kWh/kg de matière transformée en 2013, stable comparé à 1,694 kWh/kg en 2012,
 - gaz : 0,628 kWh/kg de matière transformée en 2013, contre 0,634 kWh/kg en 2012, soit - 0,9 %;
- de même, le ratio de la consommation d'eau rapportée au volume de matière transformée s'établit à 4,822 l/kg de matière transformée en 2013, contre 4,865 l/kg de matière transformée en 2012, soit - 0,9 %;
- cependant, le ratio des émissions de gaz à effet de serre rapportées au volume de matière transformée s'établit à 0,852 kg CO₂/kg de matière transformée en 2013, contre 0,797 kg CO₂/kg de matière transformée en 2012, soit + 6,9 %, en raison du mode de production de l'électricité dans les pays où le Groupe connaît une forte croissance;
- dans le domaine de la sécurité, on constate une amélioration sur un an de 4 % du Tf1 (Taux de Fréquence des Accidents de Travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus) à 3,89, contre 4,07 en 2012, et une amélioration de 9 % du Tf2 (Taux de Fréquence des Accidents de Travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus) à 7,70, contre 8,43 en 2012;

- concernant le Tg (Taux de Gravité, personnel intérimaire inclus), sa dégradation par rapport à 2012 – 0,24, contre 0,10 – s'explique par l'intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un de nos sites en Thaïlande en avril 2013.

Par ailleurs, le programme de certification ISO 14001 s'est poursuivi en 2013 ; il atteint à présent 85 sites certifiés sur 102, soit 83 % du périmètre de certification (contre 83 sites sur 95 à fin 2012).

Parallèlement, un programme de certification OHSAS 18001 a été initié fin 2005, et on dénombrait 76 sites certifiés sur 100 à fin décembre 2013, soit 76 % du périmètre de certification (contre 76 sites sur 92 à fin 2012).

La certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens du Groupe, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en décembre 2013 suite à un audit n'ayant détecté aucune non-conformité.

Données HSE

Impacts environnementaux

Consommations 2013 en eau, électricité, gaz et fuel

		2011	2012	2013
Eau en m ³ *	Consommation annuelle	2 550 046	2 262 108	2 276 964
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Électricité en kWh	Consommation annuelle	737 939 410	787 638 534	801 184 778
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Gaz en kWh	Consommation annuelle	278 430 074	294 847 159	296 419 656
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Fuel en m ³	Consommation annuelle	1 637	1 727	1 415
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %

* Sources d'approvisionnement en eau : sur 95 % des volumes consommés en 2013, 97 % proviennent d'eaux de ville et 3 % proviennent d'eaux souterraines. Par ailleurs, plus de 82 % de nos sites déclarent disposer d'un plan de réduction des consommations pour améliorer leur efficacité énergétique.

Consommations 2013 matières plastiques

Les matières plastiques constituent la principale matière première des trois Divisions du Groupe : Plastic Omnium Auto Exterior, Plastic Omnium Auto Inergy et Plastic Omnium Environnement.

En tonnes		2011	2012	2013
Plastiques vierges	Consommation annuelle	296 624	339 085	346 856
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Plastiques recyclés	Consommation annuelle	58 076	52 294	47 885
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Plastiques biosourcés	Consommation annuelle	112	2 783	467
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Total plastiques (en tonnes)	Consommation annuelle	354 812	394 162	395 208
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %

Mesures prises pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des matières plastiques

Le groupe Plastic Omnium promeut l'utilisation de matériaux recyclés et biosourcés :

- consommation de matières plastiques recyclées en 2013 : 47 885 tonnes ;
- consommation de matières plastiques biosourcées en 2013 : 467 tonnes ;
- par ailleurs, Plastic Recycling, filiale à 50/50 de Plastic Omnium et Derichebourg, a recyclé par régénération 4 576 tonnes de matières plastiques.

Consommations 2013 peintures et solvants

Les peintures et solvants sont majoritairement utilisés par la Division Plastic Omnium Auto Exterior sur les pièces et modules de carrosserie.

En tonnes		2011	2012	2013
Peintures	Consommation annuelle	8 247	8 173	7 892
	<i>Part de CA couvert</i>	99,53 %	100 %	100 %
Solvants	Consommation annuelle	5 957	5 211	6 526
	<i>Part de CA couvert</i>	99,53 %	100 %	100 %
Solvants + peintures		14 204	13 384	14 418
		<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %

Consommations 2013 Autres matières premières : bois, acier et aluminium

Ces matières premières sont majoritairement utilisées par la Division Plastic Omnium Environnement.

En tonnes		2011	2012	2013
Bois	Consommation annuelle	89	74	93
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Acier	Consommation annuelle	59 322	57 064	61 735
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %
Aluminium	Consommation annuelle	921	260	790
	<i>Part de CA couvert</i>	100 %	100 %	100 %

Rejets atmosphériques 2013

COV (composés organiques volatils)

En tonnes		2011	2012	2013
COV		1 684	1 482*	2 165
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %

* Les émissions de COV de 2012 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur 1 site.

Les émissions de COV sont majoritairement issues des activités de peinture de Plastic Omnium Auto Exterior.

La plupart de nos chaînes peinture sont équipées de systèmes de destruction des COV.

GES (gaz à effet de serre)

En tonnes équivalent CO ₂		2011	2012	2013
CO ₂ *		342 920	368 575	400 296
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		100 %	100 %	100 %
N ₂ O		–	812**	1 396
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %
CH ₄		–	4**	19
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %
HFC		–	1 247	601
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %
PFC		–	0	0
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %
SF ₆		–	0	0
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %
Total GES (en tonnes équivalent CO₂)		–	370 638**	402 313
<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>		–	100 %	100 %

* Ces chiffres correspondent aux émissions de CO₂ issues des énergies consommées par les sites industriels.
Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, données 2012.

** Les émissions de N₂O, de CH₄ et le total des GES de 2012 ont été corrigés suite à l'identification de données erronées sur 2 sites.

Plus de 79 % de nos sites déclarent avoir mis en place des mesures de prévention, de réduction et/ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

Exemples :

- Air : systèmes de destruction des COV, utilisation de peintures hydrosolubles... ;
- Eau : utilisation de circuits fermés, traitement des boues de peinture... ;
- Sol : zones de rétention pour stockage liquides (peintures, solvants, huiles...), études préalables « phase 1 » et « phase 2 » lors d'acquisitions.

Déchets 2013

En tonnes		2011	2012	2013
Déchets recyclés	Rejets annuels	33 996	40 387*	42 313
	Part de CA couvert	98,98 %	100 %	100 %
Déchets valorisés	Rejets annuels	7 638	9 165	10 195
	Part de CA couvert	98,98 %	100 %	100 %
Déchets ultimes	Rejets annuels	11 313	7 735	10 405
	Part de CA couvert	98,98 %	100 %	100 %
Total déchets	Rejets annuels	52 948	57 287*	62 913
	Part de CA couvert	100 %	100 %	100 %

*Les déchets recyclés et le total déchets de 2012 ont été corrigés suite à l'identification de données erronées sur 1 site.

- Coût global du traitement des déchets : 4,1 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Recette générée grâce à la vente par les sites des déchets à recycler : 6,8 millions d'euros (100 % du CA couvert).

Nuisances sonores et olfactives

- Plusieurs initiatives d'actions préventives et correctives ont été mises en œuvre pour réduire l'exposition de nos salariés aux bruits et aux odeurs.
- Cartographie des niveaux d'exposition sonore sur tous nos sites.
- Port obligatoire des protections auditives individuelles (bouchons d'oreilles) au-dessus des seuils réglementaires.
- À titre d'exemples :
 - étude acoustique réalisée par un organisme agréé chez Plastic Omnium Auto Inergy ;
 - études sur l'air ambiant (fumées et poussières) effectuées par des cabinets spécialisés dans les 3 Divisions du Groupe.

Pénibilité

100 % des postes de travail du site de Plastic Omnium Auto Inergy à Compiègne ont été évalués selon une méthode de cotation de pénibilité.

Certifications

Le périmètre de certification est constitué de l'ensemble des sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus par la Compagnie Plastic Omnium.

Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

ISO 14001

85 sites sont désormais certifiés ISO 14001, ce qui représente 83 % du périmètre à certifier, soit 102 sites.

De manière récurrente, le groupe Plastic Omnium acquiert et/ou construit régulièrement de nouvelles usines. En conséquence, l'objectif de 93 % visé pour 2013 a été partiellement atteint. Ces nouveaux sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2014 est de 91 % (élargissement du périmètre de sites à certifier).

OHSAS 18001

76 sites sont à présent certifiés OHSAS 18001, ce qui représente 76 % du périmètre à certifier, soit 100 sites.

Pour les mêmes raisons que pour l'ISO 14001, l'objectif de 91 % visé pour 2013 n'a pu être atteint, mais tous les sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2014 est de 87 % (élargissement du périmètre de sites à certifier).

D'autre part, la certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens du Groupe, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en décembre 2013 suite à un audit qui n'a décelé aucune non-conformité.

Organisation

L'organisation Environnement et Sécurité initiée en 2001 repose sur :

- un Directeur Sécurité Groupe, chargé de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au Système de Management Sécurité ;
- un « réseau Environnement » et un « réseau Sécurité » constitués de correspondants dédiés dans chaque entité ;

- une intégration dans les objectifs individuels des performances Sécurité;
- un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe;
- trois Comités HSE Groupe par an, avec la participation du Comité de Direction Groupe.

Formation Sécurité & Environnement

- Information/sensibilisation : 50420 heures ont été dispensées en 2013, touchant 25942 participants (100 % du CA couvert).
- Formation : 80499 heures ont été dispensées en 2013, touchant 23477 participants (100 % du CA couvert).
- Le déploiement du programme de formation baptisé « Top Safety » lancé en 2005 et visant à développer durablement une culture de sécurité pour tendre vers le « zéro accident » s'est accéléré en 2013, avec 29 sessions de formation dispensées en Europe, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique du Sud et en Asie. 408 managers ont été formés en 2013, ce qui porte à 1431 le nombre de managers formés depuis le lancement du programme « Top Safety ». Par ailleurs, 1573 personnes ont été sensibilisées en 2013, ce qui porte à 12247 le nombre de personnes sensibilisées au programme « Top Safety » depuis 2005.

- Le plan HSE articulé autour de 5 piliers lancé par le Groupe en 2012, qui traduit la volonté du groupe Plastic Omnium de continuer à renforcer la sécurité des hommes et des biens et à minimiser les impacts de ses activités sur l'environnement, a vu son déploiement progresser de 9 % en 2013 (68 % de réalisation en 2013, contre 62 % en 2012).

Dépenses et investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité

- Recherche et Développement : 247 millions d'euros, soit 4,8 % du CA consolidé.
- Dépenses Environnement et Sécurité : 11,2 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Investissements industriels : 340 millions d'euros.
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 5,5 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Provision pour risque environnemental : 9,6 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Pas de produits transformés à base d'amiante.

À noter cependant que les variations de périmètres, d'assiette de répartition et de taux de réponse entre 2012 et 2013 ont une légère influence sur l'évolution des indicateurs.

Informations Santé et Sécurité

Maladies professionnelles

	2011	2012	2013
Nombre de maladies professionnelles déclarées	38	26	19
Nombre de maladies professionnelles reconnues	38	24	18

Maladies professionnelles reportées selon les sept catégories de maladies recensées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Indicateurs sécurité (personnel intérimaire inclus)

	2011	2012	2013
Nombre de premiers soins	1 984	1 980	1 854
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	197	185**	170
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	180	173**	174
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	10 654*	4 371**	10 644***

* Intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Roumanie en septembre 2011.

** Suppression d'un accident avec arrêt et d'un accident sans arrêt de 2012 suite à notifications de refus de prise en charge par la CPAM intervenues en 2013.

***Intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Taux de fréquence et taux de gravité (personnel intérimaire inclus)

	2011	2012	2013
Tf1 : taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	4,84	4,07**	3,89
Tf2 : taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	10,13	8,43**	7,70
Tg : taux de gravité des accidents du travail en nombre de jours perdus <i>pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées</i>	0,29*	0,10	0,24***

* Intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Roumanie en septembre 2011.

** Suppression d'un accident avec arrêt et d'un accident sans arrêt de 2012 suite à notifications de refus de prise en charge par la CPAM intervenues en 2013.

***Intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Taux de fréquence et taux de gravité (hors personnel intérimaire)

	2011	2012	2013
Tf1 : taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	4,32	3,83*	3,93
Tf2 : taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt <i>en nombre d'accidents par million d'heures travaillées</i>	9,39	8,43*	8,03
Tg : taux de gravité des accidents du travail en nombre de jours perdus <i>pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées</i>	0,14	0,12	0,29**

* Suppression d'un accident avec arrêt et d'un accident sans arrêt de 2012 suite à notifications de refus de prise en charge par la CPAM intervenues en 2013.

** Intégration de 6000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande en avril 2013.

Ces chiffres traduisent directement le résultat des actions entreprises depuis 11 ans pour améliorer la sécurité au travail.

Accords en matière de santé et sécurité au travail

18 accords en matière de santé et de sécurité au travail s'appliquaient en 2013.

En France, les accords pénibilité ont notamment mis l'accent sur l'ergonomie au travail.

À titre d'exemple, sur le site de Plastic Omnium Auto Inergy à Compiègne, 100% des postes de travail ont été évalués selon une méthode de cotation de pénibilité.

— 3.3 — Informations sociales

Informations sociales

Le groupe Plastic Omnium s'attache à recruter les meilleurs collaborateurs dans toutes ses activités et à mettre en place des outils de gestion performants pour assurer leur fidélisation et leur épanouissement.

L'organisation fait une large place aux méthodes de gestion en groupe de projets dans les activités de développement et en unités autonomes de production sur les sites industriels.

Tout en veillant à maintenir une culture de groupe international, le groupe Plastic Omnium favorise le management local et la résolution

des problèmes au plus près du terrain. Le Groupe est respectueux des lois locales et recherche le consensus avec les partenaires sociaux, qui sont représentés à tous les niveaux de l'entreprise.

Le Groupe comprend, à fin 2013, 22067 personnes, dont 75% hors de France.

En France, au 31 décembre 2013, le Plan Épargne Groupe comprenait **1 137** adhérents détenant **2010013** actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,3% du capital social, achetées sur le marché boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2012	2013
Salaires et traitements	(556 275)	(576 133)
Charges sociales	(172 954)	(165 250)
Participation des salariés	(14 137)	(10 753)
Coût des engagements retraites et obligations similaires	51	(994)
Rémunération sur base d'actions	(1 220)	(2 060)
Autres charges de personnel	(22 284)	(23 485)
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(766 818)	(778 675)
Coût du personnel des intérimaires	(62 660)	(77 453)
Total des frais de personnel dont intérimaires	(829 478)	(856 128)

Autres données 2013

Périmètre

1) Les effectifs au 31 décembre

Les effectifs et leurs répartitions sont calculés sur le périmètre total de l'entreprise, joint-ventures incluses, selon le pourcentage de consolidation.

2) Les autres indicateurs

YFPO et HBPO sont exclus.

Mode de calcul des indicateurs

Les indicateurs ont été arrêtés au 31 décembre 2013 à l'exception des indicateurs suivants :

- les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes ; répartition ouvriers/employés/cadres ; salariés travaillant en équipe ou à temps partiel ; nombre de femmes cadres ; nombre de handicapés ;

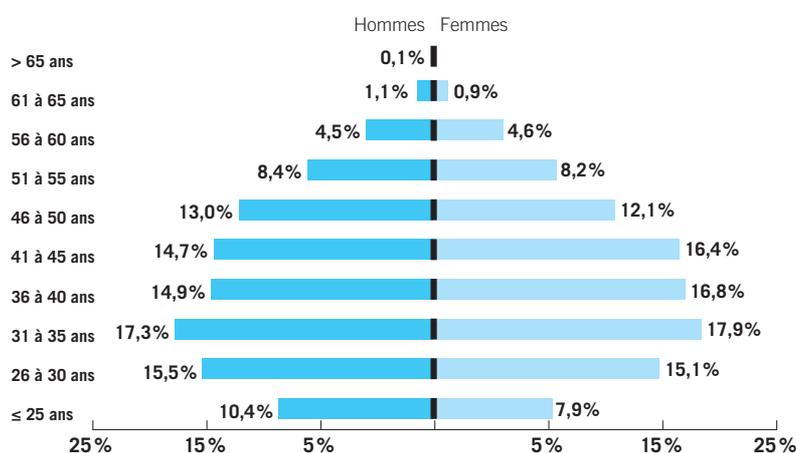
- les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : les heures de formation ; les factures des organismes de formation ; le nombre de stagiaires ;
- les indicateurs arrêtés au 30 novembre et considérés comme valables pour l'année entière : Temps de travail hebdomadaire ; comités ; autres commissions ; syndicats représentés ; accords d'entreprise ; accords en matière de santé et de sécurité au travail ; pourcentage de salariés couverts par une convention collective ;
- les indicateurs pour la répartition hommes/femmes et la répartition ouvriers/employés/cadres des effectifs de HBPO ont été répartis au prorata des informations réelles remontées sur le reste du périmètre valable pour l'année entière.

Les données non présentes pour 2011 et 2012 sont des nouvelles données mises en place en 2013.

Effectifs inscrits au 31 décembre

	2011	2012	2013
Effectifs inscrits	17 068	18 341	17 971
Contrats à durée indéterminée	14 984	16 143	16 500
Contrats à durée déterminée	2 084	2 198	1 471
Hommes	13 397	14 206	13 914
Femmes	3 671	4 135	4 057
Ouvriers	9 794	10 042	9 423
Employés, techniciens et agents de maîtrise	4 298	4 975	5 046
Cadres	2 976	3 324	3 502
Intérimaires en fin d'année	2 696	2 693	4 096
Effectifs totaux (inscrits + intérim)	19 764	21 034	22 067
Intérimaires moyens en équivalent temps plein	2 820	2 898	3 741

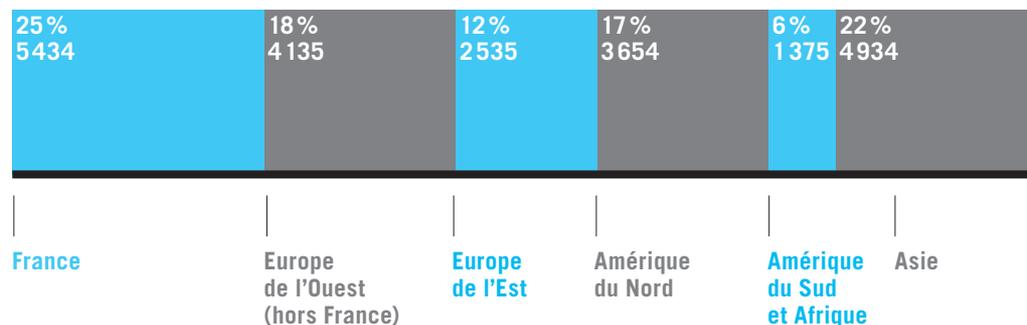
Répartition H/F de l'effectif inscrit – Pyramide des âges



Effectif par zone géographique

	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	4 652	40	4 692	742	5 434
Europe de l'Ouest (hors France)	3 151	223	3 374	761	4 135
Europe de l'Est	1 668	397	2 065	470	2 535
Amérique du Nord	2 428	701	3 129	525	3 654
Amérique du Sud et Afrique	1 244	25	1 269	106	1 375
Asie	3 357	85	3 442	1 492	4 934
Total	16 500	1 471	17 971	4 096	22 067

Effectif total



	2011	2012	2013
Nombre de salariés recrutés dans l'année			
Recrutements cadre	-	-	429
Recrutements non-cadre	-	-	2 711
Nombre de salariés licenciés dans l'année			
Licenciements économiques	66	87	388
Licenciements pour autre motif	436	473	744
Total des licenciements	502	560	1 132
Heures supplémentaires			
Temps de travail hebdomadaire	35 h à 48 h	35 h à 48 h	35 h à 48 h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	669	1 026	1 179
Nombre total de salariés travaillant en équipe			
Salariés travaillant en équipes	8 307	10 034	9 564
Dont salariés travaillant la nuit seulement	1 313	1 157	987
Dont salariés travaillant le week-end seulement	156	118	121
Salariés à temps partiel	337	366	338
Absentéisme dans l'année et motifs (en % heures travaillées)			
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,11 %	0,07 %	0,10 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,66 %	2,61 %	2,74 %
Taux d'absentéisme total	2,77 %	2,69 %	2,84 %

Égalité entre hommes et femmes

Le groupe Plastic Omnium s'est engagé par l'intermédiaire de son Code de Conduite et son adhésion au Pacte mondial de l'ONU (Global Compact) à ne procéder à aucune discrimination tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel du salarié. Chaque année, des analyses comparatives de rémunérations femmes/hommes sont menées dans les différents pays. En France, la Compagnie Plastic Omnium est partenaire d'une association dont l'objectif est de promouvoir les métiers d'ingénieures et techniciennes et de susciter des vocations.

	2011	2012	2013
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	515	649	654
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	102	149	95

Relations sociales

Depuis 1996, le Comité de Concertation Européen tient une réunion par an. Cette instance consultative comprend 31 membres salariés représentant huit pays.

	2011	2012	2013
Comités existants	162	156	157
Dont Comités d'entreprise			60
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	69	77	71
Syndicats représentés	32	32	30
Accords d'entreprise conclus dans l'année	139	114	147
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	-	-	57 %

Politique de lutte contre les discriminations

Le Code de Conduite du Groupe confirme son engagement à maintenir un environnement professionnel au sein duquel les collaborateurs sont traités avec respect et où ils ne subissent aucun harcèlement verbal ou physique, ni aucune discrimination à caractère notamment racial, religieux ou sexuel.

	2011	2012	2013
Nombre d'incidents de discrimination	-	-	0
Nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination	-	-	0

Formation

Le groupe Plastic Omnium s'est doté en 2013 d'un outil global de gestion de la formation avec pour objectif de renforcer l'acquisition et le développement de connaissances et/ou de compétences, de définir des parcours individuels de formation et de diversifier les voies d'apprentissage (e-learning, formation en présentiel, classes virtuelles, mixte learning). Des contenus e-learning ont été lancés fin 2013 concernant notamment le Code de Conduite et la politique HSE du Groupe.

	2011	2012	2013
Commissions de formation	-	-	29
Nombre de stagiaires	26 148	37 683	38 927
Nombre de stages/salarié/an	1,80	2,24	2,31
Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)	3 776	4 364	5 020
Total des heures de formation	313 615	392 892	455 223
Heures de formation par an et par salarié	21,54	23,41	27,06

Personnes handicapées

Le groupe Plastic Omnium mène une politique de non-discrimination à l'embauche. Le groupe Plastic Omnium pratique une politique de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Le groupe Plastic Omnium confie aux ateliers d'insertion de handicapés chaque fois que possible ses travaux de sous-traitance (restauration, reprographie...).

	2011	2012	2013
Nombre de handicapés	293	301	285
Postes de travail modifiés pour les handicapés	-	-	48
Nombre de handicapés recrutés dans l'année	-	-	5

Œuvres sociales (France uniquement)

	2011	2012	2013
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	1 574	1 608	1 517

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT

Le Groupe respecte dans tous les pays où il est implanté, dans sa politique de ressources humaines, les principes fondamentaux de la charte de l'OIT en matière de : liberté d'association et de droit de négociation collective, élimination de discriminations en matière d'emploi et de profession, élimination du travail forcé ou obligatoire ainsi qu'abolition du travail des enfants. La Compagnie Plastic Omnium a adhéré au Pacte mondial de l'ONU et renouvelle chaque année son engagement par une lettre signée du Président.

— 3.4 — Informations sociétales

Thématiques sociétales

Dès 2003, Le groupe Plastic Omnium s'est doté d'un corpus de règles fondamentales en matière d'éthique des affaires avec un Code de Conduite.

Ce document qui est distribué à tous les nouveaux salariés cadres du Groupe est disponible en sept langues et consultable sur l'Intranet du Groupe.

Régulièrement mis à jour, il a été complété en 2010 avec le Code de Conduite « Concurrence », sur les comportements et règles à respecter dans le domaine du droit de la concurrence.

En 2014, les Codes de Conduite feront l'objet d'une revue complète, en particulier pour tenir compte des nouvelles utilisations des médias sociaux.

En 2003, la Compagnie Plastic Omnium a adhéré aux principes édictés par le pacte mondial de l'ONU.

Par sa signature, la Compagnie Plastic Omnium réaffirme son engagement clair dans le respect des principes fondamentaux dans le domaine des droits de l'homme, des normes au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis 2010, les conditions générales d'achat définissant nos relations avec nos fournisseurs rappellent l'obligation de respecter les fondements et les règlements en matière de sécurité, de santé, de travail des mineurs, travail dissimulé et de respect des droits de l'homme.

De même, les fournisseurs s'engagent à respecter le règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals – Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) et affirment que leurs fournitures ne comportent aucune substance CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique).

Impact territorial, économique et social de l'activité du groupe Plastic Omnium en matière d'emploi et de développement régional

Le groupe Plastic Omnium est implanté dans 29 pays à travers le monde où il exerce une activité industrielle (pièces et modules de carrosserie et systèmes à carburant pour l'automobile, ainsi que des conteneurs à déchets destinés aux collectivités locales et aux entreprises). Plastic Omnium veille à être proche de ses clients, et particulièrement pour son pôle Automobile en favorisant une politique de production locale dans des usines de proximité. Plastic Omnium veille également à développer des fournisseurs capables de produire au plus près de ses usines.

Ainsi, le développement des marchés de Plastic Omnium à travers le monde s'accompagne d'un développement de l'emploi local et contribue au développement régional.

Impact territorial, économique et social de l'activité du groupe Plastic Omnium sur les populations riveraines ou locales

Le Code de Conduite du Groupe affirme l'engagement de Plastic Omnium à mener, partout où il opère, une politique active de limitation des impacts de son activité sur l'environnement. Cette politique s'appuie

sur un processus de certification ISO 14001 qui vise à garantir l'application des standards internationaux dans toutes les usines du Groupe. Au 31 décembre 2013, 85 sites sur les 102 sites constituant le périmètre de certification environnementale avaient obtenu cette certification.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité du groupe Plastic Omnium, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

• Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Le groupe Plastic Omnium agit localement en liaison avec le tissu associatif. À titre d'exemple en 2013, la Direction locale à Troy – Michigan/ États-Unis soutient l'organisation Focus: HOPE dans son programme d'aide alimentaire et de formation des personnes en difficulté.

À Sainte-Julie/France, les salariés se mobilisent pour récolter des fonds au profit de l'association caritative « Vivre aux éclats », qui intervient dans les hôpitaux auprès des enfants malades.

• Actions de partenariat ou de mécénat

Les filiales du Groupe mènent, en liaison avec les fonctions centrales, des actions ciblées de partenariat et de mécénat auprès de diverses associations et établissements liés au tissu social, éducatif et culturel local.

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Dans le pôle Automobile du Groupe, la position de fournisseur automobile de rang 1 confère au groupe Plastic Omnium une importante responsabilité envers les parties prenantes qui sont impliquées dans ses activités et tout particulièrement ses fournisseurs.

Le processus centralisé de sélection des fournisseurs et d'attribution des marchés passe par une analyse de différents critères. Parmi ces critères figurent naturellement des données économiques et opérationnelles, mais aussi des critères de risques tant financiers qu'environnementaux ou sociaux.

Par l'acceptation des conditions générales d'achat des sociétés du groupe Plastic Omnium, les fournisseurs s'engagent à respecter l'ensemble des lois et règlements, en particulier les dispositions relatives à la santé, la sécurité, l'environnement et au travail. Les fournisseurs s'engagent également à respecter le droit international, les standards et les réglementations applicables en matière de santé, de sécurité, de travail des mineurs, de travail illégal, forcé ou dissimulé, et de discrimination des droits de l'homme.

Des thématiques environnementales et sociales sont intégrées au référentiel appliqué par le Groupe pour les audits des fournisseurs réalisés préalablement à leur entrée au panel ainsi que lors des audits de suivi des fournisseurs déjà au panel : 103 audits fournisseurs ont ainsi été réalisés en 2013.

Le groupe Plastic Omnium réalise également chez ses fournisseurs des audits spécifiques à la sécurité : 86 audits ont ainsi été réalisés en 2013.

Enfin, le Groupe, qui exerce toute son influence auprès de ses fournisseurs afin qu'ils s'engagent dans une démarche de certification environnementale ISO 14001, a pu s'assurer en 2013 que 360 fournisseurs avaient déjà obtenu cette certification.

Loyauté des pratiques

- **Actions engagées pour prévenir la corruption**

Le Code de Conduite mis en œuvre par le Groupe intègre un certain nombre de dispositions permettant de prévenir et de lutter contre la corruption. Il intègre notamment les règles à respecter vis-à-vis des clients, des fournisseurs et des agents de l'administration en matière d'offres d'argent, de cadeaux et d'invitations.

Le Code de Conduite est remis à chaque nouveau salarié cadre. Il est également disponible en sept langues sur le site intranet du Groupe, et 879 personnes ont suivi une formation à ce Code en 2013 via un module e-learning déployé à partir du dernier trimestre 2013.

Le Code de Conduite fait partie du Référentiel de contrôle interne du Groupe, et sa connaissance et sa compréhension sont systématiquement vérifiées lors des missions d'audit interne.

Enfin, pour prévenir le risque de corruption dans les pratiques de ses fournisseurs, les sociétés du groupe Plastic Omnium ont intégré des clauses anti-corruption dans leurs conditions générales d'achat.

- **Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs**

L'allègement du véhicule demeure un des axes prioritaires du groupe Plastic Omnium en matière de recherche et d'innovation. Le Groupe contribue alors directement aux objectifs des constructeurs automobiles en matière de réduction des émissions de CO₂.

D'autre part, avec la solution SCR (*Selective Catalytic Reduction*) de Plastic Omnium Auto Inergy, le Groupe offre aux constructeurs une solution adaptée leur permettant de répondre aux nouvelles réglementations en matière de réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx).

Enfin, une partie significative des développements en cours du groupe Plastic Omnium dans les systèmes à carburant en Asie et en Russie concernent la substitution de réservoirs en métal par des réservoirs en matière plastique qui offrent pour les occupants du véhicule un niveau de sécurité accru qui n'est plus à démontrer.

- **Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme**

La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact, et le Code de Conduite du Groupe confirme son engagement à maintenir un environnement professionnel au sein duquel les collaborateurs sont traités avec respect et où ils ne subissent aucun harcèlement verbal ou physique, ni aucune discrimination à caractère notamment racial, religieux ou sexuel.

— 3.5 — Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion de la société Plastic Omnium

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau du commissaire aux comptes de la société Plastic Omnium, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément au protocole utilisé par la société (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande auprès de la Direction HSE et de la Direction Ressources Humaines.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nous avons fait intervenir au cours des différentes phases de nos travaux au total 6 personnes entre mi-octobre 2013 et mi-février 2014. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽¹⁾.

I – Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

(1) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans le chapitre 3 du rapport de gestion (en introduction du point 3.2 pour les informations HSE et en introduction du point 3.3 pour les informations sociales).

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

II – Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec 22 personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue des tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽²⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion, mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽³⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 11% des effectifs et entre 6 % et 18% des informations quantitatives environnementales et de sécurité.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons résultant de notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris-la Défense, le 27 février 2014

L'un des commissaires aux comptes, MAZARS

Emmanuelle Rigaudias
Associée responsable du Département RSE et Développement Durable

Jean-Luc Barlet
Associé

(2) Effectifs inscrits au 31 décembre ; Heures de formation ; Déchets recyclés et valorisés ; Consommation d'eau ; Consommation d'électricité ; Consommation de gaz ; Rejets de gaz à effet de serre (CO₂, N₂O, CH₄, HFC, PFC, SF₆) ; T1 ; T2 ; Nombre d'employés formés à Top Safety ; Nombre de personnes formées au Code de Conduite ; Nombre d'audits CSR fournisseurs.

(3) Sites de POAE Langres, POAE Ruitz, POAE Arevalo, POAE Lozorno, POAI Lozorno, POAI Anderson, POSU Langres & Bort les Orgues.

**RAPPORT
DE GESTION**

04

— 4.1 — Faits marquants 2013

Poursuite de l'implantation dans les zones à forte croissance

Résolument engagé dans le développement de ses capacités industrielles dans les zones de croissance de la production automobile et dans l'accompagnement mondial des constructeurs automobiles, le groupe Plastic Omnium poursuit son implantation dans ces zones.

Cinq nouvelles usines ont été mises en service en Chine en 2013, dont quatre concernent l'activité « Pièces extérieures de carrosserie » et une l'activité « Systèmes à carburant ». Deux nouvelles chaînes de peinture sont également en cours d'installation dans des usines existantes de pièces de carrosserie, l'une au Mexique, l'autre en Angleterre. Enfin, six nouvelles usines sont en construction, cinq en Chine et une en Russie.

À fin 2013, le Groupe compte 97 usines dans ses activités automobiles ; deux tiers d'entre elles se situent en zone de croissance. L'activité Environnement produit à partir de 13 usines en Europe.

Ces investissements entrent dans le cadre du programme d'investissements dans les zones de croissance de 1,2 milliard d'euros annoncé par le Groupe sur la période 2013-2016. En 2013, les investissements industriels et projets sont en hausse de 30 % à 338 millions d'euros.

Poursuite de l'investissement en recherche et développement

Le groupe Plastic Omnium a posé, le 6 juin 2013, la première pierre d' α -Alphatech, futur centre de recherche et développement international de son activité systèmes à carburant-réservoirs à essence. Le nouveau site entrera en activité fin 2014.

D'une superficie de 23000 m², α -Alphatech est implanté sur un site de huit hectares, propriété d'une filiale détenue à 100 % par la Compagnie Plastic Omnium, Inergy Automotive Systems France SAS. D'un investissement de 65 millions d'euros, il accueillera les 450 salariés actuellement répartis entre Venette (Oise), Laval (Mayenne) et les équipes du centre de Recherche et Développement de Bruxelles dédiées à la fonction électronique.

Par ailleurs, le Groupe a ouvert deux nouveaux centres de développement, l'un en Slovaquie, l'autre en Chine, pour les pièces extérieures de carrosserie. Ces deux centres, qui comprennent respectivement 110 et 300 personnes, ont pour objectif d'optimiser la performance des projets automobiles et réduire les coûts de développement par une plus forte proximité avec les clients.

Ces investissements illustrent les efforts du Groupe dans le domaine de l'allègement du véhicule et de la réduction des émissions.

Enrichissement et succès des offres innovantes

Le groupe Plastic Omnium a étoffé son offre d'allègement du véhicule et de réduction des émissions polluantes avec le lancement du premier hayon tout thermoplastique. Ce hayon pèse 3 kg de moins qu'un produit équivalent en acier, soit un gain de masse de 25 %. Il offre également plus de liberté de style et est entièrement recyclable.

Le hayon tout thermoplastique constitue une nouvelle avancée dans la gamme d'ouvrants arrière proposée par Plastic Omnium Auto Extérieur, qui comprend également des ouvrants en composite thermodurcissable et des hayons mixtes, composites thermodurcissable-thermoplastique. Le Groupe dispose ainsi d'une offre complète pour les constructeurs automobiles, en fonction de leurs besoins en termes de design et d'allègement.

Plastic Omnium Auto Exterior a produit en 2013 plus d'un million de hayons dans le monde et prévoit de doubler son chiffre d'affaires sur cette ligne de produit dans les cinq années à venir.

D'autre part, la production des premiers systèmes SCR – dépollution des oxydes d'azote pour véhicules diesel – a débuté en Amérique du Nord. Le principe du SCR repose sur l'injection d'une solution d'urée, l'AdBlue®, au niveau de l'échappement, depuis un réservoir supplémentaire. Finement vaporisée, l'AdBlue® réagit avec les oxydes d'azote pour former de l'azote et de l'eau. Développé depuis 2006 et actuellement en production en Europe, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂.

Plastic Omnium Auto Inergy, qui a produit et vendu 150000 réservoirs SCR en 2013, compte en vendre près de 2 millions en 2017.

Poursuite de la désintermédiation des financements du Groupe

Au cours du second semestre 2012, le Groupe s'est engagé dans la désintermédiation de sa dette, jusqu'alors exclusivement bancaire, avec l'émission d'un Schuldschein et d'un EuroPP pour un montant total de 370 millions d'euros sans covenants et sur une durée de six ans. Le Groupe a poursuivi cette politique en 2013 avec, le 21 mai 2013, le placement d'une émission obligataire inaugurale de 500 millions d'euros auprès d'investisseurs européens. Cette émission, sans covenant et sans rating, est d'une maturité de sept ans et offre un coupon de 2,875 %.

Son produit sera utilisé pour les besoins de financement généraux du Groupe dans le cadre de sa stratégie de croissance et viendra conforter la structure des financements du Groupe, en allongeant la maturité de sa dette et en diversifiant ses sources.

— 4.2 — Commentaires sur les comptes consolidés

Le chiffre d'affaires dépasse pour la première fois de l'histoire du Groupe les 5 milliards d'euros. Il s'élève à 5 124,5 millions d'euros, en croissance de 9,2% à périmètre et change constants par rapport à 2012. La croissance publiée ressort à 6,6% après 130 millions d'euros d'effets de change défavorables, dont 100 millions d'euros sur le second semestre.

Avec une présence industrielle mondiale dans 29 pays et au travers de 110 usines, le groupe Plastic Omnium a progressé sur toutes les zones géographiques en 2013. Le développement du Groupe continue d'être fort en Asie, en Amérique du Nord et du Sud, porté par le dynamisme de la production automobile et par les investissements industriels réalisés sur ces deux zones (neuf nouvelles usines en deux ans). En Europe, le groupe Plastic Omnium a enregistré une croissance particulièrement soutenue, notamment au second semestre, illustrant le bon positionnement du Groupe avec ses solutions innovantes de réduction de poids sur les lancements récents (Range Rover Sport, Skoda Superb, Nissan Qashqai, Renault Captur, Peugeot 2008 et 308...).

Fin 2013, le Groupe réalise 58% de son activité hors Europe de l'Ouest, contre 52% en 2011.

En millions d'euros et en % du CA Par zone géographique	Année		Variation	Variation à périmètre et change constants
	2012	2013		
France	742,5 15%	727,9 14%	- 2,0%	- 2,0%
Europe de l'Ouest (hors France)	1 274,1 27%	1 437,9 28%	+ 12,9%	+ 13,8%
Europe de l'Est	467,6 10%	511,4 10%	+ 9,4%	+ 9,1%
Amérique du Nord	1 312,5 27%	1 376,1 27%	+ 4,8%	+ 8,1%
Amérique du Sud, Afrique	246,2 5%	266,1 5%	+ 8,1%	+ 26,7%
Asie	763,3 16%	805,1 16%	+ 5,5%	+ 8,7%
Chiffre d'affaires consolidé	4 806,2 100%	5 124,5 100%	+ 6,6%	+ 9,2%

La progression de l'activité se répartit de la façon suivante par pôle d'activité :

En millions d'euros Par secteur d'activité	Année		Variation	Variation à change et périmètre constants
	2012	2013		
Plastic Omnium Automobile	4 343,0	4 655,2	+ 7,2%	+ 10,0%
Plastic Omnium Environnement	463,2	469,3	+ 1,3%	+ 1,9%
Chiffre d'affaires consolidé	4 806,2	5 124,5	+ 6,6%	+ 9,2%

En 2013, le chiffre d'affaires de **Plastic Omnium Automobile** s'élève à 4 655,2 millions d'euros, en progression de 7,2% et de 10% à taux de change et périmètre constants, soit une nouvelle croissance supérieure à celle de la production automobile mondiale. Celle-ci a crû de 3,5% en 2013 (+ 2,9 millions de véhicules supplémentaires) pour s'élever à 82,6 millions de véhicules. 107 nouveaux programmes automobiles ont été lancés par Plastic Omnium Automobile en 2013, dont 20% dans les offres innovantes de réduction de poids et des émissions et 40% dans les zones en croissance. Cinq nouvelles usines ont par ailleurs été mises en service en Chine, portant le dispositif industriel dans le pays à 19 usines.

En trois ans, grâce à une stratégie axée sur le leadership technologique et le renforcement du dispositif industriel dans les pays à forte crois-

sance, le chiffre d'affaires des activités automobiles a progressé de 1,5 milliard d'euros (+ 48%), entraînant une hausse des parts de marché : l'activité pièces de carrosserie est numéro 1 mondial avec 10% de parts de marché (8% en 2010) et l'activité systèmes à carburant numéro 1 mondial avec 22% de parts de marché (16% en 2010).

Le groupe General Motors reste le premier client du Groupe, représentant 15% du chiffre d'affaires automobile, devant le groupe Volkswagen-Porsche avec 15% et le groupe PSA Peugeot Citroën avec 14%. Les clients allemands sont les premiers contributeurs à l'activité automobile avec 30% du chiffre d'affaires, devant les clients américains (General Motors, Ford, Chrysler) à 27%. Les clients français contribuent à 22% de l'activité et les clients asiatiques à 16%.

Le chiffre d'affaires de **Plastic Omnium Environnement** progresse de 1,9 % à périmètre et taux de change constants. Dans un contexte économique toujours difficile en Europe, la Division a renforcé ses positions, avec des nouveaux contrats tels que l'agglomération Mulhouse Alsace et Nice Côte d'Azur Métropole (France), Budapest (Hongrie), Genève (Suisse) et Hambourg (Allemagne).

La marge brute consolidée s'établit à 780,7 millions d'euros, contre 687,5 millions d'euros en 2012. Elle représente 15,2 % du chiffre d'affaires, contre 14,3 % en 2012.

Les **frais de Recherche et Développement**, en valeur brute, s'élèvent à 249,3 millions d'euros. En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils représentent 2,4 % du chiffre d'affaires, contre 2,0 % en 2012; ils s'élèvent à 120,7 millions d'euros, contre 97,5 millions d'euros en 2012.

Les **frais commerciaux** ressortent à 61,4 millions d'euros, soit 1,2 % du chiffre d'affaires, contre 1,3 % en 2012.

Les **frais administratifs** progressent de 194,2 millions d'euros en 2012 à 204 millions d'euros en 2013, et représentent 4,0 % du chiffre d'affaires, comme en 2012.

La marge opérationnelle, avant amortissement des actifs incorporels acquis, s'élève à 394,6 millions d'euros, en croissance de 17,8 % par rapport à 2012.

Les activités automobiles ont poursuivi en 2013 leurs plans d'excellence industrielle, qui se traduisent par une nouvelle réduction des coûts de non-qualité et le lancement réussi de 107 nouveaux programmes. Elles ont également mis en œuvre des mesures spécifiques de baisse récurrente des coûts en France et en Europe, avec notamment la fermeture de deux usines en août 2013, l'une en Belgique, l'autre en Allemagne. L'ensemble de ces actions entraîne une forte amélioration de la marge opérationnelle qui s'élève à 370 millions d'euros (7,9 % du chiffre d'affaires), contre 316 millions d'euros en 2012 (7,3 % du chiffre d'affaires).

Le plan de restructuration et de réduction des frais de Plastic Omnium Environnement, déployé au cours du premier semestre 2013 et visant une économie de 15 millions d'euros en année pleine, a été entièrement exécuté. Son impact est déjà visible au second semestre 2013, avec une marge opérationnelle passant de 2,8 % du chiffre d'affaires au premier semestre à 7,6 % au second semestre.

Marge opérationnelle	2012	2013
En millions d'euros		
PLASTIC OMNIUM AUTOMOBILE	316,3	369,9
<i>en % du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>7,3 %</i>	<i>7,9 %</i>
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT	18,8	24,7
<i>en % du chiffre d'affaires du secteur</i>	<i>4,1 %</i>	<i>5,3 %</i>
Total	335,1	394,6
<i>en % du chiffre d'affaires total</i>	<i>7,0 %</i>	<i>7,7 %</i>

L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 18,7 millions d'euros en 2013.

Le montant net des **autres produits et charges opérationnels** s'élève à - 41,9 millions d'euros. Il comprend notamment 23 millions d'euros de coût des plans de restructuration dans l'Automobile et dans l'Environnement.

Les charges financières nettes s'élèvent à 57,7 millions d'euros, contre 45,2 millions d'euros en 2012. Elles représentent 1,1 % du chiffre d'affaires. Leur augmentation est liée à la mise en place des financements désintermédiés (obligation, EuroPP et Schuldschein) qui a augmenté le niveau d'endettement brut du Groupe.

Le Groupe enregistre en 2013 une **charge d'impôt** de 69,2 millions d'euros, contre 62,3 millions d'euros en 2012, soit un taux effectif d'impôt de 25 % (25,6 % en 2012).

Le résultat net s'établit à 208 millions d'euros, contre 181,5 millions d'euros pour l'année 2012. Il représente 4,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du Groupe par action s'élève à 1,32 euro contre 1,21 euro sur l'année 2012.

Trésorerie et capitaux

L'EBITDA (*marge opérationnelle avant dotations aux amortissements et provisions d'exploitation*) s'élève à 596 millions d'euros (11,6 % du chiffre d'affaires), en progression de 18 % et la capacité d'autofinancement ressort à 537 millions d'euros (10,5 % du chiffre d'affaires, + 13 %).

Comme annoncé, l'année 2013 a vu une accélération des investissements, qui s'élèvent à 338 millions d'euros soit 6,6 % du chiffre d'affaires. Ils comprennent notamment la construction ou la mise en service de onze nouvelles usines (dix en Chine et une en Russie), le début de la construction du centre de R&D de Compiègne pour les systèmes à carburant ainsi que celui de l'ensemble immobilier de Lyon.

En tenant compte de ces investissements en hausse de 30 %, du décaissement de 26 millions d'euros de coûts de restructuration et d'une nouvelle réduction du besoin en fonds de roulement de 28 millions d'euros, **le cash-flow libre** (*cash-flow diminué des investissements corporels et incorporels nets des cessions, des impôts et intérêts financiers nets décaissés +/- variation du besoin en fonds de roulement*) atteint 112 millions d'euros, soit 2,2 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe a distribué un dividende et investi dans ses propres actions pour un montant global de 57 millions d'euros en 2013. Il a également procédé à des opérations de croissance externe et a été impacté par le change pour un montant global de 20 millions d'euros.

Au total, l'endettement net du Groupe est réduit de 35 millions d'euros à 355 millions d'euros. Il représente 38 % des fonds propres (47 % fin 2012) et 0,6 fois l'EBITDA.

— 4.3 — Commentaires sur les comptes sociaux

Évolution du bilan

Les principales évolutions sont les suivantes :

Dans un souci de simplification de l'organisation de la détention de ses participations, la Compagnie Plastic Omnium a procédé à la dissolution sans liquidation de sa filiale à 100 %, Plastic Omnium Auto SAS, permettant ainsi la détention directe des participations de cette dernière et à l'apport de 100 % des titres Plastic Omnium Composites Holding SAS à Plastic Omnium Auto Exteriors SAS, détenue à 100 % par la Compagnie Plastic Omnium. Cet apport a été suivi d'une dissolution sans liquidation de Plastic Omnium Composites Holding SAS.

La diversification des sources de financement initiée par la Compagnie Plastic Omnium en 2012 s'est poursuivie avec l'émission d'un nouvel emprunt obligataire de 500 millions d'euros le 21 mai 2013.

Au 31 décembre 2013, la structure financière de Compagnie Plastic Omnium présente une trésorerie nette positive de 109,4 millions d'euros à comparer à une trésorerie nette positive de 73,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- la remontée de dividendes de filiales pour 180,3 millions d'euros ;
- la reprise de la dette financière nette de Plastic Omnium Auto, soit 42 millions d'euros, dans le cadre de la transmission universelle de patrimoine ;
- le versement d'un dividende de 37,3 millions d'euros ;
- les travaux immobiliers à hauteur de 25,8 millions d'euros liés à la construction en cours d'un immeuble de bureaux à Lyon ;
- le versement au capital de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd pour 10 millions d'euros ;
- le rachat d'actions propres, classées en titres immobilisés, pour 11 millions d'euros.

Pour des raisons de confidentialité, Compagnie Plastic Omnium ne publie pas toutes les informations fournies dans le tableau des filiales et participations.

Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de la Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 27,6 millions d'euros en 2013, contre 24,6 millions d'euros en 2012. Ces produits consistent essentiellement en :

- redevances de marques facturées aux filiales pour 22,5 millions d'euros ;
- refabrications à différentes filiales du Groupe de frais engagés pour leur compte, pour 1,5 million d'euros et de loyers pour 0,8 million d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort en déficit à hauteur de 3,2 millions d'euros en 2013 à comparer à un déficit de 0,5 million d'euros en 2012, en raison de l'augmentation des frais et commissions bancaires.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium présente un profit de 221,9 millions d'euros, contre 243,8 millions d'euros en 2012. Cette variation du résultat financier découle principalement des éléments suivants :

- des dividendes reçus des filiales de 180,3 millions d'euros, contre 240,7 millions d'euros en 2012 ;
- un boni de confusion de 49,7 millions d'euros résultant de la transmission universelle de patrimoine de Plastic Omnium Auto à la Compagnie Plastic Omnium ;
- des charges nettes d'intérêts financiers de 8,6 millions d'euros en 2013, contre un produit net de 1,2 million d'euros en 2012.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 5,4 millions d'euros, lié au dénouement d'instruments de couverture de taux, le résultat avant impôt ressort positif à 213,3 millions d'euros, contre 249,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2012.

L'impôt sur les bénéfices se traduit en 2013 par un produit fiscal de 9,2 millions d'euros, contre 2,9 millions d'euros en 2012.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2013 se traduit par un bénéfice net de 222,5 millions d'euros à comparer à un bénéfice net de 252,6 millions d'euros au titre de 2012.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2013, par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

— 4.4 — Perspectives et événements postérieurs à la clôture

Le marché automobile mondial est attendu en croissance moyenne de 4 % par an entre 2013 et 2017, notamment grâce au développement de la production en Chine. Le groupe Plastic Omnium est, de plus, porté par les réductions d'émissions polluantes imposées par les législations et favorables aux offres innovantes d'allègement et de dépollution. Dans ce contexte, le Groupe confirme l'accélération de ses investissements, en capacités industrielles et en Recherche et Développement sur la période 2014-2017 et réalisera une croissance supérieure à la production automobile mondiale.

En 2014, la reprise attendue en Europe profitera à un tissu industriel rendu plus efficient par les plans d'économies de 2013. Le taux d'utilisation des capacités industrielles restera fort en Amérique du Nord tandis que cinq nouvelles usines seront mises en service en Chine. Par ailleurs, la performance opérationnelle de l'activité Environnement sera en nette progression.

L'ensemble de ces éléments permettra une nouvelle amélioration des résultats en 2014.

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2013, n'est intervenu depuis la date de clôture.

**COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

05

— 5.1 — Bilan

Actif

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Écarts d'acquisition	3.1.2 – 3.4 – 5.1.1 – 5.1.2	334 442	335 525
Immobilisations incorporelles	3.1.2 – 3.4 – 5.1.2	342 604	350 245
Immobilisations corporelles	3.1.2 – 3.4 – 3.5 – 5.1.3	961 782	897 126
Immeubles de placement	3.1.2 – 3.4 – 5.1.4	42 053	15 200
Participations dans les entreprises associées	5.1.5	7 676	6 282
Actifs financiers disponibles à la vente * #	5.1.6	1 803	2 734
Autres actifs financiers *	5.1.7	58 750	60 518
Impôts différés actifs	5.1.11	71 723	74 871
Total actif non courant		1 820 833	1 742 501
Stocks	3.1.2 – 5.1.8	282 136	271 791
Créances de financement clients *	5.1.9 – 5.2.7.4	36 496	40 036
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 – 5.1.10.2 – 5.1.10.4 – 6.3	590 979	561 975
Autres créances	3.1.2 – 5.1.10.3 – 5.1.10.4	216 167	204 008
Autres créances financières *	5.1.9 – 5.2.7.4	2 856	1 777
Instruments financiers de couverture *	5.2.7.4 – 5.2.8	1 192	314
Trésorerie et équivalents de trésorerie *	5.1.12	549 120	328 089
Total actif courant		1 678 946	1 407 990
Actifs destinés à être cédés	2.6	–	1 210
Total actif		3 499 779	3 151 701

Capitaux propres et passifs

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Capital	5.2.1.1	9 299	8 782
Actions propres		(44 348)	(28 556)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		65 913	65 913
Réserves et écarts d'évaluation		668 270	555 615
Résultat de l'exercice		193 211	173 382
Capitaux propres Groupe		892 345	775 136
Participations ne donnant pas le contrôle		39 918	41 870
Total capitaux propres		932 263	817 006
Emprunts et dettes financières *	5.2.7.4	901 919	605 086
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 – 5.2.6	66 506	80 352
Provisions	5.2.5	17 668	12 218
Subventions publiques	5.2.4	11 883	13 195
Impôts différés passifs	5.1.11	54 177	55 915
Total passif non courant		1 052 153	766 766
Découverts bancaires *	5.1.12.2 – 5.2.7.4	6 216	6 864
Emprunts et dettes financières *	5.2.7.4	86 860	186 952
Autres dettes financières *	5.2.7.4	163	3 382
Instruments financiers de couverture *	5.2.7.4 – 5.2.8	9 980	20 420
Provisions	5.2.5	46 354	52 990
Subventions publiques	5.2.4	263	276
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 – 5.2.9.3	865 099	792 860
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2 – 5.2.9.3	500 428	504 185
Total passif courant		1 515 363	1 567 929
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	2.6	–	–
Total capitaux propres et passifs		3 499 779	3 151 701

* La dette financière nette s'élève à 355,2 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 389,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 (voir la note 5.2.7.4).

Dont respectivement 1 524 milliers d'euros et 2 148 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 correspondant à des fonds « FMEA 2 » (voir la note 5.1.6).

— 5.2 — Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	Exercice 2013	%	Exercice 2012	%
Produits des activités ordinaires	3.1.1 – 3.2	5 124 547	100,0 %	4 806 171	100,0 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(4 343 890)	– 84,8 %	(4 118 652)	– 85,7 %
Marge brute		780 657	15,2 %	687 519	14,3 %
Frais de recherche et développement nets	4.1 – 4.2	(120 683)	– 2,4 %	(97 514)	– 2,0 %
Frais commerciaux	4.2	(61 385)	– 1,2 %	(60 771)	– 1,3 %
Frais administratifs	4.2	(203 950)	– 4,0 %	(194 152)	– 4,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1	394 638	7,7 %	335 082	7,0 %
Amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1 – 4.4	(18 698)	– 0,4 %	(18 122)	– 0,4 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis*	3.1.1	375 940	7,3 %	316 960	6,6 %
Autres produits opérationnels	3.1.1 – 4.5	802	0,0 %	15 165	0,3 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 – 4.5	(42 749)	– 0,8 %	(43 358)	– 0,9 %
Charges de financement	3.1.1 – 4.6	(48 087)	– 0,9 %	(34 562)	– 0,7 %
Autres produits et charges financiers	3.1.1 – 4.6	(9 563)	– 0,2 %	(10 632)	– 0,2 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	3.1.1 – 4.7 – 5.1.5	882	0,0 %	243	–
Résultat des activités poursuivies avant IS et après quote-part des entreprises associées	3.1.1	277 226	5,4 %	243 816	5,1 %
Impôt sur le résultat	3.1.1 – 4.8	(69 222)	– 1,4 %	(62 313)	– 1,3 %
Résultat net	3.1.1	208 004	4,1 %	181 503	3,8 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4.9	14 793	0,3 %	8 121	0,2 %
Résultat net – part revenant au Groupe		193 211	3,8 %	173 382	3,6 %
Résultat net par action – part revenant au Groupe	4.10				
• De base (en euros)**		1,32		1,21 ^o	
• Dilué (en euros)***		1,28		1,19 ^o	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre d'actions formant le capital social, diminué du nombre moyen des titres d'autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte du nombre moyen des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

□ Voir le renvoi à la restructuration du capital social du Groupe dans la note sur le tableau de « Variation des capitaux propres ». La valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois le 10 septembre 2013, conduisant à la multiplication par trois du nombre d'actions composant le capital social. Pour être comparables avec les résultats par action de 2013, les résultats par action de 2012 ont été divisés par trois. Voir la note 4.10 « Résultat net par action et résultat net des opérations poursuivies par action ».

— 5.3 — État du résultat global

En milliers d'euros	2013			2012		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période – Part du Groupe	193 211	258 476	(65 265)	173 382	232 752	(59 370)
Éléments recyclables en résultat	(26 141)	(23 563)	(2 578)	(12 795)	(15 317)	2 522
Éléments recyclés sur la période	1 885	2 849	(964)	611	916	(305)
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	(44)	(44)	–	–	–	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture – Instruments de taux recyclés en résultat	1 929	2 893	(964)	611	916	(305)
Éléments recyclables ultérieurement	(28 026)	(26 412)	(1 614)	(13 405)	(16 233)	2 828
Mouvement de la réserve de conversion de la période	(31 148)	(31 148)	–	(7 526)	(7 526)	–
Instruments dérivés qualifiés de couverture	3 122	4 736	(1 614)	(5 879)	(8 707)	2 828
<i>Gains/pertes de la période – Instruments de taux</i>	<i>2 496</i>	<i>3 744</i>	<i>(1 248)</i>	<i>(5 673)</i>	<i>(8 397)</i>	<i>2 724</i>
<i>Gains/pertes de la période – Instruments de change</i>	<i>626</i>	<i>992</i>	<i>(366)</i>	<i>(207)</i>	<i>(310)</i>	<i>103</i>
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	8 630	12 781	(4 151)	(7 413)	(15 846)	8 433
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	8 630	12 781	(4 151)	(7 746)	(16 346)	8 600
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	–	–	–	333	500	(167)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	(17 511)	(10 782)	(6 729)	(20 208)	(31 163)	10 955
Résultat global – Part du Groupe	175 700	247 694	(71 994)	153 174	201 589	(48 415)
Résultat net de la période – Participations ne donnant pas le contrôle	14 793	18 751	(3 958)	8 121	11 064	(2 943)
Éléments recyclables en résultat	(4 473)	(4 473)	–	(128)	(128)	–
Éléments recyclés sur la période	1 433	1 433	–	–	–	–
Mouvement de la réserve de conversion – recyclé en résultat	1 433	1 433	–	–	–	–
Éléments recyclables ultérieurement	(5 906)	(5 906)	–	(128)	(128)	–
Mouvement de la réserve de conversion de la période	(5 906)	(5 906)	–	(128)	(128)	–
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	1 437	1 844	(407)	–	–	–
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	1 437	1 844	(407)	–	–	–
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	(3 036)	(2 629)	(407)	(128)	(128)	–
Résultat global – Participations ne donnant pas le contrôle	11 757	16 122	(4 365)	7 993	10 936	(2 943)
Résultat global total	187 457	263 816	(76 359)	161 167	212 525	(51 358)

— 5.4 — Variation des capitaux propres

En milliers d'euros En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Nombre d'ac- tions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves**	Écarts de conver- sion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres
								Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Capitaux propres au 31 décembre 2011	52 584	8 939	82 968	(44 403)	428 168**	7 661	164 695	648 028	76 600	724 628
Affectation du Résultat de décembre 2011					164 695		(164 695)	-		-
Résultat au 31 décembre 2012							173 382	173 382	8 121	181 503
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(12 156)	(8 052)	-	(20 208)	(128)	(20 336)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>					526	(8 052)		(7 526)	(128)	(7 654)
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>					(7 746)			(7 746)		(7 746)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – Taux</i>					(5 062)			(5 062)		(5 062)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – Change</i>					(207)			(207)		(207)
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>					333			333		333
Résultat global	-	-	-	-	152 539	(8 052)	8 687	153 174	7 993	161 167
Opérations sur actions propres	-	-	-	(1 366)	2 307			941		941
Diminution de capital par annulation d'actions propres	(925)	(157)	(17 055)	17 212	-			0		0
Impôt sur mouvements d'actions propres					(2 918)			(2 918)		(2 918)
Variation de périmètre***					9 776			9 776	(37 769)	(27 993)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium					(33 566)			(33 566)	-	(33 566)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe					-			-	(4 954)	(4 954)
Impact des plans d'options d'achat d'actions					1 220			1 220		1 220
Impôt différé sur les plans d'options d'achat d'actions					(1 519)			(1 519)		(1 519)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	51 659	8 782	65 913	(28 556)	556 007**	(391)	173 382	775 136	41 870	817 006
Affectation du résultat de décembre 2012					173 382		(173 382)	-		-
Résultat au 31 décembre 2013							193 211	193 211	14 793	208 004
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	13 637	(31 148)	-	(17 511)	(3 036)	(20 547)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>					(44)	(31 148)		(31 192)	(4 473)	(35 665)
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>					8 630			8 630	1 437	10 067
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – Taux</i>					4 425			4 425		4 425
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture – Change</i>					626			626		626
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>					-			-		-
Résultat global	-	-	-	-	187 019	(31 148)	19 829	175 700	11 757	187 457
Opérations sur actions propres	-	-	-	(15 159)				(15 159)		(15 159)
Restructuration du capital*	103 318	517		(633)	116			-		-
Variation de périmètre***					(10 516)	2 452		(8 064)	(8 641)	(16 705)
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium					(37 276)			(37 276)	-	(37 276)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe					(52)			(52)	(5 068)	(5 120)
Impact des plans d'options d'achat d'actions					2 060			2 060		2 060
Capitaux propres au 31 décembre 2013	154 977	9 299	65 913	(44 348)	697 358**	(29 087)	193 211	892 345	39 918	932 263

Le dividende par action distribué en 2013 par la société Compagnie Plastic Omnium sur les résultats de l'exercice 2012 est de 0,76 euro (équivalent à 0,25 euro suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013), contre 0,69 euro distribué en 2012 sur les résultats de l'exercice 2011.

* Par décision de l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013, la valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois (0,06 euros contre 0,17 euro) avec date d'effet au 10 septembre 2013.

** Voir la note 5.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

*** Voir la note 5.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre ».

— 5.5 — Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2013	2012
I – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net	3.1.1	208 004	181 503
Éléments sans incidences sur la trésorerie		329 070	292 601
<i>Résultat des entreprises associées</i>	4.7 – 5.1.5	(882)	(243)
<i>Charges relatives aux plans de stock-options</i>		2 060	1 220
<i>Autres éliminations</i>		1 008	(7 175)
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles</i>	3.1.3 – 5.1.3	126 047	122 009
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles</i>	3.1.3 – 5.1.2	81 657	73 831
<i>Perte de valeur sur écart d'acquisition</i>	1.16 – 4.5 – 5.1.1	–	10 000
<i>Écart d'acquisition négatif net</i>		–	(8 996)
<i>Variation des provisions</i>		2 707	(28 986)
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>	4.5#	4 458	38 223
<i>Subventions d'exploitation au compte de résultat</i>		(2 232)	(1 626)
<i>Charge d'impôt exigible et des impôts différés</i>	4.8	69 222	62 313
<i>Charge d'intérêts financiers</i>		45 026	32 031
Capacité d'autofinancement (A)*		537 074	474 104
Variation des stocks et en-cours nets		(22 199)	(13 288)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(38 725)	(133 155)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		89 073	184 208
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		160	24 192
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)		28 309	61 957
Impôts décaissés (C)		(76 731)	(75 673)
Intérêts payés		(44 587)	(34 278)
Intérêts perçus		6 378	2 897
Intérêts financiers nets décaissés (D)		(38 209)	(31 381)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)		450 443	429 007
II – Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 – 5.1.3	(259 654)	(213 994)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 – 5.1.2	(84 303)	(95 580)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.5#	9 044	21 311
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.5#	2 059	1 068
Variation nette des avances sur immobilisations – Fournisseurs d'immobilisations		(6 219)	25 801
Subventions d'investissement reçues		1 098	167
Flux d'investissements d'exploitation (E)		(337 974)	(261 227)
Excédent / déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E)**		112 469	167 780
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de contrôle, prises de participations dans les entreprises associées et investissements liés	5.1.13.1.a	(490)	(26 396)
Acquisitions des actifs financiers disponibles à la vente		–	(133)
Cession des titres de participations des sociétés intégrées	4.5# – 5.1.13.2.a	86	20 608
Impact des variations de périmètre – Trésorerie apportée par les entrantes		38	4 701
Impact des variations de périmètre – Trésorerie des sortantes		(6)	–
Flux d'investissements des opérations financières (F)		(372)	(1 220)
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)		(338 346)	(262 447)

En milliers d'euros	Notes	2013	2012
III – Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Vente/achat d'actions propres		(15 159)	941
Dividendes versés à Burelle SA [#]		(22 072)	(19 992)
Dividendes versés aux autres actionnaires ^{##}		(20 324)	(18 527)
Acquisitions d'intérêts minoritaires	5.1.13.1.b	(16 689)	(35 571)
Cessions d'intérêts minoritaires	4.5 [#] – 5.1.13.2.b	–	2 880
Augmentation des dettes financières		548 118	474 225
Remboursement des dettes financières		(349 042)	(406 287)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)		124 832	(2 331)
Incidence des variations des cours de change (I)		(15 251)	(3 205)
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + I)		221 679	161 024
Trésorerie de début de période	5.1.12.2	321 225	160 201
Trésorerie de fin de période	5.1.12.2	542 904	321 225

* La notion « d'excédent/de déficit de trésorerie lié aux opérations » est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

[#] L'intégralité du dividende à Burelle SA est versée par la Compagnie Plastic Omnium en 2013 et en 2012.

^{##} En 2013, le dividende aux autres actionnaires à hauteur de 15 257 milliers d'euros (contre 13 574 milliers d'euros en 2012) est versé par la Compagnie Plastic Omnium, portant le montant total du dividende ainsi versé à 37 277 milliers d'euros (contre 33 566 milliers d'euros en 2012). Se référer à la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium ».

— 5.6 — Annexes aux comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013 du groupe Plastic Omnium ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 février 2014 qui a également autorisé la publication des états financiers consolidés. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2014.

Présentation du Groupe

La société Compagnie Plastic Omnium, créée en 1947, est régie par le droit français. Les statuts fixent sa durée de vie jusqu'au 24 avril 2112 suite à la prorogation de la douzième résolution proposée à l'Assemblée Générale du 25 avril 2013. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 955 512 611 et le siège social se trouve au 19, avenue Jules Carteret, 69007 Lyon.

Les termes « Compagnie Plastic Omnium », « le Groupe » ou « le groupe Plastic Omnium » renvoient à l'ensemble économique regroupant la société Compagnie Plastic Omnium et ses filiales consolidées.

Le groupe Plastic Omnium est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (équipements divers : modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 90,8 % de son chiffre d'affaires et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires.

Les actions du groupe Plastic Omnium se négocient à la Bourse de Paris depuis 1965. Le Groupe est coté à la Bourse de Paris sur le marché Eurolist compartiment A depuis le 17 janvier 2013, aux indices SBF 120 et CAC Mid 60. L'actionnaire principal est Burelle SA qui détient le Groupe à hauteur de 56,09 % (59,35 % hors actions d'auto contrôle) au 31 décembre 2013.

L'unité de mesure dans les notes Annexes aux Comptes Consolidés est le millier d'euros, sauf précision contraire.

1 Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ces principes diffèrent des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2013, telles que publiées par l'IASB ; en effet, les normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11

« Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », IAS 28R « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » sont d'application obligatoire dans l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2014, alors qu'applicables dès le 1^{er} janvier 2013 selon l'IASB.

Les principes comptables qui ont servi de base à la préparation des états financiers au 31 décembre 2013 sont cohérents avec ceux retenus lors de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2012 à l'exception de ceux concernés par les normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Les amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel »

Les principales modifications introduites par cette norme révisée sont les suivantes :

- la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en « Autres Éléments du Résultat Global », ce qui supprime l'option « Corridor » prévue par la norme précédente ;
- la reconnaissance immédiate en résultat de l'intégralité du coût des services passés, ce qui supprime la possibilité offerte par la précédente norme de les amortir sur la durée résiduelle d'acquisition des droits. Désormais, l'ensemble des modifications de régime et nouveaux régimes est comptabilisé immédiatement en résultat de la période ;
- le rendement attendu des actifs de couverture est calculé au taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette actuarielle.

Comme mentionné dans les comptes consolidés 2012, l'impact de cette nouvelle norme n'est pas significatif, le Groupe comptabilisant déjà l'intégralité des écarts actuariels générés en « Autres Éléments du Résultat Global ». Par conséquent, les comptes consolidés 2012 n'ont pas été retraités, et les impacts ont été comptabilisés sur l'exercice 2013 (voir la note 5.2.5 « Provisions »).

IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »

La norme IFRS 13 précise les principes d'évaluation de la juste valeur en IFRS, sans toutefois en modifier le champ d'application. Elle indique notamment que l'évaluation des dérivés doit tenir compte du risque de défaut de la contrepartie (Credit valuation adjustment) et du risque de crédit propre de l'entité (Dedit valuation adjustment). L'application de ces dispositions n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Les informations complémentaires requises par IFRS 13 sur la juste valeur des actifs et passifs financiers sont présentées dans la note 6.7 « Informations complémentaires sur les actifs et passifs ».

Les normes, interprétations et amendements obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2014

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2013, en particulier les normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », IAS 28R « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » et amendements liés, applicables au 1^{er} janvier 2014.

La première application d'IFRS 11 « Partenariats » à compter du 1^{er} janvier 2014 a conduit le Groupe à revoir la nature du contrôle exercé sur ces participations au regard de la nouvelle définition du contrôle

introduite par la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », mais également à revoir la méthode de consolidation des partenariats qualifiés de coentreprises, la méthode de l'intégration proportionnelle utilisée jusqu'alors par le Groupe n'étant plus autorisée.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2014, les participations détenues avec des partenaires seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les informations sur la position du Groupe sont présentées en note 7.5 « Position du Groupe sur les nouvelles normes d'application obligatoire dès le 1^{er} janvier 2014 ».

1.2 Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Plastic Omnium a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la Direction Générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

- les impôts différés :
La reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Ceci conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs notamment dans le cadre des plans à moyen terme établis au sein du Groupe. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc. ;
- les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel :
Dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.22, 5.2.6 « Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel ») sur :
 - les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme,
 - les taux d'accroissement des coûts médicaux pour la zone U.S.,
 - les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires ;
- les tests de perte de valeur sur les actifs :
Des tests de perte de valeur sont réalisés en particulier sur les écarts d'acquisition et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

1.3 Principes de consolidation

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en substance sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle en intégrant la quote-part détenue des actifs, passifs et du compte de résultat. Les sociétés sous contrôle conjoint sont celles regroupées sous la dénomination de « coentreprises ».

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote dans une société. Le terme générique utilisé pour les sociétés sous influence notable est « Participations dans les entreprises associées ».

1.4 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part des capitaux propres, qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » prévoit que les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être, soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part d'écart d'acquisition), soit pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des opérations de capital lorsqu'elles n'entraînent pas de modification du contrôle. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

Ce traitement comptable est conforme à la norme IAS 27R « États financiers consolidés et annuels », applicable depuis le 1^{er} janvier 2010.

1.5 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

Le Groupe est géré selon deux secteurs opérationnels :

- « Automobile » qui regroupe les activités des pièces de carrosserie et des systèmes de stockage et d'alimentation en carburant, de la conception à la commercialisation en passant par la fabrication ;
- « Environnement » qui regroupe les activités à destination des collectivités locales, à savoir les activités de produits et services de précollecte et de gestion de déchets, et les activités de signalisation routière et autoroutière, « Signature ».

1.6 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R « Regroupements d'entreprises ». Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs et passifs identifiables évalués selon IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » est comptabilisé en écart d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges conformément à IFRS 3R « Regroupements d'entreprises ».

Les ajustements de juste valeur des actifs et passifs acquis sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

1.7 Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation des comptes du groupe Plastic Omnium est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères, établis en monnaie fonctionnelle⁽¹⁾, sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture ;
- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période ;
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les écarts d'acquisition dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

1.8 Conversion des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêté des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en autres produits et charges opération-

nels, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devises étrangères dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du groupe Plastic Omnium dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

1.9 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

Ventes de biens

Le produit des activités ordinaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

Prestations de services et réalisation d'outillage

Activité Automobile

La reconnaissance des revenus relatifs à la phase projet (heures de développement et réalisation d'outillage) des contrats automobiles est réalisée lorsque les critères d'IAS 18 sont satisfaits. L'obtention ou non d'un accord ferme du client sur le prix est un élément clé dans l'analyse réalisée par le Groupe.

Ainsi, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente de l'outillage, l'outillage est considéré vendu ; le produit des activités ordinaires résultant de l'outillage est alors reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts dès lors que le Groupe obtient également une validation technique du client, et au plus tard lors du démarrage en série du modèle.

De la même façon, le produit des activités ordinaires résultant du développement (heures de développement) est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts conformément à IAS 18.

En l'absence d'un tel accord (exemple : financement du client par une « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes), les critères ne sont pas satisfaits ; l'outillage et/ou les heures de développement sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles et/ou incorporelles du Groupe, puis amortis sur la durée des contrats, et les produits en provenance des clients à ce titre comptabilisés en produit des activités ordinaires tout au long de la vie série.

Activité Environnement

La majorité des contrats de location-maintenance relève de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats sauf dans le cas des contrats requalifiés en location-financement, pour lesquels une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

(1) La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique dans lequel une société opère ; généralement elle correspond à la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise.

1.10 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions normales de délai de paiement. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes de développements et outillages pour lesquelles le Groupe a signé un accord permettant aux clients un paiement étalé (exemple : prix pièces « rondelle » garanties contractuellement par les clients). Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an et portent intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en produit des activités ordinaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

Les créances cédées à des tiers selon IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation » et qui ne figurent donc pas au bilan, répondent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

1.11 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des écarts d'acquisition ;
- les écarts de conversion provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de prédémarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Ainsi, le Groupe présente depuis l'exercice 2010, une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces amortissements.

La marge opérationnelle avant prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe et est comparable à la marge opérationnelle présentée lors des exercices précédents.

1.12 Crédit d'impôt recherche

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de recherche et de développement nets », voir les notes 4.1 « Détail des frais de recherche et de développement » et 4.2 « Coûts des biens et services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs ».

1.13 Droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place le droit individuel à la formation (DIF) permettant à chaque salarié, quelle que soit sa qualification, de se constituer un capital formation qu'il utilisera à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Conformément à la disposition de la loi, chaque salarié dispose d'un nouveau droit lui permettant de capitaliser un minimum de 20 heures par année civile jusqu'au 30 avril 2012, et de 25 heures depuis, le total des droits étant plafonné à 120 heures.

À ce jour, le Groupe ne comptabilise aucune provision relative au droit individuel à la formation considérant que les dépenses liées procureront au Groupe des avantages futurs. Les dépenses engagées sont donc comptabilisées en charges de période.

1.14 Immobilisations incorporelles

1.14.1 Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement significatifs sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention, sa capacité financière et sa capacité technique à mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- la capacité à évaluer de manière fiable le coût de l'actif.

Frais de développement de l'activité Automobile

Les frais de développement engagés dans le cadre d'un projet faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement des coûts. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.9 « Produits des activités ordinaires ».

Les frais engagés dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules, payées par le client avant le démarrage de la production,

sont comptabilisés en stocks. Les produits relatifs à ces développements, sont comptabilisés en produits des activités ordinaires à hauteur des coûts aux dates d'acceptations techniques ou au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant ces dates sont inscrits en avances clients.

Les frais de développement payés dans le prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes ou sur leur paiement effectif, sont comptabilisés directement en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces frais immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne, trois ans.

Autres frais de recherche et de développement

Les autres frais de recherche et de développement constituent des charges de l'exercice.

1.14.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévue.

Il s'agit essentiellement des contrats clients « Plastic Omnium Auto Inergy » et « Ford Milan » acquis.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

1.15 Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production.

1.16 Écarts d'acquisition et tests de perte de valeur

Les écarts d'acquisition du groupe Plastic Omnium ne sont pas amortis, conformément aux normes IFRS, et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêt des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile » ;
- « Environnement » hors « Signature » ;
- « Signature ».

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs à présenter » que sont l'Automobile et l'Environnement (voir la note 1.5 « Information sectorielle »), l'information sur les écarts d'acquisition suit la même présentation. (Voir la note 5.1.1 « Écarts d'acquisition »).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les écarts d'acquisition), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum entre la

juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du Groupe, établis pour la période des trois ans à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon, est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Pour l'exercice 2013, les hypothèses suivantes ont été retenues pour nos secteurs d'activités :

- Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9,0 % après impôt sur les sociétés ;
- Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Ces hypothèses sont identiques à celles retenues pour l'exercice 2012.

Les hypothèses retenues pour la détermination des taux d'actualisation ont pris en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des écarts d'acquisition du Groupe au 31 décembre 2013. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests. Sur les trois UGT seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests. Par hypothèses non raisonnables, il faut comprendre un taux de croissance nul (pour « Signature ») ou négatif pour les autres UGT conjugué à un taux d'actualisation majoré de plus de deux points.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont évalués annuellement, à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

1.17 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût amorti.

Les bâtiments industriels et leurs terrains sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations encourus afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en termes de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif, sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location », sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement, concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non-renouvellement de production ou de fermeture de site.

1.18 Immeubles de placement

Les éléments dans la rubrique « Immeubles de placement » à l'actif du bilan du Groupe, n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs qui appartiennent au Groupe, peuvent correspondre à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (cette partie serait reclassée en exploitation) ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement et qui repassent en exploitation lorsque le Groupe décide de les garder pour son propre usage, sont comptabilisées selon IAS 16.31 sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Les ensembles immobiliers qui passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » vers la catégorie « Immeubles de placement » sont régis par IAS 16 « Immobilisations corporelles » jusqu'à la date du transfert. À cette date, tout écart entre la valeur dans les comptes et la juste valeur est comptabilisé comme une réévaluation conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles ». Ces ensembles immobiliers sont ensuite régis par IAS 40 « Immeubles de placement ».

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure auprès de l'expert que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif (niveau 2 de juste valeur).

1.19 Stocks et encours

1.19.1 Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

1.19.2 Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

1.20 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et les dettes financières sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

1.21 Provisions

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie probable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le Groupe. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant dans la mesure où elles présentent généralement un caractère court terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1.22 Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

1.22.1 Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles, les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

1.22.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement sur la zone U.S., la Suisse et la France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux, sur la zone U.S.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetées par application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein ;
- de mortalité ;
- de probabilité de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite ;
- de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes font l'objet à chaque exercice d'une évaluation actuarielle effectuée par des actuaires indépendants et leur valeur est réduite de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. Cette évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis calculées sur la base du taux d'actualisation utilisé pour valoriser les engagements sociaux.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres.

1.22.3 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Conformément à IAS 19.129, les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.23 Subventions publiques

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de recherche et de développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions, ou lorsque les programmes de recherche et de développement n'ont pas abouti.

1.24 Actions propres

Les actions auto-détenues par le groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1.25 Plans d'achat et de souscription d'actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordés aux salariés conformément à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

1.26 Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées parce qu'elles ne sont ni contrôlées (ni en contrôle exclusif ni en contrôle conjoint), ni sous influence notable et d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières. Leur présentation au bilan et leur évaluation sont définies dans les normes IAS 32 « Instruments financiers » et IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation ».

Ils sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à douze mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant les cas.

1.26.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il

existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.26.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur (différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs) donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

1.27 Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés négociables de gré à gré. En application de la norme IAS 39, ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments qualifiés en « couverture de flux de trésorerie » sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » (capitaux propres) pour les parties efficaces et en résultat financier pour les parties non efficaces.

Les variations de valeurs des dérivés non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

1.28 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes créditeurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

1.29 Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan, les éléments suivants :

- la valeur d'un actif détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupes d'actifs, activités et sociétés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur prix de vente estimé, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « autres charges opérationnelles » du Groupe.

Les actifs, le cas échéant activités et sociétés classés dans cette catégorie depuis une année, y sont maintenus seulement s'ils répondent aux critères exigés par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » pris distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats de cession des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

1.30 Impôts sur le résultat

En application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation à court terme est avérée.

2 Opérations de la période

2.1 Acquisition de la participation des minoritaires de la société chinoise « Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd »

Le Groupe a acquis le 29 janvier 2013, auprès de son partenaire Xietong, sa participation dans la société chinoise « Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd », avec transfert immédiat de propriété, portant la participation du Groupe à 100 %.

Cette société a été renommée « Plastic Omnium Composites (Jiangsu) Co. Ltd. »

Cette acquisition d'intérêts minoritaires est sans impact sur la méthode de consolidation de l'entité, cette dernière étant déjà contrôlée par le Groupe.

L'impact du rachat d'intérêts minoritaires sur les capitaux propres consolidés part du Groupe est de – 8 074 milliers d'euros.

2.2 Acquisition de la société « Pulidos de Juarez SA de CV »

Le Groupe avait acquis au Mexique le 5 juillet 2012 pour un montant de 94 milliers d'euros la société « Pulidos de Juarez SA de CV », une coquille vide comptabilisée en 2012 en titres non consolidés dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente ». Cette société est consolidée pour la première fois sur le second semestre 2013. L'opération a donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de 80 milliers d'euros (voir la note 5.1.1 « Écarts d'acquisition »). Cette nouvelle société est rattachée au Pôle Automobile. Elle a été renommée « Inergy Automotive Industrial SA de CV ».

2.3. Cession de la société « Inergy Vla Plastiran » au Moyen-Orient

La société « Inergy Vla Plastiran », au Moyen-Orient, rattachée au Pôle Automobile, a été cédée pour un euro symbolique. L'impact net au compte de résultat s'élève à une perte de 62 milliers d'euros.

2.4 Émission inaugurale d'un emprunt obligataire

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé le 21 mai 2013 le placement d'une émission obligataire de 500 millions d'euros auprès d'investisseurs européens. Cette émission obligataire a été réalisée sans covenant et sans rating.

Les caractéristiques de cet emprunt obligataire sont décrites dans la note 5.2.7.2 « Emprunts : placements privés, emprunts obligataires privés ».

2.5 Suivi des acquisitions de l'exercice 2012

- Accord de partenariat avec la société russe Detalstroykonstruktsiya dans le cadre de la création de la société « DSK Plastic Omnium BV » : l'écart d'acquisition sur la prise de contrôle a été corrigé de – 18 milliers d'euros (voir la note 5.1.1 « Écarts d'acquisition ») suite au remboursement au Groupe d'une partie du capital par le partenaire.
- Acquisition de la participation de 40 % du partenaire « Varroc Polymers Private Ltd » dans la joint-venture « Plastic Omnium Varroc Private Ltd » : aucun élément nouveau n'a été relevé sur 2013.

2.6 Actifs et passifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2013, le Groupe ne compte aucun actif dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ». La cession du site de « Blenheim » de la société « Inergy Automotive Systems Canada Inc » du Pôle Automobile (seul élément inscrit en « Actifs destinés à être cédés » au 31 décembre 2012) est effectivement intervenue le 29 janvier 2013 pour un montant de 1 650 milliers de dollars (équivalent à 1 242 milliers d'euros). La valeur comptable nette des actifs au moment de la cession est passée à 1 254 milliers d'euros. L'impact net de l'opération au compte de résultat s'élève à – 12 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012	
	Actifs et passifs destinés à être cédés	Actifs et passifs destinés à être cédés	
	Total	Total	« Blenheim »
Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements		1 210	1 210
Actifs destinés à être cédés	Néant	1 210	1 210
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés			
Actifs nets destinés à être cédés		1 210	1 210

3 Informations sectorielles

3.1 Informations par secteurs à présenter

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants propres à chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations inter-secteurs, ainsi que les montants non affectés par secteur (notamment l'activité des holdings) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers, les impôts, et les mises en équivalence sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

3.1.1 Compte de résultat par secteurs à présenter

En milliers d'euros	Exercice 2013				Exercice 2012			
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés*	Total consolidé	Automobile	Environnement	Éléments non affectés*	Total consolidé
Ventes externes au Groupe	4 655 735	469 462	(650)	5 124 547	4 344 393	463 919	(2 141)	4 806 171
Ventes entre secteurs d'activités	(504)	(146)	650	–	(1 434)	(707)	2 141	–
Produits des activités ordinaires	4 655 231	469 316	–	5 124 547	4 342 959	463 212	–	4 806 171
<i>% du total</i>	<i>90,8 %</i>	<i>9,2 %</i>		<i>100,0 %</i>	<i>90,4 %</i>	<i>9,6 %</i>		<i>100,0 %</i>
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	369 938	24 700	–	394 638	316 258	18 824	–	335 082
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>7,9 %</i>	<i>5,3 %</i>		<i>7,7 %</i>	<i>7,3 %</i>	<i>4,1 %</i>		<i>7,0 %</i>
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 698)	–	–	(18 698)	(18 122)	–	–	(18 122)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	351 240	24 700	–	375 940	298 136	18 824	–	316 960
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>7,5 %</i>	<i>5,3 %</i>		<i>7,3 %</i>	<i>6,9 %</i>	<i>4,1 %</i>		<i>6,6 %</i>
Autres produits opérationnels	773	29	–	802	13 643	1 522		15 165
Autres charges opérationnelles	(33 041)	(9 708)		(42 749)	(36 878)	(6 480)		(43 358)
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>– 0,6 %</i>	<i>– 1,9 %</i>		<i>– 0,8 %</i>	<i>– 0,5 %</i>	<i>– 1,1 %</i>		<i>0,6 %</i>
Charges nettes de financement				(48 087)				(34 562)
Autres produits et charges financiers				(9 563)				(10 632)
Quote-part de résultat des entreprises associées				882				243
Résultat des activités poursuivies avant IS				277 226				243 816
Impôt sur le résultat				(69 222)				(62 313)
Résultat net				208 004				181 503

* La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intragroupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.

3.1.2 Agrégats du bilan par secteurs à présenter

En milliers d'euros En valeurs nettes	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
31 décembre 2013				
Écarts d'acquisition	184 785	149 657	–	334 442
Immobilisations incorporelles	310 788	19 282	12 534	342 604
Immobilisations corporelles	839 087	74 318	48 377	961 782
Immeubles de placement	–	–	42 053	42 053
Stocks	231 644	50 492	–	282 136
Créances clients et comptes rattachés	518 837	68 994	3 148	590 979
Autres créances	185 558	9 657	20 952	216 167
Créances de financement clients* (C)	65 013	7 191	–	72 204
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(305 751)	13 330	318 319	25 898
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	–	–	1 524	1 524
Instruments financiers de couverture (E)	–	–	1 192	1 192
Trésorerie nette** (A)	196 571	10 638	335 695	542 904
Actifs sectoriels	2 226 532	403 559	783 794	3 413 885
Emprunts et dettes financières (B)	83 248	10 156	905 517	998 921
Passifs sectoriels	83 248	10 156	905 517	998 921
Endettement financier net sectoriel = (B – A – C – D – E – F)***	127 415	(21 003)	248 787	355 199
31 décembre 2012				
Écarts d'acquisition	185 377	147 188	2 960	335 525
Immobilisations incorporelles	318 553	19 738	11 954	350 245
Immobilisations corporelles	766 383	80 933	49 810	897 126
Immeubles de placement	–	–	15 200	15 200
Stocks	223 736	48 055	–	271 791
Créances clients et comptes rattachés	494 808	64 959	2 208	561 975
Autres créances	176 913	12 245	14 850	204 008
Créances de financement clients* (C)	70 554	8 289	–	78 843
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(275 371)	18 254	280 605	23 488
Actifs financiers disponibles à la vente – FMEA 2 (F)	–	–	2 148	2 148
Instruments financiers de couverture (E)	–	–	314	314
Trésorerie nette** (A)	207 333	12 047	101 845	321 225
Actifs sectoriels	2 168 286	411 708	481 894	3 061 888
Emprunts et dettes financières (B)	106 014	17 158	692 668	815 840
Passifs sectoriels	106 014	17 158	692 668	815 840
Endettement financier net sectoriel = (B – A – C – D – E – F)***	103 498	(21 432)	307 756	389 822

* Au 31 décembre 2013, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 35 708 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers » en non Courant, contre 38 807 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et d'un montant de 36 496 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en Courant, contre 40 036 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Voir également la note 5.2.7.4.

** Il s'agit de la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.12.1.

*** Voir la note 5.2.7.1 sur la notion « d'endettement financier dans le Groupe ».

3.1.3 Autres informations par secteurs à présenter

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
Exercice 2013				
Investissements incorporels	78 641	2 868	2 794	84 303
Investissements corporels (dont immeubles de placement)	219 236	11 585	28 833	259 654
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés*	(184 612)	(17 822)	(5 270)	(207 704)
Exercice 2012				
Investissements incorporels	90 105	2 911	2 564	95 580
Investissements corporels (dont immeubles de placement)	195 969	13 282	4 743	213 994
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés*	(172 716)	(19 289)	(3 835)	(195 840)

* Cette rubrique comprend les amortissements et les dépréciations des actifs corporels et incorporels y compris les amortissements des incorporels acquis (marques et contrats clients) dans le cadre de regroupements d'entreprises.

3.2 Informations par pays – Produits des activités ordinaires

Les informations données dans les tableaux suivants, correspondent aux produits des activités ordinaires réalisés par les filiales dans les zones géographiques ou les pays indiqués.

3.2.1 Produits des activités ordinaires par zones géographiques

En milliers d'euros	2013	%	2012	%
France	727 930	14,2 %	742 476	15,4 %
Amérique du Nord	1 376 136	26,9 %	1 312 529	27,3 %
Europe hors France	1 949 281	38,0 %	1 741 669	36,2 %
Amérique du Sud	219 408	4,3 %	198 356	4,1 %
Afrique	46 712	0,9 %	47 801	1,0 %
Asie	805 080	15,7 %	763 339	15,9 %
Total	5 124 547	100 %	4 806 171	100 %

3.2.2 Produits des activités ordinaires pour les dix premiers pays contributeurs

En milliers d'euros	2013	%	2012	%
États-Unis	957 548	18,7 %	896 628	18,6 %
France	727 930	14,2 %	742 476	15,5 %
Allemagne	607 718	11,9 %	529 026	11,0 %
Mexique	351 296	6,9 %	343 524	7,1 %
Espagne	351 292	6,9 %	305 180	6,3 %
Chine	349 370	6,8 %	286 504	6,0 %
Royaume-Uni	282 611	5,5 %	247 842	5,2 %
Slovaquie	231 390	4,5 %	243 921	5,1 %
Corée	179 256	3,5 %	169 532	3,5 %
Brésil	126 873	2,5 %	102 489	2,1 %
Autres	959 263	18,6 %	939 051	19,5 %
Total	5 124 547	100 %	4 806 171	100 %

3.3 Informations par constructeur Automobile – Produits des activités ordinaires « Automobile »

En milliers d'euros	2013		
	Montants	% par rapport aux constructeurs	% par rapport à l'automobile
Constructeurs automobile			
General Motors	762 377	25,1 %	16,4 %
Volkswagen – Porsche *	700 117	23,0 %	15,0 %
PSA Peugeot Citroën	637 021	21,0 %	13,7 %
Renault/Nissan	489 449	16,1 %	10,5 %
BMW	450 045	14,8 %	9,7 %
Total principaux constructeurs	3 039 010	100 %	65,3 %
Divers	1 616 221		34,7 %
Total Secteur Automobile	4 655 231		100 %

En milliers d'euros	2012		
	Montants	% par rapport aux constructeurs	% par rapport à l'automobile
Constructeurs automobile			
General Motors	755 227	26,0 %	17,4 %
Volkswagen – Porsche *	634 005	21,8 %	14,6 %
PSA Peugeot Citroën	598 638	20,6 %	13,8 %
Renault/Nissan	471 448	16,2 %	10,9 %
BMW	445 018	15,4 %	10,2 %
Total principaux constructeurs	2 904 336	100 %	66,9 %
Divers	1 438 623		33,1 %
Total Secteur Automobile	4 342 959		100 %

* Depuis le 31 décembre 2012, le Groupe présente dans son ensemble, les activités réalisées avec le constructeur « Volkswagen – Porsche ».

3.4 Actifs non courants par pays

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres*	Total
31 décembre 2013							
Écarts d'acquisition	201 112	107 506	21 723	4 101	–	–	334 442
Immobilisations incorporelles	132 816	107 062	65 227	33 135	2 400	1 964	342 604
Immobilisations corporelles	213 850	309 241	204 214	193 171	31 772	9 534	961 782
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>67 266</i>	<i>46 290</i>	<i>53 579</i>	<i>54 387</i>	<i>11 549</i>	<i>726</i>	<i>233 797</i>
Immeubles de placement	42 053	–	–	–	–	–	42 053
<i>dont investissements immeubles de placement</i>	<i>25 857</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>25 857</i>
Total actif immobilisé non courant	589 831	523 809	291 164	230 407	34 172	11 498	1 680 881

En milliers d'euros	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres*	Total
31 décembre 2012							
Écarts d'acquisition	201 112	107 625	22 623	4 165	–	–	335 525
Immobilisations incorporelles	143 800	94 167	76 470	31 605	2 061	2 142	350 245
Immobilisations corporelles	182 453	316 191	184 862	170 782	31 630	11 208	897 126
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>44 987</i>	<i>72 209</i>	<i>30 718</i>	<i>60 998</i>	<i>2 265</i>	<i>2 817</i>	<i>213 994</i>
Immeubles de placement	15 200	–	–	–	–	–	15 200
Total actif immobilisé non courant	542 565	517 983	283 955	206 552	33 691	13 350	1 598 096

* Au 31 décembre 2013, la rubrique « Autres » couvre l'Afrique du Sud et le Maroc. Dans les comptes consolidés publiés au 31 décembre 2012, le Maroc était dans la zone « Europe hors France ». En 2013, le Groupe reclasse pour 2012 le Maroc dans la zone « Autres ».

3.5 Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories

Immobilisations corporelles par catégories En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Valeur nette
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 221 886	(1 292 800)	(128)	928 958
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	39 051	(30 073)	(40)	8 938
Immobilisations corporelles en location-financement preneur#	36 217	(22 222)	–	13 995
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur*#	24 542	(14 651)	–	9 891
Valeur au 31 décembre 2013	2 321 696	(1 359 746)	(168)	961 782
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 122 170	(1 261 483)	(1 730)	858 957
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	39 567	(32 363)	(179)	7 025
Immobilisations corporelles en location-financement preneur#	39 580	(22 871)	(181)	16 528
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur*#	28 162	(13 546)	–	14 616
Valeur au 31 décembre 2012	2 229 479	(1 330 263)	(2 090)	897 126

* La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur » (voir la sous-rubrique correspondante dans la note 5.1.3).

Voir la sous-rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur » dans la note 5.1.3.

En milliers d'euros	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
Exercice 2013				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	825 092	55 489	48 377	928 958
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	8 938	–	8 938
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette	13 995	–	–	13 995
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	9 891	–	9 891
Total immobilisations corporelles (hors immeubles de placement)	839 087	74 318	48 377	961 782
Exercice 2012				
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	749 855	59 292	49 810	858 957
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	7 025	–	7 025
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette	16 528	–	–	16 528
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette	–	14 616	–	14 616
Total immobilisations corporelles (hors immeubles de placement)	766 383	80 933	49 810	897 126

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Détail des frais de recherche et de développement

Le pourcentage des frais de recherche et de développement est exprimé par rapport au montant des produits des activités ordinaires.

En milliers d'euros	2013	%	2012	%
Frais de recherche et de développement	(247 399)	- 4,8 %	(243 652)	- 5,1 %
Frais de recherche et de développement activés ou cédés	126 716	2,5 %	146 138	3,0 %
Frais de recherche et de développement nets	(120 683)	- 2,4 %	(97 514)	- 2,0 %

4.2 Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	2013	2012
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks)*	(3 320 546)	(3 123 682)
Sous-traitance directe de production	(11 691)	(10 913)
Énergie et fluides	(89 959)	(86 770)
Salaires, charges et avantages du personnel	(494 693)	(493 739)
Autres coûts de production	(298 137)	(294 839)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple**	2 111	1 369
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple**	(1 801)	(1 388)
Amortissements	(121 497)	(118 251)
Provisions	(7 677)	9 561
Total	(4 343 890)	(4 118 652)
Inclus dans les frais de recherche et développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(127 277)	(120 165)
Amortissements des frais de développement activés	(59 485)	(51 184)
Autres	66 079	73 835
Total	(120 683)	(97 514)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(40 774)	(40 555)
Amortissements et provisions	(1 048)	(1 510)
Autres	(19 563)	(18 706)
Total	(61 385)	(60 771)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(115 929)	(112 359)
Autres frais administratifs	(79 569)	(75 620)
Amortissements	(7 987)	(7 171)
Provisions	(465)	998
Total	(203 950)	(194 152)

* Dont dotations, reprises et provisions pour dépréciation sur stocks d'un montant de :
- 3 445 milliers d'euros en 2013 ;
- 661 milliers d'euros en 2012.

** Voir la rubrique « Résultat sur cessions des immobilisations » dans la note 4.5.

4.3 Frais de personnel

En milliers d'euros	2013	2012
Salaires et traitements	(576 133)	(556 275)
Charges sociales*	(165 250)	(172 954)
Participation des salariés	(10 753)	(14 137)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(994)	51
Rémunération sur base d'actions	(2 060)	(1 220)
Autres charges de personnel	(23 485)	(22 283)
Total des frais de personnel hors frais des intérimaires	(778 675)	(766 818)
Coût du personnel intérimaire	(77 453)	(62 660)
Total des frais de personnel	(856 128)	(829 478)

* Cette rubrique intègre les cotisations sociales sur les Plans d'achats d'actions pour un montant de :
 – 1 319 milliers d'euros (dont – 299 milliers d'euros pour les Dirigeants Mandataires Sociaux) en 2013 ;
 – 626 milliers d'euros (dont – 90 milliers d'euros pour les Dirigeants Mandataires Sociaux) en 2012.

4.4 Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond aux impacts récurrents liés à la comptabilisation du prix d'acquisition d'Inergy (acquisition 2010) et de « Ford Milan » (acquisition 2011).

En milliers d'euros	2013	2012
Amortissement des marques	(350)	(350)
Amortissements des contrats clients	(18 348)	(17 772)
Total des amortissements des actifs incorporels acquis	(18 698)	(18 122)

4.5 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2013	2012
Résultats sur cessions d'immobilisations [#]	(4 767)	(189)
Coûts de prédémarrage de nouvelles usines	(4 553)	(7 546)
Coûts d'adaptation des effectifs ⁽¹⁾	(17 669)	(31 371)
Dépréciation d'actifs non courants ⁽²⁾	(102)	(11 294)
Provisions pour charges	(277)	(467)
Litiges ⁽³⁾	(481)	7 449
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation ⁽⁴⁾	(9 301)	(2 641)
Impact des croissances externes ⁽⁵⁾		
• Acquisition de Ford Milan, et Plastal Pologne	–	8 996
• Honoraires et coûts annexes	(689)	(1 994)
Réévaluation d'actifs ⁽⁶⁾	–	9 499
Autres ⁽⁷⁾	(4 108)	1 365
Total des produits et charges opérationnels	(41 947)	(28 193)
• dont total produits	802	15 165
• dont total charges	(42 749)	(43 358)

Résultat sur cessions d'immobilisations

Le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en produits sur cession d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2).

Sur l'exercice 2013 :

(1) Coûts d'adaptation des effectifs :

Le montant dans cette rubrique correspond à la charge (charges réelles et provisions dotées en 2013) nette des reprises de provisions constituées précédemment au titre de la fermeture de sites.

Les coûts concernent principalement les sites du Pôle Automobile d'Herentals en Belgique, d'Eisenach-Thuringe en Allemagne, de Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France.

Les provisions dotées en 2012 ont essentiellement été utilisées pour couvrir les dépenses et indemnités de départ, les plans de formation et d'accompagnement des salariés concernés par les réorganisations.

La provision constituée en 2012 sur l'usine de Duncan aux États-Unis (rupture du bail avec risque de transfert des salariés) a été totalement reprise en 2013 en raison du report sine die de la fermeture de l'usine.

(2) Dépréciation d'actifs non courants : montants divers non significatifs en 2013.

(3) Litiges : montants divers non significatifs en 2013.

(4) Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation : en 2013, les pertes de change concernent le Pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile à 60 % et le Pôle « Auto Extérieur » du secteur Automobile à 30 %. Elles portent sur les transactions liées à l'exploitation. Voir la note 6.5 sur le « Risque de change » qui rappelle que les filiales du Groupe doivent prendre (soit localement, soit auprès de la trésorerie Groupe) des couvertures sur le marché des changes à terme.

(5) Impacts de croissances externes : néant en 2013.

(6) Réévaluation d'actifs : néant en 2013.

(7) La rubrique « Autres » : l'opération Eurovia a été complètement finalisée en 2012. Aucun autre impact concernant cette opération n'est comptabilisé sur l'exercice 2013.

Cette rubrique comprend principalement : des coûts de transferts d'immobilisations de sites fermés pour un montant de – 2 588 milliers d'euros ; des non recouvrables pour – 2 814 milliers d'euros ; et des indemnités reçues dans le cadre de l'utilisation illégale d'un brevet Plastic Omnium (technologie de soufflage) pour + 2 065 milliers d'euros.

Sur l'exercice 2012 :

(1) Coûts d'adaptation des effectifs : ils concernaient principalement les sites du Pôle Automobile d'Eisenach-Thuringe en Allemagne, de Compiègne-Laval, Saint-Désirat en France et de Duncan aux États-Unis.

(2) Dépréciation d'actifs non courants : les tests de dépréciation des écarts d'acquisition (voir note 1.16 des comptes consolidés 2012) effectués avaient conduit le Groupe à déprécier l'écart d'acquisition « Signature » de 10 millions d'euros, ramenant ce dernier à 47 millions d'euros en raison d'une révision à la baisse des taux de croissance de chiffre d'affaires et de la rentabilité attendue à court et à moyen termes sur ces entités.

(3) Litiges : en l'absence de tout pourvoi en cassation dans les délais légaux, le Groupe avait comptabilisé un produit de 8,5 millions d'euros au début de l'exercice 2012, correspondant au remboursement d'une partie de la condamnation de Signature SA au titre du litige concurrence par la Cour d'Appel de Paris.

(4) Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation : en 2012, les pertes de change sont essentiellement réalisées sur le Pôle « Systèmes à carburant » du secteur Automobile.

(5) Acquisition de « Ford Milan » et « Plastal Pologne » : se référer à la note 2.5 « Suivi des acquisitions de l'exercice 2011 – Ford Milan et Plastal Pologne » du rapport annuel 2012.

(6) Réévaluation d'actifs : un des terrains du Groupe à Lyon avait été revalorisé à hauteur de 9,5 millions d'euros (voir note 5.1.4 des comptes consolidés 2012 sur le « Immeubles de placement ») suite à l'obtention d'un permis de construire purgé du recours des tiers et de la signature d'un bail de douze ans avec un tiers pour la location des bureaux à construire.

(7) La rubrique « Autres » : en 2012, cette rubrique intégrait le dénouement de l'opération Eurovia survenue au cours du 1^{er} semestre 2012 pour un montant net de – 747 milliers d'euros correspondant au solde net entre les reprises de provisions passées les années précédentes et la perte réelle sur la cession des entités et participations concernées par l'opération.

Le montant de la plus ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en résultats sur cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du résultat de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2). Le détail est ci-après :

En milliers d'euros	2013		2012	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
Cessions de parcs de bacs en résultat courant	2 111	310	1 369	(19)
Total sur cessions de parcs de bacs en courant (voir la note 4.2)	2 111	310	1 369	(19)
Cessions d'immobilisations incorporelles	2 059	(231)	1 068	1
Cessions d'immobilisations corporelles*	5 691	(4 465)	17 942	(63)
Cessions des actifs disponibles à la vente**	1 242	(12)	2 001	(127)
Total sur cessions d'immobilisations en non courant hors immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	8 992	(4 708)	21 011	(189)
Cessions d'immobilisations financières (dont opérations avec Eurovia)	86	(59)	23 488	(38 015)
Total sur cessions d'immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	86	(59)	23 488	(38 015)
Total	11 189	(4 457)	45 868	(38 223)

* Le résultat net sur les cessions d'immobilisations corporelles correspond aux pertes sur cessions et aux mises au rebut à hauteur de :
– 2 365 milliers d'euros pour le démantèlement du site de Herentals en Belgique ;
– 1 783 milliers d'euros pour le démantèlement du site de Eisenach-Thuringe en Allemagne.

** Voir la note 2.6 « Actifs et passifs destinés à être cédés » sur la cession du site de Blenheim de la société Inergy Automotive Systems Canada Inc du Pôle Automobile.

4.6 Résultat financier

En milliers d'euros	2013	2012
Charges de financement	(36 436)	(26 194)
Charges financières sur les engagements de retraite*	(2 722)	(2 054)
Commissions de financement	(8 929)	(6 314)
Charges de financement	(48 087)	(34 562)
Résultat de change sur opérations de financement	(3 374)	(1 908)
Résultat sur instruments de taux d'intérêt**	(6 141)	(8 694)
Autres	(48)	(30)
Autres produits et charges financiers	(9 563)	(10 632)
Total	(57 650)	(45 194)

* Voir la note 5.2.6.5 sur les « Charges financières nettes sur engagements de retraite ».

** Voir la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures sur le compte de résultat ».

4.7 Quote-part de résultat des entreprises associées

La quote-part des entreprises associées au résultat du Groupe se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium	1 499	556
Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	(583)	(312)
JV Hicom HBPO Sdn. Bhd.	(34)	
Total quote-part de résultat des entreprises associées	882	243

4.8 Impôt sur le résultat

4.8.1 Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Impôt exigible	(76 426)	(69 719)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(75 511)	(63 572)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	(915)	(6 147)
Impôt différé	7 204	7 406
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	3 638	7 387
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	3 566	19
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	(69 222)	(62 313)

4.8.2 Analyse de la charge d'impôt – Preuve d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

Analyse de l'impôt	2013	2012
Résultat du Groupe avant impôt et quote-part de résultat des entreprises associées (a) <i>(en milliers d'euros)</i>	276 344	243 573
Charge nette réelle d'impôt comptabilisée au compte de résultat (b) <i>(en milliers d'euros)</i>	(69 222)	(62 313)
Taux d'impôt effectif (c) = (b) / (a) <i>(en %)</i>	25,05 %	25,60 %
Taux d'impôt applicable en France (d) <i>(en %)</i>	38 %	35 %
Charge théorique d'impôt (e) = (a) * (d) <i>(en milliers d'euros)</i>	(105 011)	(85 251)
Écart (f) = Charge nette réelle d'impôt (b) – Charge théorique d'impôt (e) <i>(en milliers d'euros)</i>	35 789	22 938

Décomposition de l'écart entre la charge nette réelle et la charge théorique d'impôt (f)	Montant	%	Montant	%
Crédits d'impôts et autres économies fiscales	16 478	6 %	15 151	6,2 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(3 935)	-1,4 %	(7 775)	-3,2 %
Reconnaissance et/ou utilisation de déficits reportables et autres impôts différés	(7 601)	-2,7 %	5 045	2,1 %
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	5 621	2,0 %	758	0,3 %
Incidence des taux d'impôts plus ou moins élevés dans d'autres pays	22 720	8,2 %	9 281	3,8 %
Autres	2 506	0,9 %	478	0,2 %
Total (f)	35 789	13 %	22 938	9,4 %

Le taux d'impôt effectif du Groupe sur l'exercice 2013 est de 25 % (25,6 % pour l'exercice 2012). Les éléments qui permettent d'arriver à ce taux d'impôt restent relativement stables, comme le démontre la preuve d'impôt présentée ci-après.

Au 31 décembre 2013, l'impôt comptabilisé est une charge de 69 millions d'euros (contre 62 millions d'euros en 2012) pour un impôt théorique de 105 millions d'euros (contre 85 millions d'euros en 2012), sur la base d'un taux d'impôt de 38 % en 2013 (contre 35 % en 2012).

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique :

- pour 23 millions d'euros par l'incidence de taux d'impôts plus favorables, notamment dans les pays d'Europe de l'Est et d'Asie (9 millions d'euros en 2012). Pour comparer les deux montants, il faut prendre en compte l'impact du changement de taux utilisé par le Groupe en 2013 (38 % contre 35 % auparavant) ;
- pour 16 millions d'euros par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôts principalement aux États-Unis, en Asie et en France (15 millions d'euros en 2012) ;

- et pour 6 millions par l'impact du changement de taux d'impôt sur les impôts différés des sociétés (essentiellement françaises – passage de 35 % à 38 %) ;
- et pour – 8 millions d'euros par l'effet des déficits ou autres actifs générés dans l'année mais non reconnus, net de ceux antérieurement non activés mais utilisés ou reconnus dans l'année (5 millions d'euros en 2012).

4.9 Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
BPO AS	9 181	4 885
Signal AG	863	1 105
Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd (ex. Xieno)	(138)	(722)
Plastic Omnium Auto Ext. India Pvt Ltd (ex-JV Varroc)*	–	(381)
Inergy Vla Plastiran**	–	(4)
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	3 444	1 154
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd (JV)	332	577
Chongqing Yanfeng Plastic Omnium Auto Exterior Faway Co. Ltd	260	482
Guangzhou Zhongxin Yanfeng PO AE TRIM Co. Ltd	187	83
RMS Rotherm Maschinenbau GmbH	152	288
DSK Plastic Omnium Inergy	558	654
DSK Plastic Omnium BV	(46)	–
Total des participations ne donnant pas le contrôle	14 793	8 121

* Le Groupe a racheté en 2012 la part des minoritaires sur cette société. Il la détient depuis à 100 %.

** Le Groupe a cédé en 2013 la totalité de sa participation dans cette société. L'activité était arrêtée depuis fin 2012.

4.10 Résultat net par action et résultat net dilué par action

Résultat net – part revenant au Groupe	2013	2012 Retraité ^o	2012 Publi ^e
Résultat net par action de base (en euros)	1,32	1,21	3,64
Résultat net par action dilué (en euros)	1,28	1,19	3,57
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période	154 977 021	154 977 021	51 659 007
• Actions propres	(8 420 245)	(12 158 217)	(4 052 739)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	146 556 776	142 818 804	47 606 268
• Effet des instruments dilutifs (options d'achat d'actions)	4 433 717	3 003 228	1 001 076
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	150 990 493	145 822 032	48 607 344

^o Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, la valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois avec effet le 10 septembre 2013, conduisant la multiplication du nombre d'actions composant le capital par trois. Les divers résultats par action antérieurs au 10 septembre 2013 doivent être divisés par trois pour avoir une base comparable avec les résultats par action de 2013.

5 Notes relatives au bilan

5.1 Bilan actif

5.1.1 Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur au 1^{er} janvier 2012	343 811	–	343 811
Écart d'acquisition sur la prise de contrôle de DSK *	2 081	–	2 081
Perte de valeur de l'écart d'acquisition Signature **	–	(10 000)	(10 000)
Écarts de conversion	(367)	–	(367)
Valeur au 31 décembre 2012	345 525	(10 000)	335 525
Écart d'acquisition Pulidos de Juarez SA de CV #	80	–	80
Ajustement de l'écart d'acquisition sur prime de contrôle DSK Plastic Omnium BV ##	(18)	–	(18)
Écarts de conversion	(1 145)	–	(1 145)
Valeur au 31 décembre 2013	344 442	(10 000)	334 442

* Voir la note 2.2 « Accord de partenariat en Russie – DSK » des comptes consolidés de 2012.

** Voir la note 1.16 « Écarts d'acquisition et tests de perte de valeur » et la rubrique « Dépréciation d'actifs non courants » de la note 4.5 « Autres produits et charges opérationnels » des comptes consolidés de 2012.

Voir la note 2.5 « Suivi des acquisitions de l'exercice 2012 » sur l'accord de partenariat Detalstroykonstruksiya.

Voir la note 2.2 « Acquisition de la société Pulidos Juarez SA de CV ».

Ci-après, la ventilation des écarts d'acquisition par secteur à présenter :

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Automobile	184 785	–	184 785
Environnement	159 657	(10 000)	149 657
Valeur au 31 décembre 2013	344 442	(10 000)	334 442
Automobile	185 377	–	185 377
Environnement	157 188	(10 000)	147 188
Non affecté*	2 960	–	2 960
Valeur au 31 décembre 2012	345 525	(10 000)	335 525

* Le secteur « Non affecté » regroupait jusqu'en 2012, les écarts d'acquisition sur les sociétés holdings du Groupe. Ils ont été réalloués en 2013 directement sur les unités génératrices de trésorerie.

5.1.2 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	335 525	27 345	12 634	215 100	91 203	3 963	685 770
Augmentations	–	1 198	10 952	69 662	–	2 491	84 303
Cessions nettes	–	(8)	(5)	(2 277)	–	–	(2 290)
Entrées de périmètre*	62	–	–	–	–	–	62
Reclassements	–	796	1 869	(5 497)	–	718	(2 114)
Dotations aux amortissements de l'exercice	–	(1 964)	(7 178)	(51 879)	(18 348)	(2 167)	(81 536)
Dépréciations et reprises	–	(120)	–	–	–	–	(120)
Écarts de conversion	(1 145)	(89)	(168)	(4 831)	(723)	(73)	(7 029)
Valeur nette au 31 décembre 2013	334 442	27 158	18 104	220 278	72 132	4 932	677 046

* Société « DSK Plastic Omnium BV » : ajustement dans la limite d'un an après la première clôture pour – 18 milliers d'euros.
Société « Pulidos Juarez SA de CV » : comptabilisation d'un écart d'acquisition de 80 milliers d'euros.
Voir la note 5.1.1 « Écarts d'acquisition ».

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	343 811	27 684	11 402	177 311	109 339	5 613	675 160
Augmentations	–	1 041	3 180	90 329	–	1 030	95 580
Cessions nettes	–	–	–	(714)	–	(353)	(1 067)
Entrées de périmètre	2 081	–	–	–	–	–	2 081
Reclassements	–	672	3 871	(5 426)	–	118	(765)
Dotations aux amortissements de l'exercice	–	(2 065)	(5 743)	(45 704)	(17 772)	(2 547)	(73 831)
Dépréciations et reprises	(10 000)	–	–	–	–	–	(10 000)
Écarts de conversion	(367)	13	(76)	(696)	(364)	102	(1 388)
Valeur nette au 31 décembre 2012	335 525	27 345	12 634	215 100	91 203	3 963	685 770

Au 31 décembre 2013, les variations de l'exercice correspondent essentiellement à :

- l'augmentation des actifs de développement de l'activité Automobile.

Au 31 décembre 2012, les variations de l'exercice correspondaient :

- à la dépréciation de l'écart d'acquisition « Signature » à hauteur de 10 millions d'euros (voir la rubrique « Dépréciation des actifs non courants » de la note 4.5 « Autres produits et charges opérationnels ») ;
- à l'augmentation des actifs de développement de l'activité Automobile.

En milliers d'euros	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2013							
Coût	345 525	40 736	85 555	428 522	130 819	11 100	1 042 257
Amortissements cumulés	–	(13 266)	(72 921)	(213 422)	(39 616)	(7 137)	(346 362)
Pertes de valeur	(10 000)	(125)	–	–	–	–	(10 125)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	335 525	27 345	12 634	215 100	91 203	3 963	685 770
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013							
Coût	344 442	42 336	98 140	462 003	129 831	13 458	1 090 210
Amortissements cumulés	–	(14 933)	(80 036)	(241 725)	(57 699)	(8 526)	(402 919)
Pertes de valeur	(10 000)	(245)	–	–	–	–	(10 245)
Valeur nette au 31 décembre 2013	334 442	27 158	18 104	220 278	72 132	4 932	677 046
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2012							
Coût	343 811	41 547	76 763	361 183	131 269	12 146	966 719
Amortissements cumulés	–	(13 738)	(65 360)	(183 872)	(21 930)	(6 534)	(291 434)
Pertes de valeur	–	(125)	–	–	–	–	(125)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	343 811	27 684	11 403	177 311	109 339	5 612	675 160
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2012							
Coût	345 525	40 736	85 555	428 522	130 819	11 100	1 042 257
Amortissements cumulés	–	(13 266)	(72 921)	(213 422)	(39 616)	(7 137)	(346 362)
Pertes de valeur	(10 000)	(125)	–	–	–	–	(10 125)
Valeur nette au 31 décembre 2012	335 525	27 345	12 634	215 100	91 203	3 963	685 770

5.1.3 Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent essentiellement les usines et les centres dédiés à la recherche et au développement.

Au 31 décembre 2013, ces usines et centres de développement sont au nombre de 132 répartis par zone géographique comme suit :

- Europe de l'Ouest : 56
- Europe de l'Est : 15
- Amérique du Nord : 18
- Asie : 34
- Amérique du Sud : 7
- Afrique : 2

La répartition des actifs au 31 décembre 2013 est telle qu'aucun site usine ne représente une part significative du total des actifs corporels.

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours		Autres immob. corporelles	Total
					Transférées en « Immeubles de placement »	Transférées en « Immobilisations d'exploitation »		
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	60 418	252 389	13 745	303 485	–	152 243	114 846	897 126
Augmentations*	9 187	16 798	–	42 646	–	131 308	33 858	233 797
Cessions	(176)	(1 637)	–	(7 493)	–	–	(2 703)	(12 009)
Reclassements	3 717	9 416	–	94 479	(996)	(118 457)	12 957	1 116 [#]
Dépréciations et reprises	(6)	535	–	135	–	–	23	687
Dotations aux amortissements de l'exercice	(654)	(18 049)	–	(73 579)	–	–	(34 452)	(126 734)
Écarts de conversion	(2 049)	(7 953)	–	(10 780)	–	(5 821)	(5 598)	(32 201)
Valeur nette au 31 décembre 2013	70 437	251 499	13 745	348 893	(996)	159 273	118 931	961 782

En milliers d'euros	Terrains réévalués	Terrains réévalués	Constructions	Constructions réévaluées	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Augmentations*	1 792	–	36 361	–	14 945	131 057	29 839	213 994
Cessions	(60)	–	(733)	–	(16 331)	–	(2 268)	(19 392)
Variations de périmètre	–	–	–	–	–	67	–	67
Reclassements**	4 624	(1 856)	8 240	14 010	100 965	(80 770)	16 358	61 571
Augmentation et diminution résultant des réévaluations	–	500	–	–	–	–	–	500
Dépréciations et reprises	–	–	(558)	–	(119)	–	(121)	(798)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1 009)	–	(15 926)	(265)	(72 186)	–	(31 825)	(121 211)
Écarts de conversion	(155)	–	(2 440)	–	(2 476)	(1 562)	(1 486)	(8 119)
Valeur nette au 31 décembre 2012	60 418	–	252 389	13 745	303 485	152 243	114 846	897 126

* Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages.

« Immob. » : immobilisations.

* Au 31 décembre 2013, les investissements corporels qui figurent dans le Tableau de flux de trésorerie correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 233 797 milliers d'euros, contre 213 994 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, le solde net d'un montant de 1 116 milliers d'euros se répartit comme suit :

- – 996 milliers d'euros reclassés en « Immeubles de placement » ;
- et + 2 112 milliers d'euros réintégrés des « Immobilisations incorporelles ».

** Au 31 décembre 2012, le détail des reclassements était expliqué par : le reclassement en « Immeubles de placement » d'un terrain d'une valeur de 2,4 millions d'euros (dont 1,9 million d'euros au 31 décembre 2011 et de 0,5 million d'euros de réévaluation par situation nette) exploité jusque-là par le Groupe, suite à la décision de construire un immeuble dont la location est réservée à des tiers (voir note 5.1.4 du rapport annuel 2012) ; et le reclassement, suite à la décision du Groupe d'utiliser cet immeuble dans le cadre de son exploitation, en « Immobilisations corporelles » de l'ensemble immobilier de Nanterre précédemment « Immeubles de placement ».

La valeur d'expertise fin 2012 par un expert indépendant en fixait la valeur à 17,5 millions d'euros se décomposant comme suit :

- 14 millions d'euros au titre de l'immeuble ;
- et 3,5 millions d'euros au titre du terrain.

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2013						
Valeur brute	66 361	439 336	1 138 064	152 243	433 475	2 229 479
Amortissements	(5 943)	(172 646)	(833 290)	–	(318 384)	(1 330 263)
Pertes de valeur	–	(556)	(1 289)	–	(245)	(2 090)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2013	60 418	266 134	303 485	152 243	114 846	897 126

Détail de la valeur nette au 31 décembre 2013						
Valeur brute	76 826	450 066	1 211 068	158 277	425 459	2 321 696
Amortissements	(6 383)	(184 822)	(862 052)	–	(306 489)	(1 359 746)
Pertes de valeur	(6)	–	(123)	–	(39)	(168)
Valeur nette au 31 décembre 2013	70 437	265 244	348 893	158 277	118 931	961 782

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2012						
Valeur brute	60 530	387 455	1 069 398	103 451	413 484	2 034 318
Amortissements	(3 948)	(158 872)	(789 541)	–	(309 011)	(1 261 372)
Pertes de valeur	–	(1 138)	(1 170)	–	(124)	(2 432)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2012	56 582	227 445	278 687	103 451	104 349	770 514

Détail de la valeur nette au 31 décembre 2012						
Valeur brute	66 361	439 336	1 138 064	152 243	433 475	2 229 479
Amortissements	(5 943)	(172 646)	(833 290)	–	(318 384)	(1 330 263)
Pertes de valeur	–	(556)	(1 289)	–	(245)	(2 090)
Valeur nette au 31 décembre 2012	60 418	266 134	303 485	152 243	114 846	897 126

« Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages.
« Immob. » : immobilisations.

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location simple « bailleur »

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur brute	63 593	67 729
Amortissements nets cumulés	(44 724)	(45 909)
Provisions nettes cumulées	(40)	(179)
<i>Dont amortissements au titre de l'exercice</i>	<i>(4 952)</i>	<i>(5 290)</i>
<i>Dont provisions au titre de l'exercice</i>	<i>(40)</i>	<i>(55)</i>
Valeur nette des amortissements et provisions	18 829	21 641

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par le Pôle Environnement à ses clients pour les contrats non qualifiés de location-financement.

Paievements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
À moins d'un an	57 416	50 208
À plus d'un an et à moins de cinq ans	136 956	125 404
À plus de cinq ans	67 745	66 202
Total	262 117	241 815

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location-financement « preneur »

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à des usines, des centres de recherche et de développement et des matériels de production industriels.

Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement « preneur »

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques maté- riels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2013	34 460	26 299	60 759
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2013	(21 355)	(15 518)	(36 873)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2013*	13 105	10 781	23 886
Valeur brute au 31 décembre 2012	39 134	28 608	67 742
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2012	(22 545)	(14 053)	(36 598)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012*	16 589	14 555	31 144

* Voir la note 3.5 « Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories ».

Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location-financement « preneur »

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2013	Valeurs actualisées au 31 décembre 2013
À moins d'un an	5 497	6 518
À plus d'un an et à moins de cinq ans	7 111	6 704
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2013*	12 608	13 222

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2012	Valeurs actualisées au 31 décembre 2012
À moins d'un an	9 565	8 781
À plus d'un an et à moins de cinq ans	14 099	13 293
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012*	23 664	22 074

* Voir la note 3.5 « Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégories ».

5.1.4 Immeubles de placement

Le poste « Immeubles de placement » a évolué sur les deux dernières années comme suit :

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2012	15 200	15 200	–
Immeuble en cours de construction sur Terrain Lyon Gerland	25 857	–	25 857
Immeuble en cours de construction Lyon Gerland – Transfert des immobilisations corporelles*	996	–	996
Juste valeur au 31 décembre 2013	42 053	15 200	26 853

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2011	18 355	4 345	14 010
Reclassement en exploitation	(15 000)	(990)	(14 010)
Reclassement des terrains en immobilier de placement	2 346	2 346	–
Réévaluation à la juste valeur – Terrain de Lyon Gerland	9 499	9 499	–
Juste valeur au 31 décembre 2012	15 200	15 200	–

* Voir le reclassement des immobilisations en cours dans la note 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement ».

Cette évolution s'analyse comme ci-après :

Sur l'exercice 2013

Positions cumulées par site :

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Site de Nanterre en Île-de-France dans les Hauts-de-Seine	2 500	–	2 500
Site de Lyon Gerland	12 700	26 853	39 553
Juste valeur au 31 décembre 2013	15 200	26 853	42 053

Au 31 décembre 2013, le solde en « Immeubles de placement » couvre les éléments suivants :

- Projet immobilier de Lyon Gerland : le Groupe avait engagé en 2012, des frais pour un montant de 996 milliers d'euros (comptabilisés en « Immeubles d'exploitation ») dans le cadre du projet immobilier de Lyon Gerland. Ce projet porte sur la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m² destinés à être loués. Les travaux de construction ont démarré début 2013 et s'achèveront au premier trimestre 2015. Le 29 janvier 2013, le groupe Sanofi a signé un bail

de douze ans pour la location des deux tiers de la surface totale prévue sur plan. En 2013, les investissements d'un montant de 996 milliers d'euros réalisés en 2012 ont été transférés en « Immeubles de placement », rubrique qui accueille dorénavant tous les investissements relatifs à ce projet.

- Terrain rattaché au site de Nanterre en région Île-de-France dans les Hauts-de-Seine : aucun indice de perte de valeur n'a été identifié pour la clôture des comptes 2013.

Sur l'exercice 2012

Positions cumulées par site :

En milliers d'euros	Terrain	Immeuble	Total
Site de Nanterre en Île-de-France dans les Hauts-de-Seine	2 500	–	2 500
Site de Lyon Gerland	12 700	–	12 700
Juste valeur au 31 décembre 2012	15 200	–	15 200

Au 31 décembre 2012, le solde en immeuble de placement (voir la note 5.1.4 du rapport annuel 2012) correspondait :

- au terrain d'une valeur de 2,5 millions d'euros rattaché au site de Nanterre et non réservé au Groupe pour son propre usage ;
- au programme immobilier sur un terrain situé à Lyon Gerland en immobilisations corporelles au 31 décembre 2011 ;
- à la plus-value de 9,5 millions d'euros comptabilisée au 31 décembre 2012 sur la valeur du terrain ainsi portée à 12,7 millions d'euros. Cette plus-value ayant été possible grâce à l'obtention d'un permis de construire purgé du recours des tiers et de la signature d'un bail de douze ans avec un tiers pour la location des bureaux à construire.

5.1.5 Participations dans les entreprises associées

Au 31 décembre 2013, les participations dans les entreprises associées correspondent respectivement aux participations du Groupe :

- dans les sociétés chinoises « Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium » à hauteur de 24,48 % et « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd » à hauteur de 24,95 % ;
- dans la société malaisienne « Hicom HBPO Sdn. Bhd » à hauteur de 13,33 %.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Participation dans Chengdu Faway Yanfeng Plastic Omnium	5 957	4 561
Participation dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	1 662	1 721
JV Hicom HBPO Sdn. Bhd.	57	–
Total des participations dans les entreprises associées	7 676	6 282

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées.

Présentation à 100 % des bilans et comptes de résultats des sociétés consolidées par mise en équivalence

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actifs non courants	29 806	23 195
Actifs courants	49 488	14 514
Total actifs	79 294	37 709
Capitaux propres – part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu Yanfeng Plastic Omnium	18 376	14 070
Capitaux propres – part des partenaires Yanfeng et Hongtai dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	4 999	5 176
Capitaux propres – part des partenaires Hicom HBPO Sdn. Bhd.	369	–
Capitaux propres – part du groupe Plastic Omnium	7 675	6 282
Passifs non courants	1 218	575
Passifs courants	46 655	11 606
Total passifs	79 294	37 709
Produits des activités ordinaires	77 589	21 427
Résultat – part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu Yanfeng Plastic Omnium	4 624	1 714
Résultat – part des partenaires Yanfeng et Hongtai dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd	(1 753)	(940)
Résultat – part des partenaires Hicom HBPO Sdn. Bhd.	(222)	–
Résultat – part du groupe Plastic Omnium	882	243

5.1.6 Actifs financiers disponibles à la vente

Au 31 décembre 2013, les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique correspondent à des sociétés coquilles vides, des sociétés dormantes non significatives, aux sommes investies dans les fonds « FMEA 2 » dans le cadre du soutien des sous-traitants de la filière Automobile.

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Coquilles vides et sociétés dormantes	279	586
Investissements financiers dans les « FMEA 2 »*	1 524	2 148
Actifs financiers disponibles à la vente	1 803	2 734

* Les investissements financiers dans les « FMEA 2 » sont inclus dans les créances financières classées en non courant de la note 5.2.7.4 de l'endettement financier net. La variation entre 2012 et 2013 des fonds de modernisation des équipementiers automobiles correspond à une dépréciation de l'ordre de 30 % et non à un désinvestissement.

5.1.7 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Prêts	129	109
Dépôts et cautionnements	16 875	15 548
Autres créances (voir la note 6.4.1)	6 038	6 054
Créances financières en non courant (voir la note 5.2.7.4)	23 042	21 711
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement (voir la note 6.4.1)	5 578	6 674
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 6.4.1)	30 130	32 133
Créances de financement en non courant (voir la note 5.2.7.4)	35 708	38 807
Total	58 750	60 518

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts liés aux locations de bureaux et aux programmes de cessions de créances.

Les « Créances de financement » correspondent pour l'essentiel aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

5.1.8 Stocks et encours

En milliers d'euros		31 décembre 2013	31 décembre 2012
Matières premières et approvisionnements			
	<i>Au coût (brut)</i>	106 114	100 615
	À la valeur nette de réalisation	99 905	95 464
Moules, outillages et études			
	<i>Au coût (brut)</i>	84 075	86 880
	À la valeur nette de réalisation	83 984	86 880
Autres encours de production			
	<i>Au coût (brut)</i>	146	1 433
	À la valeur nette de réalisation	146	1 404
Stocks de maintenance			
	<i>Au coût (brut)</i>	32 396	25 561
	À la valeur nette de réalisation	26 400	20 249
Marchandises			
	<i>Au coût (brut)</i>	9 438	7 471
	À la valeur nette de réalisation	8 529	6 878
Produits semi-finis			
	<i>Au coût (brut)</i>	24 862	22 642
	À la valeur nette de réalisation	23 507	21 203
Produits finis			
	<i>Au coût (brut)</i>	43 580	42 319
	À la valeur nette de réalisation	39 665	39 713
Stocks en valeur nette		282 136	271 791

5.1.9 Créances financières classées en courant

En milliers d'euros	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan
Créances de financement en courant[#]	36 816	36 496	40 377	40 036
<i>Dont créances de financement sur contrats de location-financement Environnement</i>	1 912	1 613	1 941	1 615
<i>Dont créances de financement sur contrats Automobile</i>	34 904	34 883	38 436	38 421
Autres créances financières en courant^{##}	2 856	2 856	1 777	1 777
<i>Dont « comptes courants »</i>	1 014	1 014	1 205	1 205
<i>Dont « autres »</i>	1 842	1 842	572	572
Créances financières en courant	39 672	39 352	42 154	41 813

[#] Voir la note 5.2.7.4 sur les « Créances de financement clients en courant ».

^{##} Voir la note 5.2.7.4 sur les « Autres créances financières en courant ».

5.1.10 Créances clients et comptes rattachés – Autres créances

5.1.10.1 Cessions de créances

Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe et aux États-Unis ont souscrit auprès d'établissements français plusieurs programmes de cessions de créances commerciales. Ces programmes ont une maturité moyenne supérieure à deux ans :

- Ces programmes prévoient une cession sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'encours

cédé ; en effet, pour ces programmes, seul le risque non significatif de dilution n'est pas transféré à l'acheteur.

Les créances cédées dans le cadre de ces programmes, qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, s'élèvent à 230 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 201 millions d'euros au 31 décembre 2012.

- Un programme ne prévoit pas le transfert des principaux risques et avantages ; les créances liées maintenues à l'actif du bilan s'élèvent à 3 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 15 millions d'euros au 31 décembre 2012.

5.1.10.2 Valeurs brutes, dépréciations et valeurs nettes

En milliers d'euros	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances clients et comptes rattachés	596 054	(5 075)	590 979	568 186	(6 211)	561 975

Le Groupe n'a pas identifié de risque clients significatif non provisionné au 31 décembre 2013.

5.1.10.3 Autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Autres débiteurs	66 697	72 387
Avances fournisseurs outillages et développements	57 838	61 380
Créances fiscales impôt sur les sociétés	41 096	37 275
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	36 064	26 659
Créances sociales	1 697	3 792
Avances fournisseurs d'immobilisations	12 775	2 515
Autres créances	216 167	204 008

5.1.10.4 Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

En milliers de devises		Créances au 31 décembre 2013			Créances au 31 décembre 2012		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	452 788	452 788	56 %	450 628	450 628	59 %
USD	Dollar américain	148 277	107 517	13 %	143 701	108 914	14 %
GBP	Livre sterling	15 457	18 540	2 %	10 482	12 844	2 %
CHF	Franc suisse	16 296	13 275	2 %	13 457	11 147	1 %
CNY	Yuan chinois	984 292	117 892	15 %	614 914	74 801	10 %
Autres	Autres devises		97 134	12 %		107 649	14 %
Total			807 146	100 %		765 983	100 %
<i>Dont :</i>							
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>			<i>590 979</i>	<i>73 %</i>		<i>561 975</i>	<i>73 %</i>
<i>Autres créances</i>			<i>216 167</i>	<i>27 %</i>		<i>204 008</i>	<i>27 %</i>

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- plus de la moitié des créances clients et comptes rattachés est en euro ;
- l'exposition nette par devise (Créances clients – Dettes fournisseurs, voir la note 5.2.9.3) n'est pas significative.

5.1.11 Impôts différés

Comme mentionné en note 1.30 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de leur probabilité d'utilisation future. À cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Immobilisations corporelles	(39 502)	(28 083)
Avantages du personnel	24 544	27 317
Provisions	31 480	26 990
Instruments financiers	5 223	7 602
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	93 237	84 580
Autres	(20 316)	(32 082)
Dépréciation des impôts différés actifs	(77 120)	(67 368)
Total	17 546	18 956
<i>Dont :</i>		
<i>Impôts différés actifs</i>	<i>71 723</i>	<i>74 871</i>
<i>Impôts différés passifs</i>	<i>54 177</i>	<i>55 915</i>

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux non reconnus au 31 décembre 2013 s'élèvent à 59 millions d'euros, contre 51 millions d'euros au 31 décembre 2012 et présentent les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Déficits reportables sur une durée illimitée	52 826	45 841
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	3 455	2 318
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	1 101	770
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	107	279
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	920	308
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	530	1 536
Total	58 939	51 052

L'évolution sur l'exercice s'explique essentiellement par le provisionnement de déficits notamment en France.

5.1.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

5.1.12.1 Trésorerie brute

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fonds bancaires et caisses	231 818	265 461
Dépôts à court terme	317 302	62 628
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	549 120	328 089

Cette trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie dans les sociétés contrôlées conjointement	46 775	42 378
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	43 602	41 956
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change*	80 716	93 120
Trésorerie immédiatement disponible	378 027	150 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	549 120	328 089

* Les pays retenus dans la catégorie « Zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

5.1.12.2 Trésorerie de fin d'exercice

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	549 120	328 089
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(6 216)	(6 864)
Trésorerie nette – Tableau des flux de trésorerie	542 904	321 225

L'augmentation de la trésorerie nette de la période est liée à l'émission de l'emprunt obligataire (voir les notes 2.4 « Émission inaugurale d'un emprunt obligataire » et 5.2.7.2 « Emprunts : placements privés, emprunts obligataires privés »).

5.1.13 Tableau de flux de trésorerie – Acquisitions et cessions d'immobilisations financières d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

5.1.13.1 Acquisitions des titres de participations, d'intérêts minoritaires et d'investissements liés

Les acquisitions financières du Groupe sont répertoriées en deux catégories qui s'analysent comme suit :

a. Les acquisitions de titres de participations de sociétés intégrées, les prises de contrôle, les prises de participations dans les entreprises associées et les investissements liés

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le tableau de flux de trésorerie.

En 2013, les acquisitions dans cette catégorie s'élèvent à 490 milliers d'euros répartis comme suit :

- acquisition au Mexique (voir la note 2.2) de la société « Pulidos de Juarez SA de CV » pour un montant de 94 milliers d'euros. Elle est rattachée au Pôle Automobile et a été renommée « Inergy Automotive Industrial SA de CV » ;
- souscription à l'augmentation de capital de la société « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd », consolidée par la méthode de la mise en équivalence, pour un montant de 551 milliers d'euros ;
- souscription au capital de la société « Hicom HBPO Sdn Bhd » en Malaisie, consolidée par la méthode de la mise en équivalence, pour un montant de 96 milliers d'euros ;
- versement d'un complément de prix de 25 milliers d'euros sur sa participation dans la société « HBPO Germany GmbH » ;
- et rapatriement des sommes déposées sur des comptes bloqués les années antérieures pour la création de coquilles vides non consolidées (rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente ») pour un montant de – 276 milliers d'euros :
 - création et démarrage d'activité de l'entité « Hicom HBPO Sdn Bhd » : – 100 milliers d'euros,
 - création et démarrage d'activité de l'entité « Inergy Automotive Systems Industries SAS » : – 45 milliers d'euros,
 - création et démarrage d'activité de l'entité « Plastic Omnium International SAS » : – 37 milliers d'euros,
 - démarrage d'activité de l'entité « Inergy Automotive Industrial SA de CV (ex Pulidos de Juarez SA de CV) » : – 94 milliers d'euros.

En 2012 elles s'élevaient à 26 396 milliers d'euros (voir la note 2 sur les « Opérations de la période » et les « Opérations financières » du Tableau de flux de trésorerie) pour les participations suivantes :

- investissement net du Groupe dans « Ford Milan » pour 22 654 milliers d'euros ;
- paiement de la prime de contrôle dans l'accord de partenariat avec la société russe Detalstroykonstruktsiya dans le cadre de la création de la société « DSK Plastic Omnium BV », pour 2 081 milliers d'euros ;
- souscription à l'augmentation de capital de la société « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd », consolidée par la méthode de la mise en équivalence, pour un montant de 1 661 milliers d'euros.

b. Les acquisitions d'intérêts minoritaires

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations de financement » du Tableau de flux de trésorerie.

- 2013 :
L'acquisition par le Groupe d'intérêts minoritaires (40 %) de son partenaire Xietong pour un montant de 16 689 milliers d'euros dans la société chinoise « Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd ».
- 2012 :
Les rachats d'intérêts minoritaires représentaient un montant de 35 571 milliers d'euros (voir la note 2 sur les « Opérations de la période » et les « Opérations de financement » du Tableau de flux de trésorerie) pour les transactions suivantes :
 - acquisition par le Groupe des 35 % détenus par Eurovia dans « Signature Vertical Holding SAS » (devenue « Plastic Omnium Signalisation SAS »), pour 28 200 milliers d'euros ;
 - rachat des intérêts des minoritaires (40 %) de la filiale indienne « Plastic Omnium Varroc Private Ltd » pour 7 371 milliers d'euros (500 millions de roupies indiennes).

5.1.13.2 Cessions des titres de participations et d'intérêts à des minoritaires

a. Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées

Les cessions de titres de participations de sociétés intégrées sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » du Tableau de flux de trésorerie.

- 2013 :
Le Groupe a cédé pour un euro symbolique sa participation dans la société « Inergy Vla Plastiran » au Moyen-Orient. Cette société n'était pas détenue à 100 %.

- 2012 :
Les cessions de participations de sociétés intégrées s'élevaient à 20608 milliers d'euros correspondant à la rubrique « *Opérations financières* » du tableau de flux de trésorerie, pour la seule opération ci-après :
 - cession des sociétés « Signature » (du Pôle Environnement) dans le cadre du décroisement du partenariat avec Eurovia (voir la note 2.1.2 des comptes consolidés 2012).

b. Les cessions d'intérêts minoritaires

Les cessions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations de financement » du tableau de flux de trésorerie.

- 2013 :
Aucune opération relevant de cette catégorie n'a été réalisée.
- 2012 :
Seule l'opération ci-après était comptabilisée dans les cessions d'intérêts minoritaires (correspondant à la rubrique « *Opérations de financement* » du Tableau de flux de trésorerie) pour :
 - un montant de 2 880 milliers d'euros relatif à la cession des 40 % de titres de participation de la filiale « Inergy Automotive Systems Manufacturing Beijing Co. Ltd », au partenaire chinois Beijing Hainachuan Automotive Parts Co. Ltd (filiale de BAIC).

5.2 Bilan passif

5.2.1 Capitaux propres du Groupe

5.2.1.1 Capital social de la Compagnie Plastic Omnium

En euros	2013	2012
Capital social au 1^{er} janvier	8 782 031	8 939 245
Augmentation de capital par incorporation de réserves suite à la division du nominal par trois	516 590	-
Diminution de capital sur l'exercice	-	(157 214)
Capital social au 31 décembre, constitué d'actions ordinaires de 0,06 euro et de 0,17 euro de nominal chacune respectivement en 2013 et en 2012	9 298 621	8 782 031
Actions propres	511 690	526 081
Total après déduction des actions propres	8 786 931	8 255 950

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Structure du capital en 2013

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 a voté la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium avec date d'effet le 10 septembre 2013, la ramenant de 0,17 euro à 0,06 euro. Cette restructuration du capital a conduit à une augmentation du capital de Compagnie Plastic Omnium de 516 590,07 euros, par incorporation de réserves, portant le capital de 8 782 031,19 euros à 9 298 621,26 euros pour un nombre total de 154 977 021 actions.

Structure du capital en 2012

Le Conseil d'Administration du 17 juillet 2012 avait décidé l'annulation de 924 790 actions détenues en propre. Cette annulation avait été faite le 12 septembre 2012.

Elle avait donné lieu à une réduction de capital social de Compagnie Plastic Omnium de 157 214,30 euros. Le capital social était ainsi passé de 8 939 245 euros à 8 782 031,19 euros (divisé en 51 659 007 actions de 0,17 euro de valeur nominale).

Au 31 décembre 2013, la Compagnie Plastic Omnium détient 8 528 162 de ses propres actions, soit 5,50 % du capital social, contre 3 094 595 actions (versus 9 283 785 actions à base comparable avec la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013) soit 5,99 % du capital au 31 décembre 2012.

5.2.1.2 Détail de la rubrique « Autres réserves » du tableau de variation des capitaux propres Groupe

En milliers d'euros	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
Au 31 décembre 2011	(23 648)	(8 368)	–	16 393	443 791	428 168
Variation de l'exercice 2012	(7 746)	(5 062)	(207)	333	140 521	127 839
Au 31 décembre 2012	(31 394)	(13 430)	(207)	16 726	584 312	556 007
Variation de l'exercice 2013	8 630	6 127	626	–	125 968	141 351
Au 31 décembre 2013	(22 764)	(7 303)	419	16 726	710 280	697 358

5.2.1.3 Détail de la rubrique « Variation de périmètre » du tableau de variation des capitaux propres Groupe

En milliers d'euros	Capitaux propres		Total capitaux propres
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Acquisition par le groupe Plastic Omnium des 35 % de parts détenues par Eurovia dans « Signature Vertical Holding SAS » (devenu « Plastic Omnium Signalisation SAS »)	16 372	(44 572)	(28 200)
Rachat par le groupe Plastic Omnium des 40 % de participations détenues par « Varrac Polymers Privite Ltd » dans la filiale « Plastic Omnium Varrac Private Ltd »	(5 875)	(1 496)	(7 371)
Part apportée (49 %) par le partenaire minoritaire Detalstroykonstruktsiya (DSK) dans la souscription au capital de « DSK Plastic Omnium BV »	–	4 701	4 701
Ouverture de 40 % du capital de la société « Inergy Automotive Systems Manufacturing Beijing Co. Ltd » au partenaire BAIC	(713)	3 593	2 880
Diverses variations	(8)	5	(3)
Variation de périmètre au 31 décembre 2012	9 776	(37 769)	(27 993)
Rachat par le groupe Plastic Omnium des 40 % de participations détenues par Xietong dans la filiale « Plastic Omnium Composites Jiangsu Co. Ltd »	(8 074)	(8 615)	(16 689)
Versement d'un complément de prix sur la participation de la filiale « HBPO Germany GmbH »	(25)	–	(25)
Cession de la société « Inergy Vla Plastiran » au Moyen-Orient (cette société n'était pas détenue à 100 %)	30	(30)	–
Augmentation de capital de la société « DSK Plastic Omnium BV » (souscription à une augmentation de capital)	–	9	9
Diverses variations	5	(5)	–
Variation de périmètre au 31 décembre 2013	(8 064)	(8 641)	(16 705)

5.2.2 Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium

En milliers d'euros pour les montants En euros pour le dividende par action En unités pour le nombre de titres	2013		2012	
	Nombre de titres de 2012	Montant du dividende	Nombre de titres de 2011	Montant du dividende
Dividende par action (en euros)		0,76*		0,69*
Nombre total d'actions composant le capital de l'exercice précédent	51 659 007		52 583 797	
Nombre total d'actions en autocontrôle au moment du paiement du dividende	2 610 587**		3 937 360**	
Nombre total d'actions en autocontrôle à la clôture (pour rappel)	3 094 595**		4 573 891**	
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital		39 261		36 283
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres		(1 984)**		(2 717)**
Dividendes nets – montant total		37 277		33 566

* Sur l'exercice 2013, Compagnie Plastic Omnium a distribué un dividende de 0,76 euro par action (0,25 euro suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013) sur le résultat de l'exercice 2012, contre 0,69 euro en 2012 sur le résultat de l'exercice 2011.

** 31 décembre 2013 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2012, était de 3 094 595 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2013 est tombé à 2 610 587 titres faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 2 352 milliers d'euros à 1 984 milliers d'euros.

31 décembre 2012 : le nombre des actions en autocontrôle au 31 décembre 2011, était de 4 573 891 titres pour la détermination du dividende prévisionnel total. Ce nombre d'actions en autocontrôle au moment de la mise en paiement du dividende en 2012 est tombé à 3 937 360 titres faisant passer les dividendes attachés à ces titres de 3 156 milliers d'euros à 2 717 milliers d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,33 euro par action au titre de l'exercice 2013 (montant total de 51 142 milliers d'euros pour 154 977 021 actions existantes ; avant diminution des actions en autocontrôle ; au 31 décembre 2013).

5.2.3 Paiements sur base d'actions

Le Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 a attribué des options d'achat d'actions (voir le procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 avril 2013) en date d'effet du 7 août 2013 et exerçables à partir du 7 août 2017 pour une période de trois ans. L'exercice des options accordées aux mandataires sociaux est soumis à des

conditions de marché et de performance dont le détail est donné dans la note 7.3.1 « Rémunération des Dirigeants et Mandataires Sociaux ».

Ce plan a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note 1.25. Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

Informations complémentaires sur les différents plans	Plan du 7 août 2013
Volatilité attendue	40,00 %
Taux de dividende attendu	1,43 %
Taux zéro coupon	1,07 %

Sur ces bases, le plan a été évalué à 5 932 546 euros. La charge sera amortie linéairement sur la durée d'acquisition des droits. Les cotisations sociales, d'un montant de – 1 319 201 euros, relatives à la mise en place de ce nouveau plan sont passées en charge pour leur totalité en 2013, soit 30 % de la charge globale à amortir sur la durée d'acquisition des droits.

Évaluation du plan du 7 août 2013	Options du plan du 7 août 2013		Total	
	Soumises à des conditions de marché	Non soumises à des conditions de marché		
En euros				
En unité pour le nombre d'options				
	Valeur moyenne d'une option avant restructuration	8,29	19,13	13,99
Avant restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013	Nombre d'options avant restructuration	201 000	223 000	424 000
	Charge comptable (avec contrepartie en réserves)	1 666 777	4 265 769	5 932 546
	Valeur moyenne d'une option après restructuration	2,76	6,38	4,66
Après restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013	Nombre d'options après restructuration	603 000	669 000	1 272 000
	Charge comptable (avec contrepartie en réserves)	1 666 777	4 265 769	5 932 546

Récapitulatif des plans de stock-options en cours

Date d'attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Multiplicateur de la restructuration du capital du 10 mai 2011	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital	Multiplicateur de la restructuration du capital du 10 septembre 2013	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital
25 avril 2006	Options d'achat d'actions	11	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de l'option sauf en cas de transfert à l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite ou retraite	267 000	3	801 000	3	2 403 000
24 juillet 2007	Options d'achat d'actions	65		330 000	3	990 000	3	2 970 000
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39		350 000	3	1 050 000	3	3 150 000
1 ^{er} avril 2010	Options d'achat d'actions	124		375 000	3	1 125 000	3	3 375 000
21 mars 2012	Options d'achat d'actions	208		N/A	N/A	889 500	3	2 668 500
7 août 2013	Options d'achat d'actions	184		N/A	N/A	424 000	3	1 272 000

- Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé de la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 mai 2011. Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro. L'ensemble des plans existants au 31 décembre 2011 étant antérieurs à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été, à compter de cette date, multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.
- Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 septembre 2013. Elle est passée de 0,17 euro à 0,06 euro. Le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun des plans antérieurs à cette décision a été multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

Impacts successifs de la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium	Plan du 25 avril 2006	Plan du 24 juillet 2007	Plan du 22 juillet 2008	Plan du 1 ^{er} avril 2010	Plan du 21 mars 2012	Plan du 7 août 2013
Impacts de la restructuration du capital						
Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 :						
Avec date d'effet au 10 mai 2011 :						
Nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital	247 000	298 000	340 800	371 500	N/A	N/A
Nombre d'options au 10 mai 2011 après restructuration du capital	741 000	894 000	1 022 400	1 114 500	N/A	N/A
Impacts de la restructuration du capital						
Décidée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 :						
Avec date d'effet au 10 septembre 2013 suite à la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 :						
Nombre d'options avant restructuration du capital en 2013	30 000	270 488	773 422	1 030 500	842 000	424 000
Nombre d'options au 10 septembre 2013 après restructuration du capital*	90 000	811 464	2 320 266	3 091 500	2 526 000	1 272 000

* Les nombres d'options d'achat d'actions ont été multipliés par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013. Les nouvelles positions en nombre d'options sont celles à retenir dans les tableaux de suivi de chaque plan ci-après :

La période d'acquisition des droits de tous les plans, est de quatre ans par plan.

Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2013
Plan du 25 avril 2006								
Nombre d'options*	90 000				(90 000)		-	-
Cours à la date d'attribution	3,92						-	-
Prix d'exercice	3,88						-	-
Durée	7 ans						-	-
Charge résiduelle à étaler	-						-	-
Durée de vie résiduelle	-						-	-

* Nombre d'options à l'ouverture d'exercice multiplié par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2013
Plan du 24 juillet 2007								
Nombre d'options*	811 464				(677 814)		133 650	133 650
Cours à la date d'attribution	4,37						4,37	
Prix d'exercice	4,37						4,37	
Durée	7 ans						7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-						-	
Durée de vie résiduelle	1 an						-	

* Nombre d'options à l'ouverture d'exercice multiplié par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013.

Options en cours En euro En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exer- cice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exer- çables au 31 décembre 2013
Plan du 22 juillet 2008								
Nombre d'options*	2 320 266		(60)		(1 402 906)		917 300	917 300
Cours à la date d'attribution	1,99						1,99	
Prix d'exercice	2,95						2,95	
Durée	7 ans						7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-						-	
Durée de vie résiduelle	2 ans						1 an	

* Nombre d'options à l'ouverture d'exercice multiplié par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exer- cice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exer- çables au 31 décembre 2013
Plan du 1^{er} avril 2010								
Nombre d'options*	3 091 500		(63 000)				3 028 500	Néant
Cours à la date d'attribution	3,2						3,2	
Prix d'exercice	2,84						2,84	
Durée	7 ans						7 ans	
Charge résiduelle à étaler	607 070					(446 379)	160 691	
Durée de vie résiduelle	4,5 ans						3,5 ans	

* Nombre d'options à l'ouverture d'exercice multiplié par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exer- cice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exer- çables au 31 décembre 2013
Plan du 21 mars 2012								
Nombre d'options*	2 526 000		(46 500)				2 479 500	Néant
Cours à la date d'attribution	7,3						7,3	
Prix d'exercice	7,38						7,38	
Durée	7 ans						7 ans	
Charge résiduelle à étaler	3 362 106					(1 015 964)	2 346 142	
Durée de vie résiduelle	6,25 ans						5,25 ans	

* Nombre d'options à l'ouverture d'exercice multiplié par trois suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium en 2013.

Options en cours En euros En unité pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations		Diminutions		Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2013	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exer- cice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exer- çables au 31 décembre 2013
Plan du 7 août 2013								
Nombre d'options		1 272 000					1 272 000	Néant
Cours à la date d'attribution		17,71					17,71	
Prix d'exercice		16,17					16,17	
Durée		7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler		5 932 546				(597 318)	5 335 228	
Durée de vie résiduelle		7 ans					6,6 ans	
Charge totale de l'exercice						(2 059 661)		

Au 31 décembre 2013, les actions destinées à être attribuées mais non encore affectées s'élèvent à 40 500 actions, contre 403 500 actions 31 décembre 2012 (versus 134 500 actions dans le rapport annuel 2012).

5.2.4 Subventions

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Subventions liées aux actifs	11 883	13 195
Total subventions publiques au passif non courant	11 883	13 195
Subventions publiques	263	276
Total subventions publiques au passif courant	263	276
Total au passif des subventions publiques	12 146	13 471

5.2.5 Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2012	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 décembre 2013
Garanties clients	9 962	7 864	(3 809)	(4 522)	1 144	–	–	(60)	10 579
Réorganisations*	27 911	16 183	(21 314)	(6 349)	414	–	–	(95)	16 750
Provisions pour impôts et risque fiscal	4 249	3 119	(504)	–	(132)	–	–	(267)	6 465
Risques sur contrats	4 850	14 562	(5 729)	(786)	1 428	–	–	–	14 325
Provision pour litiges	8 342	1 680	(2 109)	(1 167)	(1 298)	–	–	(313)	5 135
Autres**	9 893	8 154	(3 235)	(2 338)	(1 556)	–	–	(150)	10 768
Provisions	65 207	51 562	(36 700)	(15 162)	–	–	–	(885)	64 022
Provisions pour engagements de retraite et assimilés***	80 352	6 149	(3 595)	–	–	(14 626)	–	(1 774)	66 506
Total	145 559	57 711	(40 295)	(15 162)	–	(14 626)	–	(2 659)	130 528

* Les provisions concernent essentiellement les sites suivants du Pôle Automobile : Eisenach-Thuringe en Allemagne, Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France et Herentals en Belgique (voir la note 4.5 sur les coûts d'adaptation des effectifs).

** La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

*** Pour le montant de l'écart actuariel de la période, voir la note 5.2.6.8 « Impact de l'amendement IAS 19 » (IAS 19R) du rapport annuel 2012. Il s'agit de l'impact de la première application de la norme IAS 19R. Les montants étant peu significatifs (le Groupe n'appliquait pas la méthode du Corridor), les impacts ont été comptabilisés directement sur la période en cours.

Le montant en écart actuariel inclut l'impact de l'application d'IAS 19R pour un montant de 2 764 milliers d'euros à fin 2013.

En milliers d'euros	31 décembre 2011	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 décembre 2012
Garanties clients	20 671	8 827	(5 327)	(13 972)	(357)	–	–	119	9 962
Réorganisations	8 735	26 807	(2 853)	(4 371)	(397)	–	–	(10)	27 911
Provisions pour impôts et risque fiscal	2 049	4 300	(1 765)	(248)	–	–	–	(87)	4 249
Risques sur contrats	4 390	4 855	(2 113)	(2 282)	–	–	–	–	4 850
Provision pour litiges*	6 864	5 176	(3 501)	(210)	397	–	–	(383)	8 342
Autres	12 625	10 234	(5 745)	(8 376)	357	–	796	2	9 893
Provisions	55 334	60 199	(21 304)	(29 459)	–	–	796	(359)	65 207
Provisions pour engagements de retraite et assimilés**	62 689	4 960	(2 957)	–	–	16 346	4	(690)	80 352
Total	118 023	65 159	(24 261)	(29 459)	–	16 346	800	(1 049)	145 559

* Les provisions concernaient principalement les sites du Pôle Automobile : Eisenach-Thuringe en Allemagne, Compiègne-Laval et Saint-Désirat en France et Duncan aux États-Unis (voir la note 4.5 des comptes consolidés 2012).

** L'écart actuariel correspondait à l'impact de la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro et aux États-Unis sur l'exercice 2012 (voir notes 1.2 et 5.2.6 des comptes consolidés 2012).

5.2.6 Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Le terme générique « Avantages postérieurs à l'emploi » couvre à la fois les engagements de retraite et d'autres avantages liés au personnel.

Provisions pour avantages de retraite

Les provisions pour avantages de retraite concernent :

- les indemnités de départ à la retraite ;
- les plans de retraite complémentaire ;
- et les régimes de couverture de frais médicaux.

Pour la France, les plans de retraite complémentaires concernent exclusivement les Dirigeants Mandataires Sociaux et portent sur les indemnités de fin de carrière (IFC). Les plans de retraite complémentaires, lorsqu'ils touchent les autres zones géographiques, concernent l'ensemble des collaborateurs.

Les régimes de couverture de frais médicaux concernent principalement la zone Amérique du Nord (U.S.).

5.2.6.1 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme présentent les caractéristiques suivantes :

	2013			2012		
	France	États-Unis	Suisse	France	États-Unis	Suisse
	Cadres et non cadres			Cadres et non cadres		
Ouverture des droits à taux plein	60 à 62 ans	62 ans		60 à 62 ans	62 ans	
Âge d'annulation de la décote	65 à 67 ans			65 à 67 ans		
Taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi	3,5 %	5,0 %	2,25 %	3,5 %	4,0 %	1,75 %
Taux annuel d'actualisation des médailles du travail	3,0 %			3,0 %		
Taux d'inflation	2,0 %			2,0 %		
Taux d'évolution salariale	2 % à 5 %	3,25 %	1,0 %	2 % à 5 %	3,25 %	1,0 %
Taux d'accroissement des coûts médicaux ⁽¹⁾		8,0 %			8,5 %	
Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite	3,5 %	5,0 %	2,25 %	3,5 %	8,0 %	1,75 %

(1) Pour la zone U.S., les taux devraient baisser annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

Le taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe utilise comme référence, le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie, dont la maturité est équivalente à celle des engagements du Groupe.

Les taux d'inflation

En France, les prestations sont fonction du taux d'inflation, alors qu'aux États-Unis et en Suisse, l'impact des taux d'inflation est peu significatif.

Les taux moyens d'évolution salariale

Les taux moyens d'évolution salariale, sont pondérés des statuts de cadres ou de non cadres et de l'âge des collaborateurs.

Les autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme couvrent les médailles du travail et d'autres bénéfices liées à l'ancienneté dans le Groupe.

Les régimes relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays. Les avantages comptabilisés dans les comptes, ne sont donc pas fonction de la cartographie des effectifs par zone géographique.

Les zones géographiques identifiées et présentées, sont celles dont les hypothèses sont homogènes et permettent un regroupement de données. Dans le cas contraire, aucun taux n'est donné en référence en raison d'une disparité des paramètres ne permettant pas la détermination d'une moyenne. Dans cette même logique, les tests de sensibilité sont effectués sur des données significatives, homogènes et par zones géographiques.

Plus particulièrement en France, la réforme des retraites de 2010, a introduit une notion de glissement de l'âge permettant d'acquérir des droits à taux plein et une notion de décote liée à l'âge légal de la retraite.

Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite

Ces taux sont basés sur les prévisions de marché à long terme et prennent en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Nota : pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés selon les conditions locales.

5.2.6.2 Évolution des engagements au bilan et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	119 607	97 517	81 363	7 241	7 344	7 619	126 848	104 861	88 982
Coût des services rendus	7 486	6 847	6 118	309	351	330	7 795	7 198	6 448
Coût financier	3 915	4 049	3 426	150	224	226	4 065	4 273	3 652
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	488	(654)	(1 153)	110	(320)	(293)	598	(974)	(1 446)
Pertes et gains actuariels	(14 050)	16 463	8 859	(434)	(142)	(591)	(14 484)	16 321	8 268
<i>Dont impact d'expérience</i>	<i>(4 283)</i>	<i>1 268</i>	<i>1 406</i>	<i>(413)</i>	<i>(726)</i>	<i>-</i>	<i>(4 696)</i>	<i>542</i>	<i>1 406</i>
Prestations payées par les actifs	354	(1 143)	(97)	6	-	-	360	(1 143)	(97)
Prestations payées par l'entreprise	(2 974)	(2 579)	(2 261)	(300)	(204)	(95)	(3 274)	(2 783)	(2 357)
Variation de périmètre	-	4	267	-	-	-	-	4	267
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	-	(971)	-	-	134	-	-	(837)
Écart de conversion	(3 190)	(897)	1 966	(26)	(12)	14	(3 216)	(909)	1 980
Dette actuarielle au 31 décembre	111 636	119 607	97 517	7 056	7 241	7 344	118 692	126 848	104 861
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	<i>(7 971)</i>	<i>22 090</i>	<i>16 154</i>	<i>(185)</i>	<i>(103)</i>	<i>(275)</i>	<i>(8 156)</i>	<i>21 987</i>	<i>15 879</i>
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	46 496	42 172	41 908	-	-	-	46 496	42 172	41 908
Rendement des actifs de couverture	1 343	2 219	2 150	-	-	-	1 343	2 219	2 150
Cotisations patronales	5 819	5 274	3 680	-	-	-	5 819	5 274	3 680
Pertes et gains actuariels	577	117	(4 662)	-	-	-	577	117	(4 662)
Prestations payées par les actifs de couverture	442	(1 141)	(97)	-	-	-	442	(1 141)	(97)
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(1 050)	(1 926)	(2 015)	-	-	-	(1 050)	(1 926)	(2 015)
Écart de conversion	(1 441)	(219)	1 209	-	-	-	(1 441)	(219)	1 209
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	52 186	46 496	42 172	-	-	-	52 186	46 496	42 172
Variation de la valeur vénale des actifs de couverture	5 690	4 324	264	-	-	-	5 690	4 324	264
Insuffisance de couverture = Position nette au bilan	59 450	73 111	55 345	7 056	7 241	7 344	66 506	80 352	62 689
• dont France	36 622	33 182	26 340	3 815	3 732	3 216	40 437	36 914	29 556
• dont Suisse	(791)	2 897	2 604	-	-	-	(791)	2 897	2 604
• dont Europe hors France et Suisse	5 132	5 254	4 873	887	1 366	2 072	6 019	6 620	6 945
• dont zone U.S.	14 203	26 971	17 499	474	442	429	14 677	27 413	17 928
• dont autres zones	4 284	4 807	4 029	1 880	1 701	1 627	6 164	6 508	5 656

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 18 085 milliers d'euros au 31 décembre 2013, dont 2 243 milliers d'euros pour la France et 14 677 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2012, la valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établissait à 44 399 milliers d'euros dont 11 907 milliers d'euros pour la France et 27 413 milliers d'euros pour les États-Unis.

5.2.6.3 Détail des engagements nets par zone géographique

Le détail des engagements nets par zone géographique est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	2013					2012				
	France	Suisse	Europe hors France et Suisse	États-Unis	Autres	France	Suisse	Europe hors France et Suisse	États-Unis	Autres
Avantages postérieurs à l'emploi										
Indemnité de départ à la retraite*	36 618	–	3 361	2 411	4 284	31 923	–	3 255	3 079	4 807
Plan de retraite complémentaire*	4	(791)	1 771	11 318	–	1 259	2 897	1 999	23 321	–
Régimes de couverture de frais médicaux				474	–				571	–
Total avantages postérieurs à l'emploi	36 622	(791)	5 132	14 203	4 284	33 182	2 897	5 254	26 971	4 807
Autres avantages à long terme	3 815	–	887	474	1 880	3 732	–	1 366	442	1 701
Total autres avantages postérieurs à l'emploi	3 815	–	887	474	1 880	3 732	–	1 366	442	1 701
Engagements nets – total bilan	40 437	(791)	6 019	14 677	6 164	36 914	2 897	6 620	27 413	6 508

* La retraite complémentaire des zones autres que la France était intégrée dans les indemnités de départ à la retraite. À compter de 2013, toutes les retraites complémentaires sont isolées dans la rubrique dédiée. Les chiffres de 2012 ont été retraités en conséquence.

	2013			2012		
	France	États-Unis	Suisse	France	États-Unis	Suisse
Maturité moyenne des engagements (en années)	12	20	16	12	20	16
Montants des engagements bruts (en milliers d'euros)	43 762	38 196	22 744	38 460	45 612	27 956
Engagements des retraités	–	3 170	–	–	–	–
Engagements des différés	–	5 462	–	–	–	–
Engagements des actifs	43 762	29 564	22 744	38 460	45 612	27 956

5.2.6.4 Test de sensibilité des engagements de retraite

Le test de sensibilité des engagements de retraite sur la principale variable exogène, le taux d'actualisation, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 donne les impacts suivants :

En milliers d'euros	2013					2012				
	Montant de base	Augmentation + 0,25 %		Diminution – 0,25 %		Montant de base	Augmentation + 0,25 %		Diminution – 0,25 %	
		Montant	%	Montant	%		Montant	%	Montant	%
France										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	4 157	4 132	– 0,61 %	4 182	+ 0,59 %	3 928	3 903	– 0,64 %	3 953	+ 0,62 %
Effet sur la dette actuarielle	44 727	43 403	– 2,96 %	46 106	+ 3,08 %	41 826	40 580	– 2,98 %	43 125	+ 3,11 %
États-Unis										
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	4 722	4 509	– 4,51 %	4 946	+ 4,74 %	4 043	3 848	– 4,82 %	4 238	+ 4,82 %
Effet sur la dette actuarielle	38 196	36 434	– 4,73 %	40 148	+ 4,98 %	45 613	43 451	– 4,74 %	47 775	+ 4,74 %
Suisse										
Effet sur la dette actuarielle	27 954	26 861	– 3,91 %	29 119	+ 4,17 %	27 955	26 245	– 6,12 %	29 350	+ 4,99 %

5.2.6.5 Variations des positions nettes des avantages au bilan

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

En milliers d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Position nette au 1^{er} janvier	73 111	55 345	39 455	7 241	7 344	7 619	80 352	62 689	47 074
Charges / produits de l'exercice									
Coût des services rendus	7 486	6 847	6 118	309	351	330	7 795	7 198	6 448
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	1 538	1 271	863	116	(320)	(293)	1 654	951	570
Prestations payées par l'entreprise	(2 974)	(2 579)	(2 261)	(300)	(204)	(95)	(3 274)	(2 783)	(2 357)
Pertes et gains actuariels	-	-	-	(434)	(142)	(591)	(434)	(142)	(591)
Prestations payées par les actifs de couverture	(88)	-	-	-	-	-	(88)	-	-
Cotisations patronales	(5 819)	(5 275)	(3 680)	-	-	-	(5 819)	(5 275)	(3 680)
Charges nettes opérationnelles sur engagements de retraite	143	264	1 040	(309)	(315)	(649)	(166)	(51)	391
Charges financières	3 915	4 049	3 426	150	224	226	4 065	4 273	3 652
Rendement attendu des fonds	(1 343)	(2 219)	(2 150)	-	-	-	(1 343)	(2 219)	(2 150)
Charges financières sur engagements de retraite*	2 572	1 830	1 276	150	224	226	2 722	2 054	1 502
Impacts bilantiels									
Variation de périmètre	-	4	267	-	-	-	-	4	267
Pertes et gains actuariels	(14 627)	16 346	13 520	-	-	-	(14 627)	16 346	13 520
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	-	(971)	-	-	134	-	-	(837)
Écart de conversion	(1 749)	(678)	758	(26)	(12)	14	(1 775)	(690)	772
Impacts bilantiels	(16 376)	15 672	13 574	(26)	(12)	148	(16 402)	15 660	13 722
Position nette au 31 décembre	59 450	73 111	55 345	7 056	7 241	7 344	66 506	80 352	62 689

* Voir la rubrique « Charges financières sur les engagements de retraite » de la note 4.6 sur le « Résultat financier ».

En France, la loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 (dite loi Fillon), qui a doublé le montant de l'indemnité légale de licenciement, a eu un impact sur le montant des indemnités de départ à la retraite des sociétés du Groupe relevant de la convention collective de la plasturgie, celles-ci étant exprimées en fonction de l'indemnité légale de licenciement.

À compter du 1^{er} janvier 2013, conformément à IFRS 19R, tous les engagements hors bilan sur les avantages du personnel sont enregistrés dans les comptes.

Ce stock en engagement hors bilan s'élevait à 2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Pour mémoire, ces nouvelles dispositions avaient eu pour effet à la première date de clôture de son application, à savoir au 31 décembre 2008, d'augmenter les engagements de retraite classés en hors bilan de 2,9 millions d'euros. Le tableau ci-après reprend l'historique de ces engagements depuis la date d'application de la loi.

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2009	31 décembre 2010	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Stock des engagements relatif à la loi Fillon du 25 juin 2008	2 940				
Variation de périmètre (prise de contrôle d'Inergy) impact loi Fillon			200		
Stock des autres engagements non reconnus	428	1 063	426		
Amortissements de l'exercice		(359)	(319)	(1 128)	(486)
Stock des engagements hors bilan à la clôture	3 368	4 072	4 379	3 251	2 764
<i>Dont solde impact loi Fillon</i>	<i>2 940</i>	<i>2 581</i>	<i>2 748</i>	<i>2 378</i>	<i>1 994</i>

5.2.6.6 Tests de sensibilité des coûts médicaux dans la zone U.S.

L'impact d'une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone U.S. donne les résultats suivants :

En milliers d'euros	Décembre 2013		Décembre 2012	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les coûts de services rendus et financiers*			23	(19)
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	339	(284)	489	(404)

* En 2013, les informations sur les coûts des services rendus et financiers sont non significatifs et indisponibles auprès des actuaires.

5.2.6.7 Répartition des actifs de couverture par catégorie

La répartition des actifs de couverture évalués à la juste valeur qui concernent essentiellement la zone U.S. et la Suisse par catégorie est la suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actions	22 766	21 362
Obligations	19 388	15 568
Immobilier	6 316	6 174
Autres	3 716	3 392
Total	52 186	46 496

5.2.6.8 Impact de l'amendement IAS 19 (IAS 19R)

L'impact de la nouvelle norme IAS 19R n'étant pas significatif (voir la note 1.1), le Groupe comptabilisant déjà l'intégralité des écarts actuariels générés en autres éléments du résultat global, les impacts (voir la note 5.2.5 « Provisions ») ont été comptabilisés directement sur la période en cours.

5.2.7 Emprunts et dettes financières

5.2.7.1 La notion d'endettement financier dans le Groupe

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie du groupe Plastic Omnium. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme :
 - lignes de crédit classiques,
 - placements privés,
 - emprunts obligataires;
- diminuées des prêts et autres actifs financiers à long terme ;
- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

5.2.7.2 Emprunts : placements privés et emprunts obligataires privés

Au cours du 1^{er} semestre 2013

Le Groupe a réalisé le 21 mai 2013 auprès d'investisseurs européens le placement d'une émission obligataire de 500 millions d'euros, sans covenant ni rating. Les caractéristiques de cette émission obligataire sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Émission obligataire	Réalisée en 2013
Émission – taux fixe (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

Sur l'exercice 2012

Le Groupe avait mis en place deux nouveaux financements sur l'exercice 2012. Ces deux opérations ont été réalisées sans covenants financiers ni rating :

- Une émission obligataire privée EuroPP de 250 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels français dont les caractéristiques sont les suivantes :

Émission obligataire privée	Euro PP
Émission – taux fixe (en euros)	250 000 000
Maturité	12 décembre 2018
Coupon annuel	3,875 %
Cotation	Euronext Paris

- Un placement privé Schuldschein pour un montant de 119 millions d'euros auprès d'investisseurs privés essentiellement étrangers (Asie, Allemagne, Canada, Belgique) et français dont les caractéristiques sont les suivantes :

Placement privé	Montant	Coupon annuel
Schuldschein		
Émission – taux fixe (en euros)	45 000 000	3,72 %
Émission – taux variable (en euros)	74 000 000	Euribor 6 mois + 240 bps
Maturité		27 juin 2017

5.2.7.3 Utilisation des lignes de crédit à moyen terme

Au 31 décembre 2013, le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance moyenne supérieure à deux ans. Le montant de ces lignes bancaires confirmées est supérieur au montant des besoins du Groupe. Il s'établit au 31 décembre 2013 à 1 043 millions d'euros, contre 1 160 millions d'euros au 31 décembre 2012.

5.2.7.4 De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

En milliers d'euros	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement (+)	13 222	6 518	6 704	22 247	8 954	13 293
Emprunts obligataires et bancaires (+)	975 557	80 342	895 215	769 791	177 998	591 793
<i>dont émission obligataire en 2013</i>	502 297	8 507	493 790	–	–	–
<i>dont émission obligataire privée EuroPP</i>	247 774	504	247 270	248 905	2 123	246 782
<i>dont placement privé Schuldschein</i>	119 000	–	119 000	119 000	–	119 000
<i>dont lignes bancaires</i>	106 486	71 331	35 155	401 886	175 875	226 011
Emprunts et dettes financières (+)	988 779	86 860	901 919	792 038	186 952	605 086
Autres dettes financières en courant (+)	163	163		3 382	3 382	
Instruments financiers de couverture passifs (+) #	9 980	9 980		20 420	20 420	
Total des emprunts et dettes (B)	998 922	97 003	901 919	815 840	210 754	605 086
Actifs disponibles à la vente – fonds FMEA 2 (-) ##	(1 524)		(1 524)	(2 148)		(2 148)
Autres actifs financiers (-)	(95 246)	(36 496)	(58 750)	(100 554)	(40 036)	(60 518)
<i>dont créances financières en non courant ###</i>	(23 042)		(23 042)	(21 711)		(21 711)
<i>dont créances de financement clients ###</i>	(72 204)	(36 496)	(35 708)	(78 843)	(40 036)	(38 807)
Autres créances financières en courant (-)	(2 856)	(2 856)		(1 777)	(1 777)	
Instruments financiers de couverture actifs (-) #	(1 192)	(1 192)		(314)	(314)	
Total des créances financières (C)	(100 818)	(40 544)	(60 274)	(104 792)	(42 127)	(62 666)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	898 103	56 459	841 645	711 047	168 627	542 420
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-) *	549 120	549 120		328 089	328 089	
Banques créditrices ou concours bancaires courants (+)	(6 216)	(6 216)		(6 864)	(6 864)	
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A) **	(542 904)	(542 904)		(321 225)	(321 225)	
Endettement financier net (E) = (D) + (A)	355 199	(486 445)	841 645	389 822	(152 598)	542 420

Voir la note 5.2.8 sur les « Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ».

Voir la note 5.1.6 sur les « Actifs financiers disponibles à la vente ».

Voir la note 5.1.7 sur les « Autres actifs financiers non courants – Créances financières en non courant ».

* Voir la note 5.1.12.1 sur la « Trésorerie et équivalents de trésorerie – Trésorerie brute ».

** Voir la note 5.1.12.2 sur la « Trésorerie de fin d'exercice – Trésorerie nette ».

5.2.7.5 Détail de la dette financière par devise

En % de la dette financière	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Euro	89 %	86 %
U.S. dollar	4 %	8 %
Livre sterling	2 %	2 %
Autres devises	5 %	4 %
Total	100 %	100 %

5.2.7.6 Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt

En % de la dette financière	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux variables couverts	20 %	49 %
Taux variables non couverts	0 %	0 %
Taux fixes	80 %	51 %
Total	100 %	100 %

5.2.8 Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change

En milliers d'euros	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux	438	(9 980)	314	(20 110)
Dérivés de change	754	-	-	(310)
Total bilan	1 192	(9 980)	314	(20 420)

5.2.8.1 Instruments de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swap et cap. L'objectif est de protéger le groupe Plastic Omnium de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal global du portefeuille des dérivés souscrits pour la gestion du risque de taux s'élève à 355 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 570 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 135 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 370 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les instruments non qualifiés comptablement d'instruments de couverture participent néanmoins à la stratégie globale de couverture du risque de taux du Groupe, ce dernier se finançant à taux variable, en particulier dans le cadre de ses opérations de cessions de créances.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Instruments financiers de couverture ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- la contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global ») ;
- la part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts ;
- la valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

5.2.8.1.1 Portefeuille de dérivés

En milliers d'euros	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(9 542)	438	(9 980)	(19 796)	314	(20 110)
Primes restant à payer	-	-	(2 403)	-	-	(3 923)
Total juste valeur et primes restant à payer		438	(12 383)		314	(24 033)

Composition du portefeuille des dérivés de taux d'intérêt

En milliers d'euros									
31 décembre 2013									
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	185	185	–	–	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(988)	CFH
Caps	253	253	–	–	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(1 415)	Non qualifié
Swaps	(1 630)	–	(1 630)	(1 630)	75 000	Juin 2015	Euribor 6M	N/A	CFH
Swaps	(552)	–	(552)	–	25 000	Août 2015	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Swaps	(7 798)	–	(7 798)	–	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(9 542)	438	(9 980)	(1 630)	355 000			(2 403)	

En milliers d'euros									
31 décembre 2012									
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	–	–	–	N/A	110 000	Juin 2013	Euribor 3M	(213)	Non qualifié
Caps	148	148	–	–	60 000	Mai 2017	Euribor 2M	(1 807)	CFH
Caps	166	166	–	N/A	90 000	Juin 2017	Euribor 1M	(1 273)	Non qualifié
Swaps	(9 400)	–	(9 400)	(9 400)	205 000	Août 2015	Euribor 1M	N/A	CFH
Swaps	(10 710)	–	(10 710)	(10 710)	105 000	Février 2019	Euribor 1M	N/A	CFH
Total	(19 796)	314	(20 110)	(20 110)	570 000			(3 293)	

* OCI : « Other comprehensive income » ou « État du résultat global ».

** Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé IFRS sur les lignes « Emprunts et dettes financières – non courant » et « Emprunts et dettes financières – courant ».
CFH : dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (Cash-Flow Hedge).

Outre l'arrivée à maturité de 5 caps, pour un nominal de 110 millions d'euros, les variations du portefeuille des dérivés de taux entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 s'expliquent par l'ajustement des couvertures suite au placement de l'émission obligataire à taux fixe de 500 millions d'euros le 29 mai 2013 :

- dénouement en juin 2013 d'un swap de nominal 105 millions d'euros, qui s'est traduit par une sortie de trésorerie de 4,8 millions d'euros;
- modification de l'indice de référence de swaps à hauteur d'un nominal de 75 millions d'euros afin de l'ajuster aux financements à taux variable du Groupe;
- déqualification de deux swaps de taux de nominal respectivement 105 millions d'euros et 25 millions d'euros.

En l'absence de disparition du risque couvert, l'opération de restructuration a été réalisée sans impact en résultat en date de restructuration (les swaps restructurés étaient documentés dans une relation de couverture de flux de trésorerie) :

- La part efficace des couvertures accumulée en capitaux propres sera amortie en résultat sur la période initialement couverte (juin 2013 à février 2019). Cet amortissement aura pour effet de corriger la charge d'intérêt comptabilisée en résultat sur l'emprunt obligataire à taux fixe de 500 millions d'euros émis le 29 mai 2013.
- Les variations de valeur ultérieures des swaps de taux déqualifiés seront comptabilisées en résultat.

5.2.8.1.2 Montants comptabilisés en capitaux propres « Autres éléments du résultat global »

En milliers d'euros	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2012	Opérations de la période***	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2013
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(20 110)	14 808	3 672	–	(1 630)
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010** et février 2012**)	2 591	–	–	667	3 258
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013***	–	(14 808)	–	2 226	(12 582)
Total	(17 519)	–	3 672	2 893	(10 954)

En milliers d'euros	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2011	Opérations de la période***	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2012
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	(11 937)	–	(8 173)	–	(20 110)
Restructuration du portefeuille de dérivés d'août 2010**	1 675	–	–	248	1 923
Restructuration du portefeuille de dérivés février 2012**	–	–	–	668	668
Total	(10 262)	–	(8 173)	916	(17 519)

* OCI : « Other comprehensive income » ou « État du résultat global ».

** Restructurations du portefeuille de dérivés sans impact cash réalisées dans le but d'allonger la maturité des couvertures.

5.2.8.1.3 Impact des couvertures sur le compte de résultat

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(5 131)	(6 145)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié aux restructurations passées*	(2 893)	(916)
Valeur temps des caps	161	(1 633)
Variations de valeur des dérivés non documentés en couverture	1 722	–
Total**	(6 141)	(8 694)

* Voir dans la note 5.2.8.1.2 les montants recyclés en résultat.

** Voir la rubrique « Résultat sur instruments de taux d'intérêt » de la note 4.6 sur le « Résultat financier ».

5.2.8.2 Instruments de couverture de change

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Les variations de juste valeur des dérivés documentés en couverture au sens d'IAS 39 sont comptabilisées en « Autres Éléments du Résultat Global » ; celles au titre d'instruments non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Juste valeur (en milliers d'euros)	Nominal (en milliers de devises)	Taux de change à terme moyen Devise / Euro	Taux de change au 31 décembre 2013 Devise / Euro	Juste valeur (en milliers d'euros)	Nominal (en milliers de devises)	Taux de change à terme moyen Devise / Euro	Taux de change au 31 décembre 2012 Devise / Euro
Position vendeuse nette (Si < 0, position acheteuse nette)								
USD – Contrat à terme ferme	+ 592	+ 13 315	1,3311	1,3791	+ 73	+ 13 548	1,2859	1,3194
GBP – Contrat à terme ferme	+ 7	+ 5 631	0,8368	0,8337	(359)	+ 14 988	0,8271	0,8161
HUF – Contrat à terme ferme	+ 36	+ 906 916	294,80	297,04	+ 212	+ 2 153 750	289,7667	292,30
USD – Swap de change à terme	+ 162	(60 800)	1,3770	1,3791	–	–	–	–
GBP – Swap de change à terme	(7)	4 200	0,8324	0,8337	–	–	–	–
CZK – Swap de change à terme	(21)	(63 304)	27,6550	27,4270	–	–	–	–
PLN – Swap de change à terme	(15)	(7 719)	4,186	4,1543	–	–	–	–
RUB – Swap de change à terme	–	–	–	–	(5)	(17 850)	41,5770	40,3295
USD – Contrat à terme (NDF)*	–	–	–	–	(232)	+ 4 535	1,4171	1,3194
Total**	+ 754				(310)			

* NDF : « Non deliverable forward ».

5.2.9 Dettes d'exploitation et autres dettes

5.2.9.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	802 071	731 539
Dettes sur immobilisations	63 028	61 321
Total	865 099	792 860

5.2.9.2 Autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes sociales	119 166	115 599
Dettes fiscales – impôt sur les sociétés	22 728	27 809
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	41 760	32 539
Autres créditeurs	126 852	153 305
Avances clients	189 922	174 933
Total	500 428	504 185

5.2.9.3 Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

En milliers de devises		Dettes au 31 décembre 2013			Dettes au 31 décembre 2012		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	725 511	725 511	53 %	675 817	675 817	52 %
USD	Dollar américain	350 649	254 259	19 %	337 744	255 983	20 %
GBP	Livre sterling	44 620	53 520	4 %	48 252	59 125	5 %
BRL	Real brésilien	80 059	24 576	2 %	89 548	33 122	3 %
CNY	Yuan chinois	1 363 500	163 311	12 %	931 757	113 343	9 %
Autres	Autres devises		144 351	10 %		159 655	12 %
Total			1 365 528	100 %		1 297 045	100 %
<i>Dont :</i>							
<i>Dettes et comptes rattachés</i>			<i>865 099</i>	<i>63 %</i>		<i>792 860</i>	<i>61 %</i>
<i>Autres dettes</i>			<i>500 428</i>	<i>37 %</i>		<i>504 185</i>	<i>39 %</i>

Le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises pour les raisons suivantes :

- plus de la moitié des dettes fournisseurs et comptes rattachés est en euro ;
- l'exposition nette par devises (créances clients – dettes fournisseurs) n'est pas significative. Pour les créances clients, voir la note 5.1.10.4.

6 Gestion du capital et des risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial avec sa filiale Plastic Omnium Finance qui gère pour le compte de toutes les filiales du Groupe le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

6.1 Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux, conduisant à une gestion du capital et de la dette financière.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires principalement par le versement de dividendes et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le « gearing », égal à l'endettement financier net du Groupe divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts. Aux 31 décembre 2013 et 2012, le gearing s'établit à :

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Endettement financier net*	355 199	389 822
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions)	944 145	830 202
Taux d'endettement du Groupe ou Gearing	37,62 %	46,96 %

* Voir la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Le Groupe n'a pas de covenants relatifs aux emprunts prévoyant les remboursements anticipés d'emprunts bancaires, dettes financières et assimilés en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de sa gestion du capital, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2013 figuraient au compte de liquidité : 45 000 titres et 603 102 euros en espèces contre 13 808 titres (versus 41 424 titres à base comparable avec 2013 suite à la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium) et 891 849 euros en espèces au 31 décembre 2012.

6.2 Risques matières premières – Exposition au risque plastique

L'activité de Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter la marge opérationnelle du Groupe.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, le Groupe a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le Pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, met en œuvre pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

6.3 Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement à hauteur de 7 % de l'encours total au 31 décembre 2013 contre 10 % de l'encours total au 31 décembre 2012. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes :

31 décembre 2013	Total encours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
En milliers d'euros									
Automobile	518 837	494 142	24 695	11 658	4 029	1 452	2 041	2 479	3 036
Environnement	68 994	52 241	16 753	7 527	4 570	1 348	586	397	2 325
Éléments non affectés	3 148	3 107	41	–	–	–	–	–	41*
Total	590 979	549 490	41 489	19 185	8 599	2 800	2 627	2 876	5 402

* Cette position correspond à des créances vis-à-vis de sociétés cédées et définitivement reconnues en créances vis-à-vis de tiers externes.

31 décembre 2012	Total encours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	> 12 mois
En milliers d'euros									
Automobile	494 808	457 988	36 820	18 523	7 547	3 854	2 209	3 381	1 306
Environnement	64 959	45 597	19 362	10 183	3 861	2 535	327	313	2 143
Éléments non affectés	2 208	2 208	–	–	–	–	–	–	–
Total	561 975	505 793	56 182	28 706	11 408	6 389	2 536	3 694	3 449

Le risque de non-recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

6.4 Risques de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès des établissements bancaires mais également par des ressources bancaires à court terme.

La trésorerie du Groupe est suivie quotidiennement pour chaque pôle d'activité et au niveau central, et fait l'objet d'un rapport de synthèse hebdomadaire au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

6.4.1 Autres créances financières en non courant – Valeurs au bilan et valeurs non actualisées

Les valeurs non actualisées peuvent être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.2 sur les « Actifs et passifs financiers ».

En milliers d'euros	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan
À plus d'un an et à moins de cinq ans (Voir la note 5.1.7)	43 446	41 024	47 452	43 377
Autres créances	6 019	6 019	7 753	6 038
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement	5 485	4 875	6 046	5 206
Créances de financement sur contrats Automobile	31 942	30 130	33 653	32 133
À plus de cinq ans (Voir la note 5.1.7)	814	722	1 651	1 484
Autres créances	19	19	16	16
Créances de financement sur contrats de location-financement Environnement	795	703	1 635	1 468
Total	44 260	41 746	49 103	44 861

6.4.2 Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des actifs et des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	31 décembre 2013	< 1 an	1-5 ans	+ 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 803	–	1 803	–
Autres actifs financiers*	23 407	–	23 388	19
Créances de financement clients*	75 038	36 816	37 427	795
Créances clients et comptes rattachés**	590 979	585 577	5 402	–
Autres créances financières – courant	2 856	2 856	–	–
Instruments financiers de couverture	1 192	1 192	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie***	549 120	549 120	–	–
Total actifs financiers	1 244 395	1 175 561	68 020	814
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – non courant****	1 076 285	28 189	521 567	526 529
Découverts bancaires	6 216	6 216	–	–
Emprunts et dettes financières – courant	90 023	90 023	–	–
Autres dettes financières – courant	163	163	–	–
Instruments financiers de couverture	9 980	9 980	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	865 099	865 099	–	–
Total passifs financiers	2 047 766	999 670	521 567	526 529
Actifs et passifs financiers – nets#	(803 371)	175 891	(453 547)	(525 715)

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	31 décembre 2012	< 1 an	1-5 ans	+ 5 ans
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	2 734	240	2 494	–
Autres actifs financiers*	22 267	15 656	6 595	16
Créances de financement clients*	81 711	40 377	39 699	1 635
Créances clients et comptes rattachés**	561 975	558 527	3 448	–
Autres créances financières – courant	1 777	1 777	–	–
Instruments financiers de couverture	314	314	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie***	328 089	328 089	–	–
Total actifs financiers	998 867	944 980	52 236	1 651
Passifs financiers				
Emprunts et dettes financières – non courant****	719 473	12 402	443 980	263 091
Découverts bancaires	6 864	6 864	–	–
Emprunts et dettes financières – courant	193 599	193 599	–	–
Autres dettes financières – courant	3 382	3 382	–	–
Instruments financiers de couverture	20 420	20 420	–	–
Fournisseurs et comptes rattachés	792 860	792 860	–	–
Total passifs financiers	1 736 598	1 029 527	443 980	263 091
Actifs et passifs financiers – nets#	(737 731)	(84 547)	(391 744)	(261 440)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.9 et 6.4.1).

** Le poste « Créances clients et comptes rattachés » compte un montant de 41 489 milliers d'euros au 31 décembre 2013 en retard de paiement, contre 56 182 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Voir la note 6.3 sur les « Risques clients ».

*** L'augmentation significative de la trésorerie nette en 2013 est liée à l'émission de l'emprunt obligataire (voir les notes 2.4 « Émission inaugurale d'un emprunt obligataire » et 5.2.7.2 « Emprunts : placements privés, emprunts obligataires privés »).

**** La rubrique « Emprunts et dettes financières – non courant » inclut les montants des emprunts non courants au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

Voir la note 5.2.7.3 sur les lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations : en 2013 et en 2012, les lignes bancaires confirmées et non utilisées couvrent largement les besoins de financement cumulés du Groupe sur un moyen terme.

6.5 Risques de change

L'activité du groupe Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique du Groupe consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement futur ou une recette future. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

6.6 Risques de taux

Le risque de taux porte sur l'éventualité d'une augmentation des taux variables pour la dette à taux variable qui impacterait négativement le résultat financier. Ce risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal, le maintien d'un coût de financement consolidé durablement bas au regard de la rentabilité de l'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2013, l'essentiel du financement du Groupe se fait à taux fixe (voir les notes 5.2.7.6 « Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt » et 5.2.8.1 « Instruments de couverture de taux d'intérêt »).

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opération financière significative et le maintien d'une diversification des ressources et des intervenants satisfaisante est un critère de sélection.

Au 31 décembre 2013, l'intégralité de la position de taux sur dettes en euros était couverte entre six mois et six ans par des instruments financiers non spéculatifs, comme au 31 décembre 2012.

Sensibilité de la couverture de taux

Au 31 décembre 2013, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une augmentation de 1,5 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures, contre une augmentation de 2,6 millions d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures pour une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, une diminution de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une diminution de 0,3 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures, contre une diminution de 0,5 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures pour une baisse de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables au 31 décembre 2012.

6.7 Informations complémentaires sur les actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers par catégorie et niveau de juste valeur se répartissent comme suit :

2013	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
Actifs									
Actifs financiers disponibles à la vente			1 803		1 803	1 803			
Autres actifs financiers	58 750				58 750				
Créances de financement clients	36 496				36 496				
Créances clients et comptes rattachés	590 979				590 979				
Autres créances financières en courant	2 856				2 856				
Instruments financiers de couverture		1 192			1 192		1 192		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	549 120				549 120	270 455	278 665		
Passifs									
Emprunts et dettes financières en non courant*	901 919				901 919				
Découverts bancaires	6 216				6 216				
Emprunts et dettes financières – courant	86 860				86 860				
Autres dettes financières – courant	163				163				
Instruments financiers de couverture			9 980		9 980		9 980		
Fournisseurs et comptes rattachés	865 099				865 099				

2012	Au coût amorti	À la juste valeur			Total valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
Actifs									
Actifs financiers disponibles à la vente			2 734		2 734	2 734			
Autres actifs financiers	60 518				60 518				
Créances de financement clients	40 036				40 036				
Créances clients et comptes rattachés	561 975				561 975				
Autres créances financières en courant	1 777				1 777				
Instruments financiers de couverture		314			314		314		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		328 089			328 089		328 089		
Passifs									
Emprunts et dettes financières en non courant*	605 086				605 086				
Découverts bancaires	6 864				6 864				
Emprunts et dettes financières – courant	186 952				186 952				
Autres dettes financières – courant	3 382				3 382				
Instruments financiers de couverture				20 420	20 420		20 420		
Fournisseurs et comptes rattachés	792 860				792 860				

* Voir la note 5.2.7.4 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location-financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

** AFS : « Available for sale ».

*** CFH : « Cash-flow hedge ».

En 2013, tout comme en 2012, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable sauf pour les emprunts et dettes financières.

En milliers d'euros	Valeurs au bilan	31 décembre 2013		Juste valeur	31 décembre 2013	
		Courant	Non courant		Courant	Non courant
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires	975 557	80 342	895 215	991 019	80 199	910 821

Méthodes d'évaluation de la juste valeur :

- La juste valeur de la dette obligataire cotée est déterminée sur la base des prix cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2) ;
- La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à terme, bons à moyen terme négociables...) est basée sur

une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits ;

- Autres actifs financiers et créances de financement clients : postes constitués essentiellement de créances de financement comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an.

7 Informations complémentaires

7.1 Effectifs de fin d'année

Effectifs	Décembre 2013			Décembre 2012			Évolution sous-total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 692	742	5 434	4 831	416	5 247	4 %
%	26,1 %	18,1 %	24,6 %	26,3 %	15,4 %	24,9 %	
Europe hors France	5 439	1 231	6 670	5 572	637	6 209	7 %
%	30,3 %	30,1 %	30,2 %	30,4 %	23,7 %	29,5 %	
Amérique du Nord	3 129	525	3 654	2 849	543	3 392	8 %
%	17,4 %	12,8 %	16,6 %	15,5 %	20,2 %	16,1 %	
Asie et Amérique du Sud*	4 711	1 598	6 309	5 089	1 097	6 186	2 %
%	26,2 %	39,0 %	28,6 %	27,7 %	40,7 %	29,4 %	
Total	17 971	4 096	22 067	18 341	2 693	21 034	5 %
<i>Dont quote-part contrôlée des effectifs employés dans des coentreprises</i>	847	409	1 256	1 567	123	1 690	- 26 %

* La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

7.2 Engagements hors bilan

7.2.1 Engagements donnés/reçus

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(21 525)	(580)	(447)	(1 219)	(19 279)
Engagements/acquisition d'immobilisations	(17 743)	-	(17 743)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(5 010)	-	(5 010)	-	-
Autres engagements hors bilan	(11 191)	-	-	(1 500)	(9 691)
Total des engagements donnés	(55 469)	(580)	(23 200)	(2 719)	(28 970)
Cautionnements reçus	5 334	-	338	-	4 996
Autres engagements reçus	262	33	229	-	-
Total des engagements reçus	5 596	33	567	-	4 996
Total engagements nets	(49 873)	(547)	(22 633)	(2 719)	(23 974)

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Total	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(25 562)	(349)	(3 650)	(21 563)
Engagements/acquisition d'immobilisations	(25 625)	(25 625)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(5 416)	(5 416)	-	-
Garanties à première demande	(25 883)	(1 435)	(24 448)	-
Autres engagements hors bilan	(28 239)	(703)	(13 688)	(13 848)
Total engagements donnés	(110 725)	(33 528)	(41 786)	(35 411)
Cautionnements reçus	4 411	740	-	3 671
Autres engagements reçus	181	181	-	-
Total engagements reçus	4 592	921	-	3 671
Total engagements nets	(106 133)	(32 607)	(41 786)	(31 740)

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'« Inergy » en 2010, le Groupe bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition d'Inergy par Compagnie Plastic Omnium.

7.2.2 Contrats de location simple « preneurs »

En milliers d'euros	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables		
• À moins d'un an	36 957	40 524
• À plus d'un an et à moins de cinq ans	93 412	99 024
• À plus de cinq ans	34 459	33 596
Total	164 828	173 144

7.2.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis et non pris par les salariés français du Groupe au titre du DIF a été établi comme suit :

En nombre d'heures	31 décembre 2013	31 décembre 2012
De 2004 à 2012		513 718
De 2004 à 2013	490 224	

Comme mentionné dans la note 1.13, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces droits acquis par les salariés.

7.3 Parties liées

7.3.1 Rémunérations des Dirigeants et Mandataires Sociaux

Les dirigeants sont, selon les termes de la norme IAS 24 « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Le plan de stock-options décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, a été entériné par le Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 qui a attribué 360 000 options d'achat d'actions (120 000 options avant la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013) aux Dirigeants Mandataires Sociaux. Ce plan a pris effet au 7 août 2013, est exerçable à partir du 7 août 2017 pour une période de trois ans. L'exercice des options accordées est soumis à des conditions de marché et de performance.

Le montant global des rémunérations aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants est présenté dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	Versés ou à charge de...	2013	2012
Jetons de présence	versés par la Compagnie Plastic Omnium	103	64
Jetons de présence	versés par les sociétés contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium (excepté Compagnie Plastic Omnium) et par Burelle SA	542	344
Rémunérations brutes	à charge du groupe Plastic Omnium	5 146	4 615
Plan de retraite complémentaire	à charge du groupe Plastic Omnium	1 826	1 320
Coût au titre des plans d'achat d'actions	à charge du groupe Plastic Omnium	702	344
	<i>Charge à étaler sur la durée d'acquisition des droits</i>	<i>403</i>	<i>254</i>
	<i>Cotisations sociales liées au nouveau plan sur la période</i>	<i>299</i>	<i>90</i>
Rémunérations totales		8 319	6 687

Le taux des cotisations sociales sur les plans d'achat et de souscription d'actions est passé de 14 % en 2012 à 30 % en 2013. La part des cotisations rattachée aux options des Dirigeants Mandataires Sociaux est présentée dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros pour les montants En unités pour le nombre des options	Plan du 7 août 2013	Plan du 21 mars 2012
<i>Taux de cotisation des charges sociales sur les plans d'achat et de souscription d'actions</i>	30,00 %	14,00 %
Nombre total des options entrant dans l'assiette de calcul des cotisations	993 000	2 668 500
Montant total des cotisations	1 319	626
Nombre d'options des Dirigeants Mandataires Sociaux*	360 000	780 000
Cotisations sociales sur les stock-options des dirigeants mandataires sociaux	299	90

* Les options attribuées aux Dirigeants Mandataires Sociaux en 2012, étaient de 260 000 options. Ce nombre est à multiplier par trois en raison de la restructuration du capital de la Compagnie Plastic Omnium le 10 septembre 2013.

7.3.2 Transactions avec les sociétés Sofiparc SAS, Burelle SA et Burelle Participations SA

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et Charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières*
Sofiparc SAS	(599)	(4 055)	(875)	11	913	108	2	-	-
Burelle SA	-	(7 000)	(92)	22	-	2 760	6	18	-
Burelle Participations SA	-	-	6	-	-	-	6	-	-

* Le Groupe a remboursé à Sofiparc SAS, le 30 août 2013, son emprunt de 40 000 milliers d'euros ainsi que les intérêts échus.

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et Charges financières	Comptes courants	Dépôts de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(710)	(4 537)	(1 347)	-	981	150	-	-	40 327
Burelle SA	2	(6 324)	(6)	3 028	-	-	10	3	-
Burelle Participations SA	-	-	7	-	-	-	-	-	-

7.3.3 Participation dans les coentreprises

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses coentreprises. Ces transactions se font au prix du marché.

Les coentreprises comprennent les sociétés co-gérées par le groupe Plastic Omnium et ses partenaires. Il s'agit des sociétés suivantes, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle :

	Décembre 2013	Décembre 2012
Plastic Recycling consolidée à	50 %	50 %
JV Valeo Plastic Omnium SNC et SL consolidées à	50 %	50 %
JV Yanfeng Plastic Omnium Automotive Ext. Systems et ses filiales consolidées à	49,95 %	49,95 %
JV HBPO GmbH, ses filiales et sa sous-filiale* consolidées à	33,33 %	33,33 %

* La sous-filiale de HBPO GmbH, JV SHB Automotive Modules (ex-Samlip HBPO Corée du Sud) est consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle à 16,67 %.

7.3.3.1 Opérations intercompagnies entre les sociétés du Groupe intégrées globalement et les coentreprises

En milliers d'euros	Décembre 2013*	Décembre 2012*
Produits des activités ordinaires	4 536	5 150
Clients	2 192	1 836
Fournisseurs	991	1 300
Dividendes	16 079	10 643
Comptes courants	806	486

* Les informations fournies sont sur la base de la quote-part détenue par le groupe Plastic Omnium dans les coentreprises et avant élimination des opérations internes au Groupe.

7.3.3.2 Bilan agrégé des coentreprises

En milliers d'euros	Décembre 2013*	Décembre 2012*
Actifs non courants	134 339	109 274
Actifs courants	258 133	212 315
Total actif	392 472	321 589
Capitaux propres	140 480	122 870
Passifs non courants	5 299	2 686
Passifs courants	246 693	196 033
Total passif	392 472	321 589

* Les informations fournies sont sur la base de la quote-part détenue par le groupe Plastic Omnium dans les coentreprises et avant élimination des opérations internes au Groupe.

7.3.3.3 Compte de résultat agrégé des coentreprises

En milliers d'euros	2013*	2012*
Produits des activités ordinaires	737 101	640 672
Coût des biens et services vendus	(678 289)	(586 114)
Frais de recherche et développement nets	(13 014)	(9 664)
Frais commerciaux	(541)	(585)
Frais administratifs	(14 643)	(12 640)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	30 614	31 669

* Les informations fournies sont sur la base de la quote-part détenue par le groupe Plastic Omnium dans les coentreprises et avant élimination des opérations internes au Groupe.

7.4 Honoraires des auditeurs légaux

En milliers d'euros	2013		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 928)	(1 608)	(3 536)
<i>Dont :</i>			
<i>Compagnie Plastic Omnium*</i>	(384)	(357)	(741)
<i>Filiales</i>	(1 544)	(1 251)	(2 795)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	(105)	(105)	(210)
<i>Dont :</i>			
<i>Compagnie Plastic Omnium</i>	(40)	(39)	(79)
<i>Filiales</i>	(65)	(66)	(131)
Total	(2 033)	(1 713)	(3 746)

* La lettre de mission de la Compagnie Plastic Omnium étant la même sur les deux années 2013 et 2012, les honoraires restent inchangés.

En milliers d'euros	2012		
	Mazars	Ernst & Young	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 653)	(1 490)	(3 143)
<i>Dont :</i>			
<i>Compagnie Plastic Omnium</i>	(384)	(357)	(741)
<i>Filiales</i>	(1 269)	(1 133)	(2 402)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	(135)	(103)	(238)
<i>Dont :</i>			
<i>Compagnie Plastic Omnium</i>	-	-	-
<i>Filiales</i>	(135)	(103)	(238)
Total	(1 788)	(1 593)	(3 381)

7.5 Position du Groupe sur les nouvelles normes d'application obligatoire dès le 1^{er} janvier 2014

Au 31 décembre 2013, les états financiers consolidés de la Compagnie Plastic Omnium, établis conformément aux normes IFRS en vigueur, reflètent la réalité économique et managériale du Groupe :

- des sociétés détenues à plus de 50 % consolidées par intégration globale ;
- des sociétés détenues à 50 % ou moins consolidées selon l'influence de Compagnie Plastic Omnium.

Afin de donner une image fidèle de la réalité économique et managériale du Groupe, et dans un souci de permanence des méthodes, la Compagnie Plastic Omnium continuera à communiquer en appliquant les mêmes méthodes de consolidation qu'en 2013 et donc à reporter, gérer et contrôler ces sociétés comme auparavant.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie Plastic Omnium appliquera aussi les nouvelles normes IFRS 10-11-12, telles qu'actuellement publiées, pour la préparation de ses états financiers consolidés, ce qui aura pour conséquence la mise en équivalence des sociétés pour lesquelles la Compagnie Plastic Omnium a un taux de détention de 50 % ou moins.

7.6 Société mère consolidante

La société Burelle SA détient à 56,09 % la Compagnie Plastic Omnium, avant prise en compte de l'annulation des titres d'autocontrôle de la Compagnie Plastic Omnium (59,35 % après annulation des titres d'autocontrôle), et consolide celle-ci selon la méthode de l'intégration globale.

Burelle SA – 19, avenue Jules Carteret
69342 Lyon Cedex 07

7.7 Événements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2013, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Liste des entités consolidées au 31 décembre 2013

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
France										
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA			•	Société mère			Société mère			1 – a
PLASTIC OMNIUM SYSTÈMES URBAINS SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
METROPLAST SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
LA RÉUNION VILLES PROPRES SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM CARAÏBES SAS	x2012 d	•		G	100	100	G	100	100	1 – b
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC RECYCLING SAS		•		P	50	50	P	50	50	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SERVICES SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
TRANSIT SAS	e2013	•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC			•	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC			•	G	100	100	G	100	100	1 – a
LUDOPARC SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	d2013		•	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS		•	•	G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES HOLDING SAS	d2013	•		G	100	100	G	100	100	1 – a
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANAGEMENT SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GUYANE SAS	d2013, x2012 e	•		G	100	100	G	100	100	1 – b
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC		•		P	50	50	P	50	50	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
TECHNIQUES ET MATÉRIELS DE COLLECTE – « TEMACO » SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
MIXT COMPOSITES ET RECYCLABLES – MCR SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT HOLDING SAS	x2012 a, d21		•	G	100	100	G	100	100	1 – b
SIGNALISATION FRANCE SA	x2012 b		•	G	100	100	G	100	100	1 – b
SULO FRANCE SAS		•		G	100	100	G	100	100	1 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS INDUSTRIES SAS		•		G	100	100	G	100	100	
PO INTERNATIONAL SAS	a2013	•		G	100	100	–	–	–	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIES SAS	a2013	•		G	100	100	–	–	–	
Afrique du Sud										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SOUTH AFRICA LTD		•		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Allemagne										
PLASTIC OMNIUM GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		•		G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH			•	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GERMANY GmbH		•		G	100	100	G	100	100	2 – b
HBPO BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT GmbH	x2012 f	•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO RASTATT GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO GERMANY GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GmbH	x2012 c		•	G	100	100	G	100	100	
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – a
WESTFALIA INTRALOG GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – a
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – b
SULO UMWELTECHNIK GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – b
SULO UMWELTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH			•	G	100	100	G	100	100	
SULO EMBALLAGEN BETEILIGUNGS GmbH	x2012 g		•	G	100	100	G	100	100	2 – b
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH		•		G	100	100	G	100	100	2 – b
RMS ROTHERM MASCHINENBAU GmbH			•	G	70	70	G	70	70	
HBPO INGOLSTADT GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO REGENSBURG GmbH	a2013	•		P	33,33	33,33	–	–	–	
Argentine										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ARGENTINA SA		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SA		•		G	100	100	G	100	100	
Belgique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM NV			•	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS RESEARCH NV		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS BELGIUM SA		•		G	100	100	G	100	100	
SULO NV	d2013		•	G	100	100	G	100	100	
Brésil										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRASIL LTDA		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL LTDA		•	•	G	100	100	G	100	100	
Canada										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA INC		•		G	100	100	G	100	100	
HBPO CANADA INC		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Chili										
PLASTIC OMNIUM SA			•	G	100	100	G	100	100	
Chine										
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES (Jiangsu) CO LTD	f2013, x2013 a	•		G	100	100	G	60	60	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (WUHAN) CO LTD		•		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LTD		•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO LTD	x2013 b	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) CO LTD		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING (Beijing) CO LTD		•		G	60	60	G	60	60	
CHONGQING YANFENG PO AUTOMOTIVE EXTERIOR FAWAY CO LTD		•		P	49,95	25,47	P	49,95	49,95	
GUANGZHOU ZHONGXIN YANFENG PO AUTOMOTIVE EXTERIOR TRIM CO LTD		•		P	49,95	25,47	P	49,95	49,95	
CHENGDU FAWAY YANFENG PLASTIC OMNIUM CO LTD		•		M.E.E.	24,48	24,48	M.E.E.	24,48	24,48	
HBPO CHINA CO LTD		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEM CO LTD		•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LTD		•		M.E.E.	24,95	24,95	M.E.E.	24,95	24,95	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GUANGZHOU CO LTD	a2012	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SHENYANG CO LTD	a2012	•		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM YIZHENG AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO. LTD	a2012	•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (SHANGHAI) CO. LTD	a2012		•	G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (TIEXI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO. LTD	a2013	•		P	49,95	49,95	-	-	-	
YANFENG PO NINGBO AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO. LTD	a2013	•		P	49,95	49,95	-	-	-	
YANFENG PO WUHAN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO. LTD	a2013	•		P	49,95	49,95	-	-	-	
(NINGBO) PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY CO LTD	a2013	•		G	100	100	-	-	-	
Corée du Sud										
SHB AUTOMOTIVE MODULES		•		P	16,67	16,67	P	16,67	16,67	
HBPO KOREA LTD		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CO LTD		•		G	100	100	G	100	100	
HBPO PYEONGTAEK LTD	a2013	•		P	33,33	33,33	-	-	-	
Espagne										
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA			•	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA		•		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA			•	G	100	100	G	100	100	3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SPAIN SA (Arevalo/Vigo)		•		G	100	100	G	100	100	
VALEO PLASTIC OMNIUM SL		•		P	50	50	P	50	50	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPAÑA SA		•		G	100	100	G	100	100	3
HBPO IBERIA SL		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
SIGNATURE SEÑALIZACIÓN SA	f21		•	G	100	100	G	100	100	
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL		•		G	100	100	G	100	100	3
États-Unis										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC		•		G	100	100	G	100	100	4
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS – 3 P INC.	e2012		•	–	–	–	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INC.			•	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES INC.			•	G	100	100	G	100	100	4
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (USA) LLC		•		G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES INC.		•		G	100	100	G	100	100	4
HBPO NORTH AMERICA INC.		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING INC.		•		G	100	100	G	100	100	
Hongrie										
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO AUTOMOTIVE HUNGARIA Kft	a2012	•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Inde										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS (INDIA) PVT LTD	f2012-x2012 h	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDIA PVT LTD		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING INDIA PVT LTD		•		G	55	55	G	55	55	
Irlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS REINSURANCE LTD	e2013	•		G	100	100	G	100	100	
Japon										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS KK		•		G	100	100	G	100	100	
Malaisie										
HICOM HBPO SDN BHD	a2013	•		MEE	13,33	13,33	–	–	–	
Maroc										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (MOROCCO) SARL		•		G	100	100	G	100	100	
Mexique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMÓVIL SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MEXICO SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INOPLAST COMPOSITES SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV			•	G	100	100	G	100	100	
HBPO MÉXICO SA DE CV		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV			•	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO INDUSTRIAL SRL DE CV	a2012, x2013 d	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE INDUSTRIAL SA DE CV	a2012, x2013 c	•		G	100	100	G	100	100	
Moyen-Orient										
INERGY VLA PLASTIRAN	c2013	•		G	51	51	G	51	51	
Pays Bas										
PLASTIC OMNIUM BV		•		G	100	100	G	100	100	5
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV			•	G	100	100	G	100	100	5
SULO BV		•		G	100	100	G	100	100	5
DSK PLASTIC OMNIUM BV	a2012	•		G	51	51	G	51	51	
Pologne										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS POLAND Sp. Z.O.O		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O		•		G	100	100	G	100	100	
SULO Sp. Z.O.O			•	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O		•		G	100	100	G	100	100	
République tchèque										
HBPO CZECH S.R.O		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
SULO S.R.O			•	G	100	100	G	100	100	
Roumanie										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ROMANIA SRL		•		G	100	100	G	100	100	
Royaume-Uni										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE LTD		•		G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM LTD	e2013		•	G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS LTD			•	G	100	100	G	100	100	6
SIGNATURE LTD	f21	•		G	100	100	G	100	100	6
SULO MGB LTD		•		G	100	100	G	100	100	
HBPO UK LTD		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
POST & COLUMN COMPANY LTD	d2013, f21		•	G	100	100	G	100	100	
Russie										
OOO STAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS		•		G	100	100	G	100	100	
DSK PLASTIC OMNIUM INERGY	a2012	•		G	51	51	G	51	51	
Singapour										
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE LTD			•	G	100	100	G	100	100	
Slovaquie										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SLOVAKIA S.R.O		•		G	100	100	G	100	100	
HBPO SLOVAKIA S.R.O		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Suède										
PLASTIC OMNIUM AB			•	G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2013			31 décembre 2012			Intégrations fiscales
	Automobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Suisse										
PLASTIC OMNIUM AG		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM RE AG			•	G	100	100	G	100	100	
SIGNAL AG	f21	•		G	50	50	G	50	50	
Thaïlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (THAILAND) LTD		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE CO LTD	a2013	•		G	100	100	-	-	-	
Turquie										
B.P.O. AS		•		G	49,98	49,98	G	49,98	49,98	

Méthode d'intégration et particularités :

G : Intégration globale.

P : Intégration proportionnelle.

M.E.E. : Mise en équivalence.

Mouvements de la période :

Créations de sociétés :

a2012 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2012 ;

a2013 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2013.

Cession de sociétés :

c2012 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2012 ;

c2013 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2013.

Fusions de sociétés :

d2012 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2012 ;

d2013 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2013 ;

d21 Absorption de la société Plastic Omnium Signalisation SAS par la société Plastic Omnium Environnement Holding SAS en 2012.

Liquidations de sociétés :

e2012 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2012 ;

e2013 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2013.

Rachats de minoritaires :

f2012 Rachats de minoritaires au cours de l'exercice 2012 ;

f2013 Rachats de minoritaires au cours de l'exercice 2013 ;

f21 Rachat de minoritaires dans le cadre du décroisement du partenariat avec Eurovia en 2012 (effet au 1^{er} janvier 2012).

Changements de dénomination :

x2013 Sociétés dont la dénomination a changé en 2013:

x2013 a « Jiangsu Xieno Automotive Components Co. Ltd » a changé de dénomination sociale le 18 avril 2013 en « Plastic Omnium Composites (Jiangsu) Co. Ltd » ;

x2013 b « Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium (Shanghai) Business Consulting Co. Ltd » ;

x2013 c « Inergy Automotive Industrial SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Pulidos de Juarez SA de CV ». Voir la note 2.2 ;

x2013 d « Plastic Omnium Auto Industrial SRL de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Createc de Mexico SRL de CV. »

x2012 Sociétés dont la dénomination a changé en 2012:

x2012 a « Plastic Omnium Environnement Holding SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Compagnie Signature SAS » ;

x2012 b « Signalisation France SA » est la nouvelle dénomination de la société « Signature SA » ;

x2012 c « Plastic Omnium Environnement GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « SULO Verwaltung und Technik GmbH » ;

x2012 d « Plastic Omnium Caraïbes SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium Caraïbes SASU » ;

x2012 e « Plastic Omnium Environnement Guyane SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium Environnement Guyane SASU » ;

x2012 f « HBPO Beteiligungsgesellschaft GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH » ;

x2012 g « SULO Emballagen Beteiligungs GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « SULO Emballagen GmbH » ;

x2012 h « Plastic Omnium Auto Exteriors (India) PVT Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium Varroc Private Ltd. »

Intégration fiscale :

1 – a Groupe fiscal France Plastic Omnium ;

1 – b Groupe fiscal Plastic Omnium Environnement Holding ;

2 – a Groupe fiscal Allemagne Systèmes Urbains ;

2 – b Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium GmbH ;

3 Groupe fiscal Espagne ;

4 Groupe fiscal États-Unis ;

5 Groupe fiscal Pays-Bas ;

6 Groupe fiscal Royaume-Uni.

— 5.7 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Référentiel appliqué », de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la société Compagnie Plastic Omnium a appliquées.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de pertes de valeur selon les principes décrits dans la note 1.16 de l'annexe. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme du Groupe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de pertes de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes annexes ;
- la note 1.14 de l'annexe explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour ;
- la note 1.30 de l'annexe précise que des actifs d'impôts différés sont constitués pour tenir compte des déficits reportables en fonction de leur probabilité de réalisation future. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux sur la base d'éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application ;

- s'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée, notamment dans la note 5.2.5 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-la Défense, le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Gilles Rabier

Jean-Luc Barlet

**COMPTES
SOCIAUX**

06

— 6.1 — Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires net⁽¹⁾		2 311	1 746
Reprises sur provisions et transfert de charges		2 750	1 537
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾		22 544	21 280
Total produits d'exploitation	L	27 605	24 563
Achats et charges externes	M	(24 578)	(20 897)
Impôts et taxes		(1 028)	(215)
Dotations aux amortissements et provisions	N	(1 359)	(199)
Autres charges		(3 816)	(3 771)
Résultat exploitation		(3 176)	(519)
Résultat financier	O	221 857	243 775
Résultat courant		218 681	243 256
Résultat exceptionnel	P	(5 353)	6 448
Résultat avant impôts		213 328	249 704
Impôts sur les bénéfices	Q	9 198	2 884
Résultat net		222 526	252 587
(1) Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation		24 855	23 026

— 6.2 — Bilan

Actif

En milliers d'euros	Notes	2013			2012
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	8 818	891	7 927	7 934
Immobilisations corporelles	B	36 323	3 226	33 097	7 178
Immobilisations financières	C	864 297	18 698	845 599	717 455
Total actif immobilisé		909 438	22 815	886 623	732 567
Actif circulant					
Avances et acomptes versés	D	18	0	18	13
Créances clients	D	2 399	0	2 399	2 446
Autres créances		624 012	3 466	620 546	575 173
Disponibilités	E	302 968	0	302 968	29 740
Total actif circulant		929 397	3 466	925 931	607 372
Charges constatées d'avance	F	568	0	568	176
Frais émission d'emprunts à étaler	F	3 932	0	3 932	1 556
Primes remboursement des obligations	F	5 007	0	5 007	1 662
Écart de conversion actif	F	1 302	0	1 302	3 853
Total		1 849 644	26 281	1 823 363	1 347 186

Passif

En milliers d'euros	Notes	2013	2012
Capitaux propres			
Capital social	G	9 299	8 782
Primes d'émission, de fusion, d'apport	H	65 913	65 913
Autres réserves	I	676 337	461 543
Résultat de l'exercice		222 526	252 587
Provisions réglementées	J	517	583
Total capitaux propres		974 592	789 408
Provisions pour risques et charges	J	25 363	24 955
Dettes			
Autres emprunts obligataires		759 011	252 123
Emprunts auprès des établissements de crédit		22 054	178 741
Emprunts et dettes financières divers		207	74 968
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 059	4 912
Dettes fiscales et sociales		1 315	1 665
Autres dettes		24 579	17 402
Total des dettes	K	820 225	529 811
Comptes de régularisation passif		3 183	3 012
Total		1 823 363	1 347 186

Notes : Trésorerie nette de la Compagnie Plastic Omnium de 109,4 millions d'euros en 2013 versus 73,1 millions d'euros en 2012.

— 6.3 — Annexe aux comptes sociaux

En milliers d'euros

Structure financière

Capital	9 299
Capitaux propres	974 592
Dettes financières nettes	109 400
Valeurs immobilisées nettes	886 623
Total du bilan	1 823 363

Activité

Produits d'exploitation	27 605
Résultat d'exploitation	(3 176)
Résultat courant avant impôts	218 681
Résultat exceptionnel	(5 353)
Résultat net	222 526
Résultat net par action (en euros)	1,44

Faits caractéristiques de l'exercice

Émission d'un emprunt obligataire

Le 21 mai 2013, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place un nouveau financement, sous la forme d'une émission obligataire « Euro Bond » de 500 millions d'euros, coté auprès d'Euronext Paris. Cette opération a été réalisée sans « covenant » financier.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont décrites dans la note K.

Valorisation du patrimoine immobilier

La Compagnie Plastic Omnium est propriétaire de terrains situés dans le quartier de Gerland à Lyon.

La société a décidé de valoriser ce patrimoine en lançant la construction d'un immeuble de bureaux de 33 000 m², à vocation locative. Le groupe Sanofi a signé le 29 janvier 2013, un bail de douze ans pour la location des deux tiers de la surface totale.

Les travaux, lancés début 2013, représentent un en-cours de construction de 26,8 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ils s'achèveront au premier trimestre 2015.

Organigramme juridique

Dans un souci de simplification de l'organisation de la détention de ses participations, la Compagnie Plastic Omnium a procédé, le 28 août 2013, à la dissolution sans liquidation, de sa filiale Plastic Omnium Auto SAS, détenue préalablement à 100 %, puis le 3 décembre 2013 à l'apport de titres de participation à sa filiale Plastic Omnium Auto Exteriors, holding détenant la plupart des entités de l'activité « Extérieur ». Les éléments d'actifs et de passifs ont été repris à leur valeur comptable par la société confondante.

Principes et méthodes comptables

La Compagnie Plastic Omnium a établi ses comptes selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement CRC 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2013 sont identiques à ceux de l'exercice 2012. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques et de brevets, ne faisant pas l'objet d'amortissement.

À noter, la Compagnie Plastic Omnium comptabilise en charges de période les frais de dépôt de brevets.

Immobilisations corporelles

La Compagnie Plastic Omnium détient à Nanterre, un ensemble immobilier à usage d'activités et de bureaux. La société a décidé d'utiliser cet ensemble immobilier dans le cadre de son exploitation à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces derniers étaient jusqu'alors destinés à la location.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 à 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché actuelles issues des plans moyens termes des filiales.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de service d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou

d'actions gratuites aux salariés et Mandataires Sociaux du Groupe et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres détenues en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock-options, ou destinées à des plans futurs mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche « P.E.P.S. » dite Premier Entré, Premier Sorti.

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à leur valeur de marché. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat

d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties ou sur la base de la valeur boursière lorsque celle-ci est inférieure.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises étrangères qui n'ont pas fait l'objet de couverture, sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux de change en vigueur.

Les écarts de change sont inscrits en écarts de conversion (actif ou passif). Les écarts de conversion actif représentatifs de pertes latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

Emprunts et dettes financières

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée de l'emprunt.

Notes sur le bilan

A – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Concessions, brevets, marques	8 818			8 818
Total valeurs brutes	8 818			8 818
Amortissements cumulés	884	7		891
Total valeurs nettes	7 934	(7)		7 927

B – Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Terrains	1 541	862	116	2 287
Constructions	3 520	2 134	862	4 792
Installations générales, agencements	2 594		415	2 179
Matériel et mobilier de bureau	84	104		188
Immobilisations corporelles en cours	2 774	16 334	2 231	16 877
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations		10 000		10 000
Total valeurs brutes	10 513	29 434	3 624	36 323
Amortissements cumulés	3 335	306	415	3 226
Total valeurs nettes	7 178	29 128	3 209	33 097

L'augmentation du poste Immobilisations en cours, au 31 décembre 2013, résulte de la construction d'un ensemble immobilier de bureaux situé à Lyon, pour lequel l'achèvement est prévu au début de l'année 2015.

Une avance de 10 millions d'euros a été versée à l'entreprise générale à qui a été confié ce projet de construction.

L'évolution des constructions correspond aux travaux de rénovation de l'immeuble situé à Nanterre, utilisé par le Groupe dans le cadre de son exploitation, depuis le 1^{er} janvier 2013.

C – Immobilisations financières

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Titres de participation	734 164	137 995	39 826	832 333
Autres Titres immobilisés	2 458	36 037	23 716	14 779
Prêts	129	17 056		17 185
Total valeurs brutes	736 751	191 088	63 542	864 297
Provisions sur titres	19 296	704	1 302	18 698
Total valeurs nettes	717 455	190 384	62 240	845 599

Les principales augmentations sur titres de participation proviennent des transmissions universelles de patrimoines de Plastic Omnium Auto SAS à la Compagnie Plastic Omnium. Sont notamment entrés à l'actif de la société, pour un total de 127 592 milliers d'euros, des titres des entités suivantes :

- Plastic Omnium Auto Exteriors SAS,
- Plastic Omnium Inc., holding détenant les filiales américaines du Groupe Plastic Omnium ;
- Inergy Automotive Systems SAS, holding détenant l'essentiel des filiales de l'activité « Systèmes à carburant ».

Suite à ces opérations, la Compagnie Plastic Omnium détient désormais à 100 % ces deux dernières holdings.

Les autres investissements financiers réalisés en 2013 correspondent essentiellement à la capitalisation de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd pour 10 millions d'euros ; le pourcentage de détention reste inchangé à 100 %.

Les principales sorties de titres sont consécutives à la transmission universelle de patrimoine de Plastic Omnium Auto SAS ainsi qu'à la liquidation de la filiale Transit.

Au 31 décembre 2013, les provisions pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à 17 993 milliers d'euros, contre 19 296 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Cette variation s'explique principalement par la reprise de provision sur les titres Transit suite à la liquidation de cette entité.

Les autres titres immobilisés comprennent 656 712 actions propres, dont 612 081 actions valorisées pour 11 666 milliers d'euros relatifs à la croissance externe et 44 631 actions valorisées à 885 milliers d'euros relatifs au contrat de liquidité.

La variation des prêts provient de la mise en place de financements de filiales chinoises pour 17 millions d'euros, à échéance 2018. L'ensemble des prêts est accordé à des sociétés liées.

D – Créances

En milliers d'euros	2013	Échéance - 1 an	Sociétés liées
Avances et acomptes versés	18	18	
Clients ⁽¹⁾	2 399	2 399	2 399
Créances fiscales ⁽²⁾	20 602	20 602	
Créances financières	587 704	587 704	587 704
Autres créances	12 240	4 505	4 505
Total valeurs nettes	622 963	615 229	594 608

(1) Dont 1 869 milliers d'euros de produits à recevoir (notamment 1 356 milliers d'euros de redevances de marques, 331 milliers d'euros de frais de protection de brevets et 182 milliers d'euros de refacturations de frais).

(2) Dont 17 801 milliers d'euros de Crédits Impôt Recherche et 1 245 milliers d'euros de crédit de TVA.

Les créances financières correspondent aux comptes courants avec les sociétés du Groupe. Ces créances résultent des opérations de financement des filiales.

Les autres créances représentent :

- le complément de prix de cession de l'activité Produits Plastiques Performants – 3P à hauteur de 7 734 milliers d'euros dont l'échéance est 2015, sauf exigibilité anticipée en cas de perte de contrôle par le cessionnaire ou de cession de l'activité ;
- les comptes courants fiscaux d'un montant de 4 470 milliers d'euros, dus par les différentes sociétés membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère.

E – Disponibilités

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Valeurs mobilières de placement	28 248	12 296	8 747	31 797
Autres valeurs mobilières de placement		270 455		270 455
Disponibilités	1 492		776	716
Total valeurs brutes	29 740	282 751	9 523	302 968
Provisions sur VMP	0			0
Total valeurs nettes	29 740	282 751	9 523	302 968

Le poste Valeurs mobilières de placement comprend 7 871 450 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions ou destinées à de futurs plans mais non encore affectées. Ces deux catégories sont valorisées respectivement 31 627 milliers d'euros et 170 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie Plastic Omnium détient :

- 133 650 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2007 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007 ;
- 917 300 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2008 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2008 ;
- 3 028 500 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2009 ;
- 2 479 500 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 6 mars 2012 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011 ;
- 1 272 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 ;
- 40 500 actions propres destinées à des plans futurs mais non encore affectées.

Le poste Autres valeurs mobilières de placement comprend 270 millions d'euros de SICAV monétaires.

F – Comptes de régularisation

En milliers d'euros	2013	2012
Charges constatées d'avance	568	176
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 932	1 556
Primes de remboursement des obligations	5 007	1 662
Écarts de conversion actif	1 302	3 853
Total valeurs nettes	10 809	7 247

Les frais d'émission ainsi que la prime de remboursement de l'emprunt obligataire « Euro Bond » font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée de l'emprunt. Ils viennent s'ajouter aux frais d'émission et primes de remboursement de « l'EuroPP » mis en place en 2012.

Les charges constatées d'avance concernent principalement des commissions d'engagements et de non-utilisation des lignes de crédits.

G – Capital social

Le capital social s'élève à 9 298 621 euros au 31 décembre 2013 représenté par 154 977 021 actions de 0,06 euro chacune.

La division par trois du nominal de l'action, décidée par le Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 et autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 a été réalisée par incorporation de réserves à hauteur de 517 milliers d'euros le 10 septembre 2013.

H – Primes d'émission

Les primes d'émission, de fusion et d'apport sont de 65 913 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Aucune variation n'est à constater sur l'exercice.

I – Autres réserves

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Écart de réévaluation	245			245
Réserve légale	1 465			1 465
Autres réserves	41 683		517	41 166
Report à nouveau	418 150	215 311		633 461
Total	461 543	215 311	517	676 337

L'augmentation du report à nouveau de 215 311 milliers d'euros résulte de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012. La diminution des autres réserves est symétrique à l'augmentation du capital due à la division du nominal de l'action déjà évoquée (G).

J – Provisions

En milliers d'euros	2012	+	-	2013
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	583	8	74	517
Total	583	8	74	517

	2012	+	Utilisées	Non utilisées	2013
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour perte de change	3 853	893		3 853	893
Provisions pour risques	124	596			720
Provisions pour impôts (cf. note Q)	20 978	2 772			23 750
Total	24 955	4 261		3 853	25 363

K – Dettes

En milliers d'euros	2013	Échéance - 1 an	Sociétés liées	2012	Échéance - 1 an	Sociétés liées
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	759 011	9 011		252 123	2 123	
Emprunts auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	22 054	671		178 741	13 109	
Emprunts et dettes financières divers	207	19	17	74 968	74 968	17
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽³⁾	13 059	13 059	1 445	4 912	4 912	948
Dettes fiscales et sociales	1 315	1 315		1 665	1 665	
Autres dettes	24 579	24 579	24 122	17 402	17 402	17 402
Total	820 225	48 654	25 584	529 811	114 178	18 367

(1) « Euro Bond » de 500 millions d'euros mis en place en 2013, « EuroPP » de 250 millions d'euros et 9 millions d'euros d'intérêts courus à payer.

(2) Dont 140 millions de CNY, contractés en devise pour une contre-valeur euros de 17 millions d'euros et 5 millions d'euros d'emprunts moyen terme.

(3) Dont 3850 milliers d'euros de charges à payer constituées essentiellement de 2 819 milliers d'euros d'honoraires et 867 milliers d'euros de redevances d'utilisation de marques. L'augmentation des dettes fournisseurs s'explique par la construction en cours de l'ensemble immobilier situé à Lyon.

Émission d'un emprunt obligataire

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires sont présentées ci-après :

Émission obligataire du 21 mai 2013

Émission obligataire	Euro Bond
Émission (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel – Taux fixe	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

Émission obligataire du 4 octobre 2012

Émission obligataire privée	EuroPP
Émission (en euros)	250 000 000
Maturité	12 décembre 2018
Coupon annuel – Taux fixe	3,875 %
Cotation	Euronext Paris

Le montant des emprunts obligataires et dettes auprès des établissements de crédit est ainsi porté à 781 millions d'euros (contre 431 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'augmentation de 350 millions d'euros provient de l'émission sur l'exercice de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros et de l'arrêt des tirages sur lignes de crédit qui s'élevaient à 173 millions d'euros à fin 2012.

Les emprunts et dettes financières diverses sont constitués principalement de 188 milliers d'euros de cautionnements reçus en 2013. Les 74 950 milliers d'euros de billets de trésorerie en portefeuille au 31 décembre 2012, entièrement émis sur le marché domestique, ont été intégralement remboursés en 2013.

La dette d'impôt du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère, d'un montant de 1 184 milliers d'euros, constitue l'essentiel des dettes fiscales et sociales.

Les autres dettes sont représentées par les comptes courants fiscaux dus aux différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 23 979 milliers d'euros, dont 23 413 milliers d'euros sont relatifs à différents crédits d'impôt.

Notes sur le compte de résultat

L – Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits est la suivante :

En milliers d'euros	2013	2012
Par secteur d'activité		
• redevances et concessions de marques et prestations de services	22 544	21 280
• autres	2 311	1 746
Total	24 855	23 026
Par marché géographique	2013	2012
• France	9 449	8 995
• Étranger	15 406	14 031
Total	24 855	23 026

Les produits d'exploitation de l'exercice sont constitués, hors transferts de charges :

- des redevances de marques dont la Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles ;
- des prestations de services ;
- des refacturations de frais et loyers à ces mêmes sociétés ou à des sociétés liées.

M – Achats et charges externes

En milliers d'euros	2013	2012
Prestations de services Direction Générale	1 594	1 529
Frais des services généraux et de siège	3 314	3 221
Honoraires	3 324	4 029
Communication, imprimés, publications	2 844	2 025
Déplacements, missions réceptions	1 397	1 277
Frais et commissions bancaires	9 662	7 140
Autres achats et charges externes	2 443	1 676
Total	24 578	20 897

L'augmentation des achats et charges externes s'explique principalement par une hausse des frais et commissions bancaires.

N – Dotations : amortissements et dépréciations

En milliers d'euros

Sur éléments de l'actif	2012	+	-	2013
Concessions, brevets	884	7		891
Constructions	785	274		1 060
Installations générales, agencements ⁽¹⁾	2 506	17	415	2 108
Matériel et mobilier de bureau	43	15		58
Immobilisations financières	19 296	704	1 302	18 698
Autres créances	3 466			3 466
Total	26 981	1 017	1 717	26 281
Sur éléments de passif	2012	+	-	2013
Provisions réglementées	583	8	74	517
Provisions pour risques et charges	24 955	4 261	3 853	25 363
Total	25 538	4 269	3 927	25 880

Ensemble dotations/reprises	6 286	5 229
Dont	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation ⁽²⁾	1 359	
Dotations et reprises financières ⁽³⁾	2 147	5 155
Dotations et reprises exceptionnelles	8	74
Dotations et reprises sur impôts	2 772	

(1) dont amortissements sur immobilisations mises au rebut (VNC nulle) 415
 (2) dont charges à répartir sur emprunt obligataire 452
 (3) dont charges à répartir sur emprunt obligataire 550

O – Résultat financier

En milliers d'euros	2013	2012
Produits de participation	180 279	240 739
Autres produits et charges	49 648	
Produits et charges d'intérêts ⁽¹⁾	(8 631)	1 183
Produits nets sur cessions de VMP	290	
Différences de change	(2 737)	1 504
Dotations et reprises de provisions	3 008	349
Total	221 857	243 775

(1) Dont 11,8 millions d'euros de produits nets d'intérêts avec les sociétés liées.

Les produits de participation comprennent 90 423 milliers d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 89 856 milliers d'euros de dividendes versés par les filiales étrangères.

Les autres produits et charges sont liés à la transmission universelle de patrimoine de la société Plastic Omnium Auto SAS qui a généré un boni de confusion de 49 648 milliers d'euros.

L'augmentation des charges d'intérêts résulte des émissions obligataires de 2012 et 2013.

Les variations de provisions résultent principalement d'une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation Transit d'un montant de 1 253 milliers d'euros suite à la liquidation de la société, d'une reprise nette de provision pour perte de change de 2 960 milliers d'euros et d'une dotation aux provisions sur les autres titres immobilières de 704 milliers d'euros.

P – Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2013		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital ⁽¹⁾	52 693	58 112	(5 419)
Dotations et reprises de provisions	74	8	66
Total	52 767	58 120	(5 353)

(1) Dont 48 593 milliers d'euros en produits et en charges exceptionnels liés à l'apport de titres à Plastic Omnium Auto Exteriors.

Ce résultat provient principalement d'un boni net sur cessions d'actions propres pour 633 milliers d'euros, de la moins-value réalisée sur les titres de Transit d'un montant de 1 135 milliers d'euros (consécutives à la liquidation de la filiale selon la note C) et d'une indemnité payée dans le cadre du dénouement d'un instrument de couverture à hauteur de 4 733 milliers d'euros.

Q – Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat 2013		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôt	218 681	(5 353)	213 328
* Incidences fiscales	(218 132)	1 144	(216 988)
= Base	549	(4 209)	(3 660)
Impôt théorique	(209)	1 600	1 391
Résultat après impôt théorique	218 472	(3 753)	214 719
Effet intégration fiscale			15 041
Provision pour impôt			(2 772)
Autres éléments			(3 071)
Total impôt sur les bénéfices			9 198
Résultat après impôt			222 526

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 16 sociétés.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice 2013, grâce à ce groupe d'intégration fiscale, est de 15 millions d'euros. Cette économie est constatée entièrement chez la Compagnie Plastic Omnium en produits d'intégration.

La Compagnie Plastic Omnium a par ailleurs doté une provision pour impôt de 2,77 millions d'euros pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 22,2 million d'euros, soit une économie future d'impôt de 7,4 millions d'euros.

Il est à noter que ces déficits reportables, nés depuis 2000, ont été réduits de 4,5 millions d'euros au cours de l'année 2013, en raison des bénéfices fiscaux transférés par les sociétés membres du groupe fiscal.

Les allègements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôt, exprimés au taux de 38 % à la date du 31 décembre 2013, se décomposent comme suit :

Provisions et charges à payer non déductibles :	352 milliers d'euros
Frais d'acquisition titres INERGY :	73 milliers d'euros
Écart de conversion passif 2013 :	1 210 milliers d'euros
Quote-part de résultat comptable	
Plastic Omnium Gestion 2013 :	248 milliers d'euros
Écart de conversion actif 2013 :	(495) milliers d'euros
Allègement net de la dette future d'impôt	1 388 milliers d'euros

Informations diverses

Engagements hors bilan

Engagements donnés

En milliers d'euros	2013
Avals, caution et garanties donnés ⁽¹⁾	318 280
Nantissements, hypothèques et sûretés réels	5 011
Total	323 291

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'Inergy Automotive Systems SA en 2010, la Compagnie Plastic Omnium bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes garanties par des sûretés réelles s'élèvent à 5 011 milliers d'euros. La garantie donnée est une hypothèque conventionnelle.

Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L.441-6-1, al. 1 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, se décompose ainsi :

Solde des dettes Fournisseur en milliers d'euros	à 30 jours	à 60 jours	à 90 jours	à 120 jours	Factures non parvenues	Total
Exercice 2012	1 277	104	0	5*	3 526	4 912
Exercice 2013	8 451	14	0	744*	3 850	13 059

*Retenues de garanties sur travaux en cours.

Avances et crédits alloués aux Dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'ont été alloués aux Dirigeants de la société conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunérations des Dirigeants

La rémunération des organes d'Administration durant l'exercice 2013 s'est élevée à 281 097 euros.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2013, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, avenue Jules Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2013, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 56,09 % (59,35 % hors actions d'autocontrôle).

— 6.4 — Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2009	2010	2011	2012	2013
1 – Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	8 822	8 822	8 939	8 782	9 299
b) Nombre d'actions émises*	158 801 391	158 801 391	157 751 391	154 977 021	154 977 021
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 – Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et autres produits d'exploitation	15 467	22 068	21 244	24 563	27 605
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	27 508	75 853	134 290	249 647	211 614
c) Impôts sur les bénéfices	11 668	15 383	11 046	14 407	11 970
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	90 911	107 967	134 613	252 587	222 526
e) Montant des bénéfices distribués	12 351 ⁽¹⁾	24 702 ⁽²⁾	36 283 ⁽³⁾	39 261 ⁽⁴⁾	51 142 ⁽⁵⁾
3 – Résultats par action*					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	0,25	0,57	0,92	1,70	1,44
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,57	0,68	0,85	1,63	1,43
c) Dividende versé à chaque action	0,08	0,16	0,23	0,25	0,33
4 – Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	0	0	0	0	0

* Retraité des divisions par trois de la valeur nominale en 2011 et 2013.

(1) Dont 1 095 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(2) Dont 2 235 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(3) Dont 2 717 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(4) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

(5) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

— 6.5 — Tableau des filiales et participations

FILIALES	Capital social	Quote-part du capital détenu en %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	4 900 000	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	65 367 000	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	2 011 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS	150 000	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM GmbH	13 500 000	100,0 %
Romanstrasse 35 – 80639 Munich – Allemagne	EUR	
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA	30 350 500	100,0 %
Calle Pouet de Nasio – Parcela nº 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	EUR	
PLASTIC OMNIUM RE AG	16 167 000	100,0 %
Schochenmühlestrasse 2 – 6340 Baar – Suisse	CHF	
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC	247 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING CO LTD	250 000	100,0 %
Room 2802, Tower B – New Cao He Jing International Business Building n° 391 Guiping Road – Xuhui District – 200233 Shanghai – PR Chine	EUR	
PO MANAGEMENT 1 SAS	37 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PO MANAGEMENT 2 SAS	37 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS	119 796 330	100,0 %
19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France	EUR	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO LTD	50 000 000	100,0 %
RM 3501, F35 Building 2 No 391 Guiping Road Shanghai – PR Chine	EUR	
PLASTIC OMNIUM INC	50 000	100,0 %
1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Delaware 19801 – USA	USD	
PARTICIPATIONS		
BPO AS	5 000 000	50,0 %
Y.Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	TRL	
PLASTIC RECYCLING SAS	123 000	50,0 %
ZA du Monay – Saint-Eusèbe – 71210 Montchanin – France	EUR	

En milliers d'euros	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
• Brute	511 092	314 257	2 753	4 156
• Nette	511 092	297 278	1 738	4 156
Montant des prêts et avances accordés	585 829		1 858	0
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés	90 423	86 046		3 809

— 6.6 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives au contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-la Défense, le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Gilles Rabier

Jean-Luc Barlet

— 6.7 — Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Redevances pour concession de marques versées à Inergy Automotive Systems

INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS est titulaire d'un certain nombre de Marques.

À la suite de l'acquisition totale, à effet du 8 septembre 2010, des actions des sociétés du groupe INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS par des sociétés du groupe Plastic Omnium, COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM s'est déclarée intéressée pour acquérir ce portefeuille de marques et dans l'intervalle, a demandé à pouvoir bénéficier d'une concession en sa faveur d'une licence d'exploitation des Marques pour fabriquer ou faire fabriquer, et/ou vendre ou faire vendre les produits couverts par l'ensemble des Marques.

Ainsi depuis le 1^{er} septembre 2010 et jusqu'à la date effective de transfert, en contrepartie de l'exploitation des Marques, incluant le droit de reproduction et le droit de représentation pour l'ensemble des pays couverts, COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM paie à INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS une redevance annuelle égale à 0,1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entités de la Division.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, votre société a comptabilisé une charge de 1822361 euros au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Monsieur Laurent Burelle.

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM détient directement 100 % des droits de vote dans INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS.

Redevances pour concession de marques versées par des sociétés du Groupe

Ces conventions de concession de marques, conclues en 1998 ou revues ultérieurement en fonction de l'évolution de l'organisation juridique du Groupe, prévoient, en contrepartie de l'utilisation des marques propriété de COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM, le paiement d'une redevance annuelle égale à 0,5 % du chiffre d'affaires hors Groupe des sociétés bénéficiaires de ces conventions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, votre société a comptabilisé, un produit de 7345541 euros au titre de ces conventions conclues avec les sociétés suivantes :

Sociétés	Personnes intéressées :
Compañia Plastic Omnium SA	Messieurs Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Environnement SAS	Messieurs Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Auto Extérieur SA	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Vernon SAS	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium GmbH	Monsieur Laurent Burelle
Plastic Omnium Auto Extérieur Services	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Auto Exteriors SP Zoo	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Automotive Limited	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Automotive NV	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Systems Co Ltd	Monsieur Jean-Michel Szczerba

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM détient :

- 100 % des droits de vote dans COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM SA ;
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS ;
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM VERNON SAS ;
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM GmbH ;
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS qui détient elle-même :
 - 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SP Zoo
 - 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Limited,
 - 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV,
 - 49,95 % des droits de vote dans YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SYSTEMS Co Ltd,
 - 100 % des droits de vote dans PO AUTO EXTERIEUR SA, qui détient elle-même 100 % des droits de vote dans PO AUTO EXTERIEUR SERVICES SAS.

Redevances pour Licence et Assistance technique

Cette convention, conclue en 2001, prévoit, en contrepartie de l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM, le paiement par B.PLAS-PLASTIC OMNIUM OTOMOTIV PLASTIK d'une redevance annuelle égale à 1,5 % de ses ventes nettes de produits licenciés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, votre société a comptabilisé un produit de 375000 euros au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Michel Szczerba.

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM détient 50 % des droits de vote dans B.PLAS-PLASTIC OMNIUM OTOMOTIV PLASTIK.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Au titre de cette convention conclue avec la société Burelle SA, votre société a comptabilisé une charge de prestations de services de la Direction Générale du Groupe d'un montant de 1 343 629 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Personnes intéressées : Messieurs Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Madame Éliane Lemarié.

Les Conseils d'Administration de COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM du 11 décembre 2003 et de Burelle SA du 19 décembre 2003 ont approuvé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de cette charge de Burelle SA est en principe affectée à COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de la Direction Générale Groupe dont elle fait partie.

La charge pour COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM au titre de 2013 est de 250 134 euros.

Personnes intéressées : Messieurs Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié et Madame Éliane Lemarié.

Fait à Paris-la Défense, le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Gilles Rabier

Jean-Luc Barlet

**INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ
ET LE CAPITAL**

07

— 7.1 — Informations concernant la Société

Renseignements généraux sur la Société

Dénomination sociale et siège social

La dénomination sociale de la Société est Compagnie Plastic Omnium. Son siège social est situé 19, avenue Jules Carteret, 69007 Lyon ; son siège administratif est situé 1, rue du Parc, 92593 Levallois Cedex.

Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 955 512 611 RCS.

Forme juridique et législation applicable

La Compagnie Plastic Omnium est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de commerce.

Durée

La durée de la Société prendra fin le 24 avril 2112.

Exercice social

L'exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Objet social

Conformément à l'article 3 des statuts, la Société a pour objet :

- le traitement et la transformation de toutes matières premières plastiques, métalliques ou autres, en vue de la fabrication de tous produits et articles pour tous usages, en particulier industriels ;
- la gestion de son patrimoine immobilier et mobilier ;
- l'acquisition, l'édification, la prise à bail, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains, immeubles et constructions ;
- la prise de tous les intérêts et participations dans toutes sociétés, entreprises et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par l'acquisition et la souscription de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et autres droits sociaux ;
- la gestion de son portefeuille et titres de participations et de placement ;
- l'exécution de tous travaux et de toutes prestations concernant les services généraux et l'entretien des immeubles (autres que la régie de ceux-ci) ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles, à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce ou de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut agir en tout pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés, et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Rôle de la société Compagnie Plastic Omnium vis-à-vis de ses filiales

La Compagnie Plastic Omnium est une holding dont l'activité est la suivante :

- la détention des titres de participation des holdings métier ; ces holdings métier détiennent directement ou indirectement les titres des filiales opérationnelles ;
- le financement des filiales du Groupe, afin de faire bénéficier les filiales des meilleures conditions de marché, soit directement soit par l'intermédiaire de Plastic Omnium Finance, centrale de trésorerie ;
- la concession aux filiales du Groupe du droit d'utiliser les marques dont elle est propriétaire ; cette mise à disposition fait l'objet d'une redevance payée par les bénéficiaires (cf. rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées).

Contrôleurs légaux des comptes

Le contrôle des comptes de la Compagnie Plastic Omnium est assuré par deux Commissaires aux Comptes titulaires désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

Titulaires

Ernst & Young et autres

Représenté par Gilles Rabier
Tour First
1/2, Place des Saisons
92037 Paris-la Défense Cedex

Mazars

Représenté par Jean-Luc Barlet
61, rue Henri Régault
92075 Paris-la Défense Cedex

Leur mandat a été renouvelé le 29 avril 2010 et court donc jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ces Commissaires aux Comptes sont membres de la Compagnie Régionale de Versailles.

Suppléants

AUDITEX

Tour First – 1/2, Place des Saisons, 92037 La Défense Cedex.

Monsieur Gilles Rainaut

61, rue Henri Régault, 92075 Paris-la Défense Cedex

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Les emprunts obligataires émis en octobre 2012 et en mai 2013 intègrent une clause permettant à l'investisseur de demander le remboursement ou le rachat de son (ses) obligation(s) en cas de changement de contrôle. Une telle clause existe également dans la plupart des autres contrats de financement du Groupe.

Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société ou pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas à ce jour dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement, une disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Néant.

Contrats importants

Il n'existe pas de contrats importants (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du Groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur

la capacité du groupe Plastic Omnium à remplir les obligations émises à l'égard d'autres détenteurs.

Les contrats financiers importants de la Société (les contrats de financements) sont décrits dans la partie « Gestion des risques » de l'annexe aux comptes consolidés.

Situation de dépendance

À ce jour, l'activité de la Compagnie Plastic Omnium ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

Dans la partie de l'industrie automobile à laquelle participe la Compagnie Plastic Omnium, les sous-traitants ne déterminent généralement pas les spécifications des pièces sous-traitées. Lorsque par exception, les sous-traitants sont capables de déterminer les spécifications des pièces, la politique du Groupe est d'organiser contractuellement le transfert par les sous-traitants des travaux de conception afin de pouvoir les utiliser avec d'autres prestations.

Documents accessibles au public

Les documents devant être mis à la disposition du public (statuts, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports du Conseil d'Administration, informations financières historiques de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales, y compris celles incluses dans le présent rapport financier) pourront être consultés pendant toute la durée de leur validité au siège social de la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'au siège administratif (1, rue du Parc, 92300 Levallois-Perret). Certains de ces documents peuvent également être obtenus en format électronique sur le site Internet de la Compagnie Plastic Omnium (www.plasticomnium.com).

Le rapport financier annuel et le rapport d'activité de la Compagnie Plastic Omnium sont traduits en anglais.

Calendrier des communications financières

Publication des résultats annuels 2013	27 février 2014
Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2014	17 avril 2014
Publication des résultats semestriels 2014	24 juillet 2014
Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2014	16 octobre 2014

Calendrier de l'actionnaire

Assemblée Générale des actionnaires	30 avril 2014
Mise en paiement du dividende	9 mai 2014

Gestion du titre nominatif : BNP Paribas Securities Services (tél. : +33 (0) 826 109 119)

 **N°Vert 0 800 777 889**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

— 7.2 — Informations concernant le capital

Capital social

Les actions de la Compagnie Plastic Omnium sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au 31 décembre 2013, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium s'établit à 9298621,26 euros divisés en 154977021 actions entièrement libérées de à 0,06 euro de nominal chacune. Au cours de l'exercice 2013, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium a été marqué par une opération de division par trois de la valeur nominale des actions intervenue le 10 septembre 2013.

Droits de vote

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Aux termes de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits soit par succession *ab intestat*,

soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Au 31 décembre 2013, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 146448859 actions ayant autant de droits de vote exerçables dont 88 503 956 actions ayant un droit de vote double.

Capital potentiel et titres donnant accès au capital

Au 31 décembre 2013, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de la Compagnie Plastic Omnium.

Aucun plan de souscription d'actions n'est en cours au 31 décembre 2013.

Autorisations en cours de validité relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance – utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
14	Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	26 mois-jusqu'au 27 juin 2013	264669 € soit 529338 actions	Néant

Autorisations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
18	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois-jusqu'au 25 juin 2014	10% du capital par période de 24 mois	Annulation de 924 790 actions du capital social le 12 septembre 2012

Autorisations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois – jusqu'au 24 octobre 2014	Prix maximum d'achat : 20 € ⁽¹⁾ – Détention maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 309 954 000 €	Compagnie Plastic Omnium détient 5,5 % de son capital au 31 décembre 2013
8	Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois – jusqu'au 24 juin 2015	300 millions d'euros pour les actions – 150 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
9	Augmentation du nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée en application de la 8 ^e résolution, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois – jusqu'au 24 juin 2015	300 millions d'euros pour les actions – 150 millions pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
10	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 24 juin 2016	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 11 ^e résolution approuvée par l'AGM du 25 avril 2013	1 291 475 options d'achat d'actions
11	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois – jusqu'au 24 juin 2016	Détention maximum : 2,5 % du capital, imputable sur les 2,5 % de la 10 ^e résolution approuvée par l'AGM du 25 avril 2013	Néant

(1) Après ajustement suite à la division par trois du nominal de l'action.

Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euros)
	Nominal	Prime			
Mars 2009 Augmentation de capital dans le cadre du plan d'option de souscription d'achat d'actions donnant lieu à la création de 31 580 actions	15 790	477 173,80	9 073 397	18 146 794	0,50
Octobre 2009 Réduction de capital par annulation de 502 195 actions détenues en propre par la Société	251 097,50	7 819 176,15	8 822 299,50	17 644 599	0,50
Avril 2011 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,50 euro à 0,17 euro	176 455,99	–	8 998 745,49	52 933 797	0,17
Novembre 2011 Réduction de capital par annulation de 350 000 actions détenues en propre par la Société	59 500	6 490 200	8 939 245,49	52 583 797	0,17
Septembre 2012 Réduction de capital par annulation de 924 790 actions détenues en propre par la Société	157 214,30	17 055 373,45	8 782 031,19	51 659 007	0,17
Septembre 2013 Augmentation de capital corrélative à la décision d'arrondir la valeur nominale des actions suite à la décision de diviser la valeur nominale des actions par trois et de multiplier le nombre d'actions par trois, passant ainsi la valeur nominale d'une action de 0,17 euro à 0,06 euro	516 590,07	–	9 298 621,26	154 977 021	0,06

Rachat d'actions propres

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2013 dont :	5,5%
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	5,05%
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	2 774 370
Nombre de titres détenus en portefeuille	8 528 162
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2013	44 347 694,66 €
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2013	173 121 688,60 €

Renseignements concernant les rachats opérés au cours de l'exercice 2013

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	3 527 178	1 639 521	2 280 280
Cours moyen de la transaction	13,55 €	14,46 €	–
Prix d'exercice moyen	–	–	3,26 €
Montants	47 806 704,05 €	23 715 489,41 €	7 441 166,22 €

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 40 milliers d'euros sur l'exercice 2013.

Durant cette même période, la Société a acquis 1 272 000 actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise pour une valeur globale de 11 849 338,05 euros, soit une valeur unitaire de 9,32 euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013, dans sa 5^e résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	20 euros par action ⁽¹⁾ (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013
Montant maximal des acquisitions	309 954 000 euros

(1) Après ajustement suite à la division par trois du nominal de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Un contrat de liquidité d'un an, renouvelable par tacite reconduction, d'un montant initial de 0,585 million d'euros a été conclu le 26 novembre 2003 sur Euronext Paris avec CM-CIC Securities. Le montant de ce contrat a été porté à 1,935 million d'euros le 1^{er} septembre 2005. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs. Il est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Marchés Financiers.

Ce contrat a poursuivi ses effets en 2013.

Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 1^{er} janvier 2014

Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2014, la Société a acquis 141 118 actions pour une valeur globale de 2 716 596 euros, soit une valeur unitaire de 19,25 euros, au titre du contrat de liquidité. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 185 744 actions pour une valeur de cession globale de 3 634 848 euros, soit une valeur unitaire de 19,57 euros.

Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2014, la Société n'a pas acquis d'actions en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'options, d'actions gratuites et de plans d'épargne d'entreprise.

Au 28 février 2014, la Compagnie Plastic Omnium détient 8 320 236 actions propres, soit 5,369 % du capital social, réparties comme suit :

5 actions	Contrat de liquidité AMAFI
7 708 150 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
612 081 actions	Croissance Externe
Néant	Annulation
Néant	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions

Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par la Compagnie Plastic Omnium, de ses propres actions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 30 avril 2014.

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par la Compagnie Plastic Omnium dans le cadre de ce Programme de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;

- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2014 dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Modalités

Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par la Compagnie Plastic Omnium

La Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquies au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 28 février 2014, 15 497 702 actions de 0,06 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 8 528 162 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2013, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 6 969 540. En cas d'annulation ou d'utilisation des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la société serait amenée à déboursier pour acquies les 15 497 702 actions s'élève à 929 862 120 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 418 172 400 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros tel que prévu dans la 5^{ème} résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

Durée du Programme de Rachat

Ce Programme de Rachat pourra être réalisé pendant une durée de 18 mois à compter de l'approbation de la 5^{ème} résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014, soit jusqu'au 29 octobre 2015.

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des émissions obligataires en circulation au 31 décembre 2013 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium	EUR	3,875 %	04/10/2012	12/12/2018	250	Paris
Compagnie Plastic Omnium	EUR	2,875 %	21/05/2013	29/05/2020	500	Paris

— 7.3 — Informations concernant l'actionnariat

Cotation boursière

Évolution des cours et du volume des transactions sur l'action Compagnie Plastic Omnium

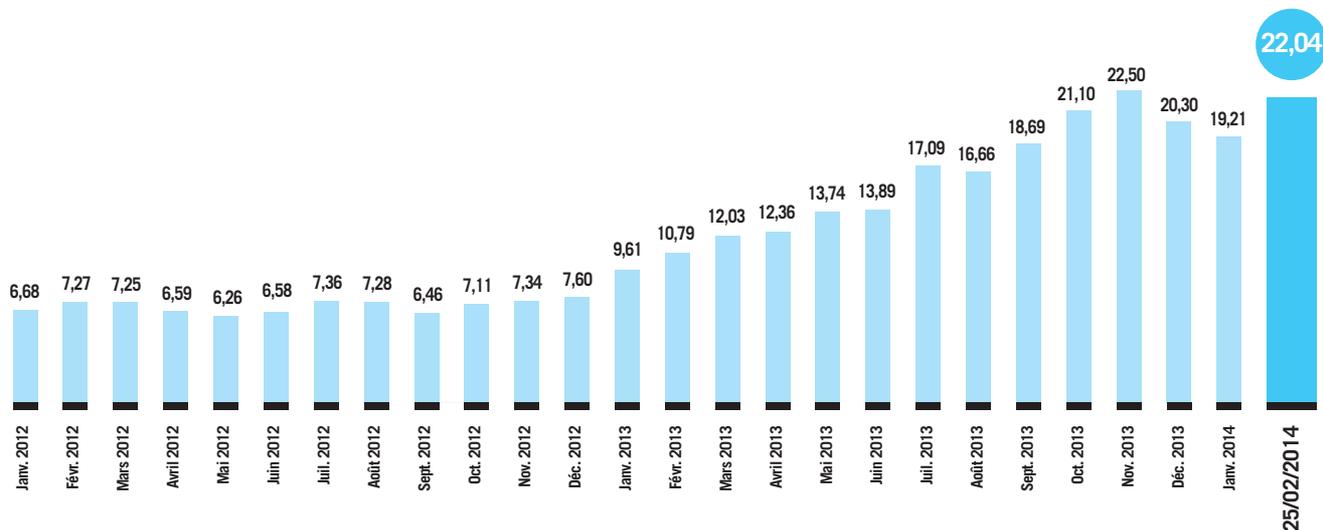
2013	Cours le plus haut ⁽¹⁾ (en euros)	Cours le plus bas ⁽¹⁾ (en euros)	Volume des transactions ⁽²⁾
Janvier	9,61	7,70	28 056
Février	10,95	9,67	23 471
Mars	12,33	10,33	34 286
Avril	12,56	10,70	24 616
Mai	13,74	12,47	18 067
Juin	14,01	12,26	26 747
Juillet	17,86	13,75	46 975
Août	18,03	16,00	36 237
Septembre	19,93	16,96	211 323
Octobre	21,48	18,16	251 006
Novembre	22,84	20,91	161 563
Décembre	22,48	19,39	300 472

(1) Cours issus des cours de clôture, ajusté de la division du nominal par trois le 10 septembre 2013.

(2) Moyenne journalière.

Évolution du cours de l'action Compagnie Plastic Omnium

Cours Plastic Omnium fin de mois (en euro)⁽¹⁾



(1) Cours issus des cours de clôture, ajustés de la division du nominal par trois le 10 septembre 2013.

Répartition du capital – évolution de l'actionariat

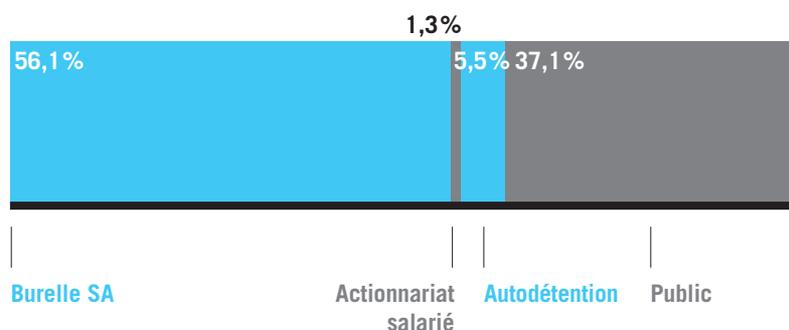
	2011	2012	2013
Capitalisation boursière (au 31 décembre, en millions d'euros)	808	1 177	3 146
Dividende par action (en euro)⁽¹⁾	0,23	0,25	0,33

(1) Ajusté des divisions par trois du nominal de l'action le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Répartition de l'actionariat de la Compagnie Plastic Omnium

Répartition du capital au 31 décembre 2013

154 977 021 actions



	31 décembre 2013		31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Burelle SA	56,1	73,99	56,1	73,81	55,1	73,96
Actionnariat salarié	1,3	1,3	1,5	1,5	1,6	1,6
Autodétention	5,5	-	5,9	-	8,7	-
Public	37,1	24,71	36,4	24,69	34,6	24,44
	100	100	100	100	100	100

Au 31 décembre 2013, Burelle SA détenait 56,1 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

Au 31 décembre 2013, le Plan Épargne Entreprise comprenait 1 137 adhérents détenant 2 010 013 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,3 % du capital social.

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé une enquête sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2013 faisant ressortir la détention de 11 990 096 actions par des porteurs individuels.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.

La Compagnie Plastic Omnium est contrôlée comme décrit ci-dessus. Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive sont les suivantes :

- le Conseil d'Administration de la Société est composé de 13 membres, dont huit administrateurs remplissant les critères d'indépendance définis dans le Règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- les comités des comptes et des rémunérations sont composés à 100 % d'administrateurs indépendants.

Opérations réalisées sur les titres Compagnie Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux

État récapitulatif des opérations réalisées en 2013 sur les actions Compagnie Plastic Omnium par les dirigeants mandataires sociaux

Nom et fonction du mandataire social	Nature de l'opération	Nombre de titres ⁽¹⁾	Montant total
M. Laurent Burelle Président-Directeur Général	Acquisition	3 000	34 830
M. Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Cession	210 000	2 173 596
M. Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Cession	619 100	9 986 795

(1) Ce nombre tient compte de la division par trois du nominal intervenue le 10 septembre 2013.

Plans d'option d'achat d'actions

Au 31 décembre 2013, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'option d'achat d'actions dont les principales données sont les suivantes :

Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Prix de l'option à l'origine	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options total du plan à l'origine	Après divisions du nominal par 3 en 2011 et 2013		
					Prix de l'option	Nombre d'options	Nombre cumulé d'options levées ou abandonnées au 31/12/2013
24/04/2007	24/07/2007	39,38	65	330 000	4,37	2 970 000	2 854 350
24/04/2008	22/07/2008	26,51	39	350 000	2,94	3 150 000	2 214 700
28/04/2009	16/03/2010	25,60	124	375 000	2,84	3 375 000	346 500
28/04/2011	06/03/2012	22,13	208	889 500	7,37	2 668 500	189 000
25/04/2013	23/07/2013	48,50	184	424 000	16,17	1 272 000	3 000

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat					
Date d'Assemblée	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date du Conseil d'Administration	24/07/2007	22/07/2008	16/03/2010	06/03/2012	23/07/2013
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	2 970 000	3 150 000	3 375 000	2 668 500	1 272 000
Les mandataires sociaux					
M. Laurent Burelle Président-Directeur Général	450 000	540 000	450 000	360 000	180 000
M. Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	270 000	270 000	270 000	180 000	60 000
M. Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	270 000	360 000	360 000	240 000	120 000
Point de départ d'exercice des options	10/08/2011	04/08/2012	01/04/2014	21/03/2016	07/08/2017
Date d'expiration	09/08/2014	03/08/2015	31/03/2017	20/03/2019	06/08/2020
Prix de souscription ou d'achat	4,37	2,94	2,84	7,37	16,17
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	–	–	–	–	–
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2013	2 845 350	2 151 640	18 000	–	–
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	9 000	63 060	328 500	189 000	3 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	115 650	935 300	3 028 500	2 479 500	1 269 000

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers attributaires salariés non mandataires sociaux et options levées par les dix salariés dont le nombre d'actions, ainsi achetées ou souscrites, est le plus élevé	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré d'exercice	Date d'échéance	Date du Conseil d'Administration
Options consenties durant l'exercice par la Compagnie Plastic Omnium et toute société comprise dans le périmètre d'attribution d'options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé	258 000	16,17 €	Août 2017- Août 2020	23/07/2013
Options détenues sur la Compagnie Plastic Omnium et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	311 788	-	-	-

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE**

08

— 8.1 — Ordre du jour

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende
- Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
- Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Cinquième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce
- Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Anne Asensio
- Septième résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent Labruyère
- Huitième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration
- Neuvième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Laurent Burelle, Président-Directeur Général
- Dixième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué
- Onzième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Douzième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce
- Treizième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail
- Quatorzième résolution : Mise en harmonie des statuts
- Quinzième résolution : Pouvoirs pour les formalités

— 8.2 — Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2014

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, des rapports du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes dudit exercice social tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net d'un montant de 222 526 349 euros.

Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le

résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 222 526 349 euros et que le report à nouveau est de 633 460 072 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 855 986 421 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

• Dividendes sur 154 977 021 actions existantes au 31 décembre 2013	51 142 417 €
• Report à nouveau	804 808 067 €
• Réserve légale	35 937 €
	855 986 421 €

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2013 à 0,33 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du coupon interviendra le 6 mai 2014.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 9 mai 2014.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits. Les informations indiquées ci-après tiennent compte des deux divisions par trois de la valeur nominale de l'action intervenues le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties (en euros)	Dividende net (en euros)
2010*	144 435 294 actions ayant donné droit à dividende	22 467 712	0,15
2011*	145 939 311 actions ayant donné droit à dividende	33 566 042	0,23
2012*	154 977 021 actions ayant donné droit à dividende	39 260 845	0,25

* Les distributions au titre des exercices clos les 31 décembre 2010, 31 décembre 2011 et 31 décembre 2012 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Troisième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conventions mentionnées audit rapport qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net consolidé part du Groupe de 193 211 milliers d'euros.

Cinquième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre du dispositif de l'article L225-209 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Compagnie Plastic Omnium par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux

résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe;

- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises par la Société ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, représentant à ce jour un nombre maximum de 15 497 702 actions;
- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 60 euros par action.

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 8528 162 actions propres. En cas d'annulation ou d'utilisation de ces actions propres le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 15 497 702 actions s'élève à 929 862 120 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 dans sa cinquième résolution pour sa partie non utilisée.

À moins qu'elle ne le constate pas elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 929 862 120 euros mentionné ci-dessus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Anne Asensio

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Madame Anne

Asensio. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Septième résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Vincent Labruyère

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent Labruyère. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2017 à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Huitième résolution : Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de porter le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration de 300 000 euros à 340 000 euros.

Cette décision applicable à l'exercice en cours sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

Neuvième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Laurent Buelle, Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Laurent Buelle, Président-Directeur Général, tels que présentés dans le rapport annuel page 31 et suivantes.

Dixième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport annuel page 31 et suivantes.

Onzième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de juin 2013, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à Monsieur Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport annuel page 31 et suivantes.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale;
- fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation, et prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute autorisation antérieure ayant le même objet;
- confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital en vertu de la présente autorisation, en fixer les modalités, en constater la réalisation, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Treizième résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

- autorise le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise ou de Groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 3344-1 du Code du travail;
- supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation;
- fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette délégation;
- limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital. À ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux éventuelles stipulations contractuelles applicables prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la Société;
- décide que le prix des actions à émettre, en application de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne;
- décide, en application des dispositions de l'article L. 3332-21 du Code du travail, que le Conseil d'Administration pourra prévoir l'attribution aux bénéficiaires définis au premier paragraphe ci-dessus, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourra être versé en application des règlements de plans d'épargne d'entreprise ou de Groupe, et/ou (ii), le cas échéant, de la décote;
- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Le Conseil d'Administration pourra ou non mettre en œuvre la présente délégation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Quatorzième résolution : Mise en harmonie des statuts

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide :

- de mettre en harmonie le 2) de l'article 7 « Forme des actions » des statuts avec les dispositions des articles L. 228-2 et L. 228-3-1 du Code de commerce ; et de modifier, en conséquence, le 2) dudit article comme suit, le reste de l'article demeurant inchangé :

« La société est autorisée à demander à tout moment au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et le cas échéant des restrictions dont les titres peuvent être frappés.

La société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par la loi l'identité des propriétaires de titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote à ses assemblées générales » ;

- de mettre en harmonie l'alinéa 2 de l'article 13 « Président et Directeurs Généraux » des statuts avec l'article L. 225-51 du Code de commerce modifié par la loi du 1^{er} août 2003 ; et de modifier, en conséquence, l'alinéa 2 dudit article comme suit, le reste de l'article demeurant inchangé :

« Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. »

Quinzième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

— 8.3 — Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2014

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2013 (1^{re} résolution)

La 1^{re} résolution soumet à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2013 qui se soldent par un bénéfice de **222 526 349 euros**.

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2013 (2^e résolution)

La 2^e résolution a pour objet l'affectation du résultat et la fixation du montant du dividende de l'exercice 2013.

	En euros
Compte tenu du report à nouveau au 31 décembre 2013 de :	633 460 072
Et du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2013 arrêté à :	222 526 349
Le total à répartir s'élève à :	855 986 421

Si l'Assemblée Générale approuve cette résolution, le dividende net pour l'exercice 2013 sera fixé à 0,33 euro par action, soit un montant total de dividende net distribué de 51 142 417 euros.

Lors de la mise en paiement, le dividende correspondant aux actions propres détenues par la Société serait affecté au poste « Autres réserves ».

Le dividende à payer sera détaché le 6 mai 2014 et sera mis en paiement le 9 mai 2014.

L'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes. Les informations indiquées ci-après tiennent compte des deux divisions par trois de la valeur nominale de l'action, intervenues le 10 mai 2011 et le 10 septembre 2013.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

	En euros
Dividende net distribué au titre de l'exercice 2013 prélevé comme suit :	51 142 417
• sur le résultat de l'exercice écoulé à concurrence de :	51 142 417
• sur le report à nouveau antérieur à hauteur de :	0

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées (3^e résolution)

La **3^e résolution** a pour objet de soumettre à votre approbation, conformément à l'article L 225-38 du Code de commerce, les conventions visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées poursuivies par Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2013.

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013 (4^e résolution)

La **4^e résolution** soumet à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice 2013 qui se soldent par un bénéfice net consolidé part du Groupe de **193 211 milliers d'euros**.

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (5^e résolution)

L'Assemblée Générale du 25 avril 2013 a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

prix maximum d'achat :	20 euros* par action
pourcentage de détention maximum :	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions :	309 954 000 euros

* Après ajustement suite à la division par trois du nominal de l'action intervenue le 10 septembre 2013.

Entre le 25 avril 2013 et le 28 février 2014, la Société a :

- acquis 3 168 259 actions pour une valeur globale 45 245 332 euros, soit une valeur unitaire de 14,28 euros, dont 1 284 178 actions au titre du contrat de liquidité et 1 884 081 actions en dehors de ce contrat;
- cédé dans le cadre du contrat de liquidité 1 306 655 actions pour une valeur de cession globale de 22 193 087 euros, soit une valeur unitaire de 16,98 euros.

Le bilan détaillé des opérations réalisées et le descriptif de l'autorisation soumise à votre vote figurent au Chapitre « Rachat par la Société de ses propres actions » du rapport de gestion.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013, d'opérer en Bourse sur les actions de la Société, arrive à expiration le 24 octobre 2014.

Il vous est aujourd'hui proposé de conférer au Conseil d'Administration, une nouvelle autorisation d'opérer sur les actions de la Société pour une durée de **dix-huit mois**.

Les achats d'actions permettent l'animation du cours sur la Bourse de Paris par un prestataire d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AMAFI, et l'annulation ultérieure des titres afin d'améliorer la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Les achats peuvent également permettre des opérations de croissance externe, de mettre en place des programmes destinés aux salariés ou aux dirigeants mandataires sociaux, des plans d'option d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions, de réaliser des opérations financières par transferts, cessions ou échanges, ainsi que de mettre en œuvre toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

Cette résolution n'est pas utilisable en période d'offre publique visant la Société.

Nous vous proposons de renouveler cette autorisation dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat :	60 euros par action
Pourcentage de détention maximum :	10 % du capital social
Montant maximal des acquisitions :	929 862 120 euros

Renouvellement du mandat d'administrateurs (Madame Anne Asensio et Monsieur Vincent Labruyère) (6^e et 7^e résolutions)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats d'administrateur de Madame Anne Asensio et de Monsieur Vincent Labruyère

Leur mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Les notices biographiques des candidats figurent au paragraphe 2.2.1 – Composition du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a considéré que Madame Anne Asensio et Monsieur Vincent Labruyère pouvaient être qualifiés d'indépendants au regard du Code AFEP-MEDEF.

Fixation du montant des jetons de présence (8^e résolution)

La **8^e résolution** propose à l'Assemblée Générale de porter le montant des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration à 340 000 euros à compter de l'exercice 2014, afin de tenir compte de la nomination d'un nouvel administrateur et de la création du Comité des Rémunérations.

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués (9^e à 11^e résolutions)

Les **9^e, 10^e et 11^e résolutions** soumettent à l'avis de l'Assemblée Générale les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 au Président-Directeur Général, Monsieur Laurent Burelle, et aux Directeurs Généraux Délégués, Messieurs Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF (principe du *Say on Pay*). Le détail de ces éléments de rémunération figure aux pages 31 et suivantes du présent Rapport Annuel.

Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (12^e résolution)

La **12^e résolution** propose à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation

de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu d'une autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de **10%** du capital social par période de **vingt-quatre mois**, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la prochaine Assemblée Générale.

Cette autorisation sera valable pour une durée de **vingt-six mois** à compter de la présente Assemblée Générale.

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail (13^e résolution)

La Société a l'obligation de se prononcer tous les trois ans sur une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale supprimerait le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail, le prix d'émission ne pourrait être supérieur à la moyenne des derniers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription. Il ne pourrait pas non plus être inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, sauf s'il était prévu une durée d'indisponibilité des titres souscrits d'au-moins dix ans, auquel cas le prix d'émission ne pourrait être inférieur de plus de 30 % à cette même moyenne.

Il est donc demandé à l'Assemblée Générale de déléguer au Conseil d'Administration, dans la limite de 3 % du capital social, la compétence de décider de procéder à cette augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et de l'article L. 3344-1 du Code du travail.

A ce montant s'ajouterait, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux stipulations contractuelles éventuelles, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la Société.

Cette nouvelle délégation de compétence d'une durée de validité de **vingt-six mois** à compter de la présente Assemblée Générale, priverait par conséquent d'effet toute délégation antérieure.

Le Conseil d'Administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résulteraient, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital, et plus généralement faire le nécessaire.

Mise en harmonie des statuts (14^e résolution)

La **14^e résolution** prévoit :

- de mettre en harmonie l'article 7 des statuts intitulé « Forme des actions » avec les articles L. 228-2 et L.828-3-1 du Code de commerce et l'article 13 des statuts intitulé « Président et Directeurs Généraux » avec l'article L. 225-51 du Code de commerce en supprimant la mention selon laquelle le Président représente le Conseil.

Pouvoirs pour les formalités (15^e résolution)

La **15^e résolution** a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale, à procéder, le cas échéant, aux formalités légales requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

— 8.4 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2014

Douzième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris-la Défense le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Gilles Rabier

Jean-Luc Barlet

— 8.5 — Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2014

Treizième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents d'un ou plusieurs plans d'épargne d'entreprise ou de groupe établis par la société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, dans la limite de 3 % du capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de vingt-six mois, à compter de la présente Assemblée Générale, la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris-la Défense le 27 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES

MAZARS

Gilles Rabier

Jean-Luc Barlet

Attestation de la personne responsable du rapport annuel

Monsieur Laurent Burelle, Président-Directeur Général

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises consolidées du Groupe. Les informations qui relèvent du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Levallois, le 28 février 2014

Laurent Burelle

Président-Directeur Général



PLASTIC OMNIUM

1, rue du Parc – 92593 Levallois Cedex – France
Tél. : +33 (0)1 40 87 64 00 – Fax : + 33 (0)1 47 39 78 98

www.plasticomnium.com

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Société anonyme au capital de 9298621 euros
Siège social : 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon – France
RCS : Lyon 955 512 611 – APE : 6420 Z

Ce document existe aussi en anglais.

Coordination du projet : Cap & Cime PR.
Création/réalisation : **IIAVAS WORLDWIDE PARIS.**

Ce document est imprimé sur du papier Triple Star certifié PEFC.

Imprimé en France – avril 2014